



HAL
open science

Étude de l’habitat civil médiéval des 11e-14e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher). Campagne 2018, L’étude du ”Prieuré Saint-Genest” de Lavardin : une maison du 12e siècle et début de prospections inventaires dans les communes voisines

Emeline Marot, Gaël Simon, Clément Letor, Daniel Morleghem

► **To cite this version:**

Emeline Marot, Gaël Simon, Clément Letor, Daniel Morleghem. Étude de l’habitat civil médiéval des 11e-14e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher). Campagne 2018, L’étude du ”Prieuré Saint-Genest” de Lavardin : une maison du 12e siècle et début de prospections inventaires dans les communes voisines. [Rapport de recherche] CITERES-LAT UMR 7324. 2018. hal-02470619

HAL Id: hal-02470619

<https://hal.science/hal-02470619>

Submitted on 7 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher)

Campagne 2018

L'étude du "Prieuré Saint-Genest" de Lavardin :
une maison du 12^e siècle
et début de prospections inventaires dans les communes voisines



VOLUME 1 : Texte

Emeline Marot, Gaël Simon, Clément Letor, avec la participation de Daniel Morleghem

Autorisation de prospection thématique n°18/0154 (9 avril 2018)

Décembre 2018



Sommaire

Remerciements	5
Données administratives et scientifiques.....	6
1. Autorisation de prospection thématique.....	6
2. Avis CTRA.....	8
Introduction.....	10
Première partie	13
L'étude architecturale de la Mairie de Lavardin ("Prieuré Saint-Genest")	13
3. Présentation du site, méthodes et objectifs	14
3.1. Présentation du bâtiment.....	14
3.2. Présentation des objectifs et des méthodes.....	17
3.2.1. Les objectifs et les limites de l'étude	17
3.2.2. Les méthodes d'analyse archéologique.....	17
3.2.3. Méthodes de relevé (E. Marot, D. Morleghem).....	18
4. Résultats de l'étude	21
4.1. Description de l'état actuel des édifices	21
4.2. Présentation des différentes phases de construction.....	27
4.2.1. Phase 1 : La construction du bâtiment 2 au cours du 12 ^e siècle	27
4.2.2. Phase 2 : La construction d'un bâtiment accolé à l'ouest du précédent aux 12 ^e ou 13 ^e siècles	36
4.2.3. Phase 3 : Le réaménagement des bâtiments 1 et 2 au début du 14 ^e siècle, la construction d'un mur de terrasse à l'est et des reprises ponctuelles au 15 ^e siècle.....	37
4.2.4. Phase 4 : La construction du bâtiment 3 et des réaménagements des bâtiments 1 et 2, au 16 ^e siècle	50
4.2.5. Phase 5 : La reconstruction partielle du bâtiment 3 et réaménagements du bâtiment 2 au 18 ^e siècle	57
4.2.6. Phase 6 : Les réaménagements des trois bâtiments au 19 ^e siècle.....	62
4.2.7. Phase 7 : Les reprises les plus récentes, des 20 ^e -21 ^e siècles.....	66
4.3. Synthèse	68
Deuxième partie	69
Premiers résultats de la prospection thématique à Lavardin et dans les communes avoisinantes :.....	69
Inventaire topographique des bourgs de la vallée du Loir, vers une appréhension morpho-historique	69
1. Présentation de la zone d'étude et de la méthodologie	70
1.1. Les constituants naturels de la zone étudiée.....	70
1.1.1. La vallée du Loir comme frontière paysagère.....	70

1.1.2.	Le sous-sol de la zone d'étude comme ressource pour la construction	70
1.1.3.	Les forêts.....	71
1.2.	Une zone de frontières politico-religieuses	71
1.3.	Présentation de l'implantation de l'habitat dans cette zone d'étude et de la méthodologie employée	71
1.4.	La méthodologie employée et état d'avancement de l'étude.....	72
2.	Première analyse morpho-historique de Lavardin	75
2.1.	Topographie historique de Lavardin.....	75
2.1.1.	Le château	75
2.1.2.	Les églises paroissiales et les cimetières	75
2.1.3.	Les monastères, prieurés et ermitage.....	77
2.1.4.	Les structures d'accueil et de charité.....	78
2.1.5.	Les rues et le pont	78
2.1.6.	Les structures économiques	78
2.1.7.	L'habitat civil	79
2.2.	Essai d'analyse morphologique du cadastre de Lavardin	82
2.3.	Essai de synthèse des principales transformations du bourg de Lavardin	82
2.3.1.	Phase 1 : Un château, son bourg et une église.....	82
2.3.2.	Phase 2 : Un agrandissement ?	82
2.3.3.	Phase 3 : L'accroissement vers l'est et le nord.....	82
3.	Première analyse morpho-historique de Montoire.....	83
3.1.	Topographie historique de Montoire	83
3.1.1.	Le château	83
3.1.2.	Les édifices religieux.....	84
3.1.3.	Les structures d'accueil et de charité.....	87
3.1.4.	Les structures économiques	87
3.1.5.	Les moulins	88
3.1.6.	L'enceinte de ville.....	88
3.1.7.	L'habitat civil	89
3.2.	Analyse morpho-historique	90
3.2.1.	Les sources écrites.....	90
3.2.2.	L'analyse morphologique	90
3.3.	Synthèse des principales transformations de la ville de Montoire	91
3.3.1.	Phase 1 : 10 ^e -12 ^e s. : Le château, son bourg et l'occupation autour de Saint-Laurent des Varennes	91
3.3.2.	Phase 2 : 13 ^e –mi-14e s. : la place du marché.....	91

3.3.3. Phase 3 : Mi 14 ^e s. –18 ^e s. : la ville enclose	91
4. Premiers éléments d'analyse de Trôo	92
5. Premiers éléments d'analyse des Roches-L'Evêque.....	96
5.1. L'église paroissiale.....	96
5.2. L'enceinte.....	96
5.3. Autres édifices	97
5.4. Un noyau primitif ?	97
5.5. L'habitat civil.....	97
6. Premiers éléments d'analyse de Thoré la Rochette	99
6.1. Le bâti médiéval.....	99
Synthèse et perspectives	101
Sources	103
Bibliographie.....	104
Liste des figures.....	107
Résumé	112
Documents et planches.....	115
Liste des documents.....	115
Liste des planches	115
Résumé	124

Les photographies sont des auteurs, sauf mention contraire

Remerciements

Pour l'étude de la mairie de Lavardin et pour le début de l'inventaire du bâti médiéval, nous avons reçu le soutien moral, technique et financier de différentes personnes et institutions que nous souhaitons remercier.

Nous remercions M. Thierry Fleury, maire de Lavardin, ainsi que ses adjoints et conseillers, qui ont accepté le principe d'une étude du bâtiment accueillant la mairie, en nous donnant accès à l'ensemble et en nous fournissant des indications précieuses sur l'édifice. Mr Fleury nous a également permis de visiter un autre édifice et d'établir des contacts dans le village de Lavardin.

Merci à M. Jean-Luc Nexon, maire de Troo et Mme Caroline Lance, conseillère municipale, qui ont réalisé une visite de la commune en nous donnant accès à de nombreux édifices, et nous ont communiqué des documents prometteurs pour la suite du travail d'inventaire.

Merci à Daniel Schweitz, qui a bien voulu répondre à nos questions et fournir de la documentation sur Lavardin.

Merci au service des Monuments Historiques pour leur accord concernant l'étude de la Mairie de Lavardin, inscrite depuis 1926 au titre des Monuments Historiques et leur accord de principe pour les analyses éventuelles sur le bâtiment.

Merci au Laboratoire Archéologie et Territoires et la la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire pour le prêt de matériel (outils de relevé et ordinateurs pour le traitement des données).

Merci à Marie-France Creusillet et à l'Association Archéologie pour tous, qui a réalisé la gestion financière du projet.

Enfin, merci à la DRAC Centre val de Loire pour l'autorisation accordée à cette étude en 2018 et pour leur soutien financier.

Données administratives et scientifiques

1. Autorisation de prospection thématique



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ACB

ARRETE D'AUTORISATION DE PROSPECTION THEMATIQUE
N° 18/0154 EN DATE DU 09 AVRIL 2018

LE PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 17-191 du 7 septembre 2017 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n°16-142 du 28 juin 2016 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU le dossier de demande d'opération de prospection thématique présenté par Emeline MAROT reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 18 décembre 2017 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Centre-Nord, lors de sa réunion en date des 05, 06, 07 et 08 mars 2018.

ARRÊTE

Article 1er :

Madame Emeline MAROT, demeurant 71 Rue Jehan Fouquet – 37000 TOURS, est autorisée à procéder à une **opération de prospection thématique annuelle**, à partir de la date du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2018 :

concernant, en région **CENTRE-VAL DE LOIRE** :

Département : **LOIR-ET-CHER**

Commune : **LAVARDIN**

Projet : **Etude de l'habitat civil médiéval des 11^{ème}-14^{ème} siècle de la Vallée du Loir autour de Lavardin.**

Numéro d'**OA0612128**

Coordonnées Lamberts : **Ax = 541623.52** **Ay = 6740035.04**

Parcelle cadastrale : **AD n° 50**

Axe - 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles gallo-romains, médiévaux et modernes

Organisme de rattachement : **UMR 7324 CITERES-LAT – Laboratoire Archéologie et Territoires**

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération. L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

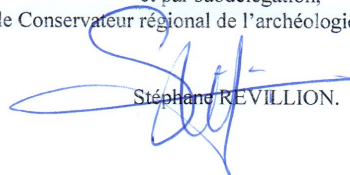
Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - prescriptions particulières à l'opération : NEANT

Article 5 - la directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 09 Avril 2018

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,



Stéphane REVILLION.

DESTINATAIRE :

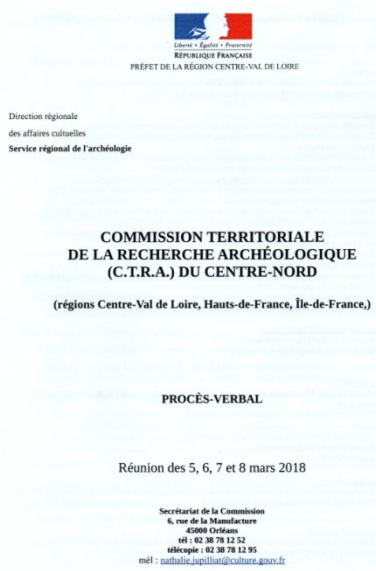
Harold LETHROSNE

COPIES :

UMR 7324 CITERES-LAT
Préfecture du Loir-et-Cher
Gendarmerie du Loir-et-Cher
Commune de Lavardin
Propriétaire des terrains (Mairie Lavardin)

ARR-AUT-PROSPECTION THEMATIQUE n°18/0154

2. Avis CTRA



La Commission s'est tenue dans les locaux de la DRAC Centre-Val de Loire, 6 rue de la Manufacture, pavillon R.

Présents :

Président de séance :

- Stéphane Révillion, Conservateur régional de l'archéologie (Centre-Val de Loire), représentant Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire.

Membres de la Commission :

- Geertrui Blancquaert, Ingénieur de recherche, Direction régionale des affaires culturelles Grand-Est, site de Chalons-en-Champagne, service régional de l'archéologie, spécialité Protohistoire récente ;
- Isabelle Caillot, responsable d'opérations, Evéha Paris, spécialité : Médiéval et Moderne ;
- Christophe Gilabert, conservateur du patrimoine à l'INP d'Occitanie, Service régional de l'archéologie, spécialité : Néolithique ;
- Marc Heijmans, Ingénieur de recherche, CNRS, UMR, Centre Camille Julian Aix-Marseille-Université, spécialité : Antiquité ;
- Claude Héron, Attaché de conservation du patrimoine, chef du bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis, spécialité : Moyen Âge, Moderne ;
- Isabelle Kerouanton, Ingénieur chargée de recherche (Inrap), Direction interrégionale Grand Sud- Ouest, spécialité : Protohistoire ancienne ;
- Étienne Louis, Conservateur du patrimoine, adjoint au directeur à la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomérations du Douaisis, spécialité : Moyen Âge ;
- Roland Nespoulet, maître de conférences, Muséum d'Histoire Naturelle, UMR 7194HNHP du CNRS, Paris 16^e, spécialité : Préhistoire ancienne ;
- Stéphane Venault, Chargé d'opérations et de recherches, responsable d'opérations, (Inrap), Centre de recherches archéologiques de Dijon, spécialité : Antiquité ;

Conservateurs régionaux de l'archéologie

- Jean-Luc Collart (Hauts-de-France) ;
- Stéphane Deschamps (Île-de-France) ;

Assistait à la séance :

- Murielle Leroy, Ministère de la Culture et de la communication, Inspection générale des Patrimoines

Excusés :

- Claude Héron (lundi après-midi)
- Isabelle Caillot

Secrétaire de séance :

- Solange Lauzanne, Ingénieur d'études à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie .

Secrétariat de la commission :

- Nathalie Jupilliat, Secrétaire administratif à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie

Axe 09 « Le phénomène urbain »

Région Centre-Val de Loire

– Loir-et-Cher – Trôo, Montoire, Lavardin : Habitat civil médiéval des 11^{ème} au 14^{ème} s. de la vallée du Loir autour de Lavardin – Prospection thématique

Responsable d'opération : Emeline Marot (UNIV), Université François-Rabelais de Tours
Rapporteur : C. Héron

Présentation et analyse du dossier

Le rapport examiné vient à l'appui d'une demande prospection-inventaire déposée par Emeline Marot, membre associé de l'UMR 7324 CITERES-LAT. Cette recherche aurait pour objet l'habitat civil des 11^e-14^e siècles autour de Lavardin, dans un secteur de la vallée du Loir comprenant aussi les bourgs de Montoire-sur-le-Loir, Thoré-la-Rochette, Trôo. Elle débiterait par l'étude du bâtiment dit « le presbytère » ou « le prieuré Saint-Genest », sis à Lavardin. Classé parmi les Monuments historiques depuis 1926, cet édifice comprend des éléments associables aux 10^e-11^e siècles (baies, cheminée) et a fait l'objet de transformations ultérieures, notamment la construction, au 14^e siècle, de deux étages voûtés en arêtes, et l'adjonction, au 15^e siècle, de deux corps de logis latéraux. Le projet d'étude de ce bâtiment porte, fort logiquement, dépouillement des fonds d'archives, études archéologiques des parements extérieurs à partir de relevés photogrammétriques, des parements intérieurs à partir de relevé 3D, datations radio-carbone et dendrochronologiques. L'étude s'étendra ensuite aux abords de Lavardin, dans la perspective spécifique de la prospection-inventaire et pourrait s'étendre aux constructions troglodytiques, religieuses ou domestiques.

Docteur en histoire, auteur en 2013 d'une thèse consacrée à l'architecture civile et à la formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) conduite sous la direction d'E. Lorans, très associée aux travaux dirigés par cette dernière, Emeline Marot apparaît tout à fait qualifiée pour conduire le projet de recherche qu'elle décrit dans le présent document. On ne peut qu'en approuver l'engagement, en se demandant néanmoins s'il ne devrait pas relever de deux opérations distinctes : une étude d'élévation, conduite sous le régime de la fouille programmée, du « prieuré Saint-Genest » ; une prospection thématique qui devra être particulièrement vigilante à débusquer les maisons médiévales masquées par des transformations ultérieures.

Après discussion générale et avis du conservateur régional de l'archéologie, la commission adopte l'avis suivant :

Avis de la commission

La commission a examiné la demande de prospection thématique déposée par Emeline Marot, dont l'objet est le repérage de l'habitat civil médiéval autour de Lavardin (Loir-et-Cher) et l'étude détaillée de l'un de ces bâtiments. Elle est favorable à la mise en place de cette opération en 2018.

Introduction

Présentation du projet

Le projet intitulé "Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher)" a été envisagé sous la forme d'une prospection inventaire du bâti civil médiéval dans une partie du canton de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), autour de Lavardin (**Figure 1, Figure 2**).

Un édifice de cette commune constitue le point de départ de l'étude pour la campagne 2018 : il s'agit du "presbytère de Saint-Genest" (actuelle Mairie de Lavardin), daté jusque là des 11^e ou 12^e siècles (fiche Monuments Historiques). Il pourrait être le bâtiment le plus ancien de l'agglomération avec l'église et il a connu de nombreuses transformations au cours du Moyen Age. Si sa fonction est traditionnellement reconnue comme le prieuré ou le presbytère de Saint-Genest, il comporte des caractéristiques du bâti civil et sa fonction demande donc à être précisée. Il constitue ainsi une source d'informations très précieuse pour l'étude du bâti médiéval de la vallée du Loir.

Des prospections ont également été prévues dans plusieurs communes avoisinantes pour situer chronologiquement et typologiquement l'édifice de Lavardin et évaluer le potentiel architectural du bâti médiéval de la zone d'étude.

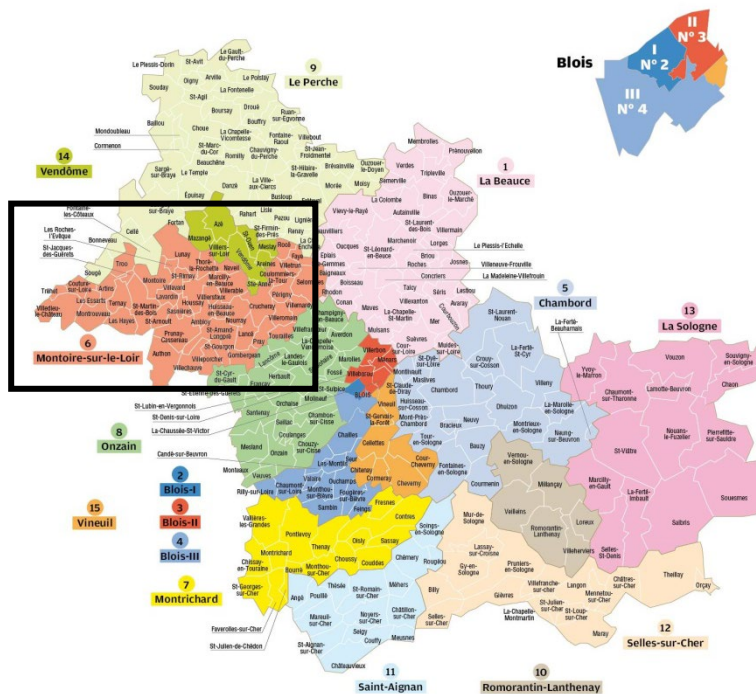


Figure 1 : Localisation du canton de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) (image <https://www.actualitix.com/carte-loir-et-cher.html>)



Figure 2 : Carte IGN correspondant à la partie de la vallée du Loir concernée par l'étude et localisation de Lavardin (extrait de Géoportail)

Les études réalisées dans cet espace géographique sont très rares : quelques dossiers des Monuments historiques concernent certains bâtiments civils (dont la mairie de Lavardin, inscrite), mais le bâti civil (habitat laïc ou habitat religieux) reste très largement à étudier. Le service de l'inventaire du Patrimoine de la Région Centre n'a pas encore réalisé d'étude dans cette zone. Seule la ville de Troo a fait l'objet d'un inventaire réalisé par V. Schemmama et V. Mataoucheck portant sur l'ensemble du bâti ancien (religieux, laïc, défensif, SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004). Plusieurs communes comportent des habitats médiévaux déjà repérés mais peu ou pas étudiés : Lavardin, Troo, Montoire-sur-le-Loir, Thoré-la-Rochette, etc.

Toutefois, l'objectif du projet n'était pas de réaliser un inventaire complet du bâti médiéval, mais d'identifier des habitations ayant des caractéristiques comparables au "presbytère" de Lavardin, dont la fonction originelle restait à déterminer (résidence religieuse ou laïque).

Cette étude constitue un prolongement de la thèse de doctorat d'Emeline Marot soutenue en 2013 et qui portait sur l'habitat médiéval et la formation du tissu urbain de Châteauneuf à Tours du 10^e au 14^e siècle (MAROT 2013). Cette thèse a permis de mettre en évidence des formes architecturales spécifiques aux 11^e-13^e siècles, correspondant à des résidences bourgeoises ou élitaires, comme les maisons-tours. Ce type de construction, qui est progressivement mieux identifié en milieu urbain, reste moins connu en milieu rural ou dans les petites agglomérations, comme celles de la vallée du Loir.

L'objectif du projet est donc d'identifier et d'étudier le bâti civil des 11^e-14^e siècles à Lavardin et dans les agglomérations environnantes, correspondant à la portion de la vallée du Loir située à l'ouest de Vendôme, en se concentrant dans un premier temps sur la mairie de Lavardin.

Les réalisations de 2018

Le travail de terrain et d'analyse a été réalisé par Emeline Marot (docteur en archéologie spécialisée en architecture médiévale, Gaël Simon (docteur en archéologie spécialisé en archéologie urbaine), Daniel Morleghem (docteur en archéologie spécialiste des carrières) et Clément Letor (titulaire d'un master en archéologie et spécialiste de l'architecture en bois). G. Simon, D. Morleghem et C. Letor ont été salariés pour une durée cumulée correspondant à 2 mois de travail, grâce à la subvention allouée par le Service Régional de l'Archéologie.

L'objectif principal de cette première année de travail sur la vallée du Loir était l'analyse archéologique du bâtiment abritant la mairie de Lavardin, mais le travail d'inventaire des communes avoisinantes a également été commencé. Au total, 17 journées/hommes de travail sur le terrain ont été réalisées, en mai puis en novembre 2018, correspondant à des relevés et de l'analyse architecturale à Lavardin, à des prospections dans la vallée du Loir ou à du travail en archives à Blois ou Charenton-le-Pont. Le traitement des données architecturales, des données recueillies par les prospections et le remplissage du SIG et de la base de données se sont déroulés en novembre et décembre 2018 puis le rapport a été achevé en janvier-février 2019.

Les résultats de ce travail seront présentés en deux parties. La première correspond à l'étude architecturale de la mairie de Lavardin (le "presbytère"), détaillant les objectifs et les méthodes utilisées ainsi que la synthèse des connaissances acquises sur l'édifice. La seconde partie du rapport détaille les informations recueillies dans le cadre des prospections déjà réalisées et synthétise les pistes de recherches prometteuses pour la poursuite du travail.

Première partie

L'étude architecturale de la Mairie de Lavardin ("Prieuré Saint-Genest")

Emeline Marot, Clément Letor, avec la participation de Daniel Morleghem

3. Présentation du site, méthodes et objectifs

3.1. Présentation du bâtiment

Le village de Lavardin est situé sur la rive sud du Loir, à 18 km à l'ouest de Vendôme, au pied d'un coteau et d'un éperon sur lequel un château a été construit. Le village s'organise autour d'une place créée dans le prolongement d'un point de franchissement du Loir et autour de l'église Saint-Genest, longée par la rue principale, menant du château au sud-ouest vers l'agglomération de Villavard au nord-est.

Le château est mentionné pour la première fois à la fin du 10^e siècle sous le terme de *castrum*, comme Montoire. Le bourg possède dès le 11^e siècle au moins deux prieurés, Saint-Genest et Saint-Gildéric, devenu Saint-Martin et conserve des bâtiments datant du 12^e au 19^e siècle.

Le substrat géologique autour de Lavardin associe un tuffeau turonien supérieur et des argiles à silex (GIOT 1999, **Figure 3**). Le coteau de calcaire et les pentes de l'éperon sont percés de nombreuses cavités (caves et carrières) à la fois dans le bourg et aux environs.

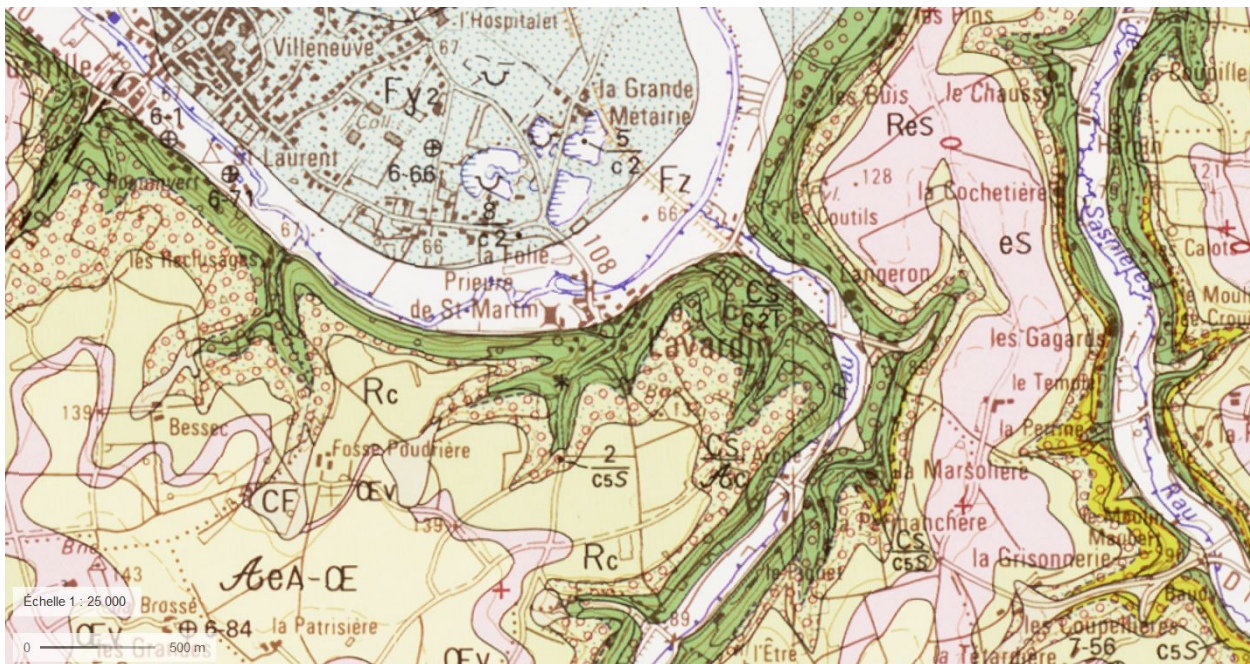


Figure 3 : Carte géologique de Lavardin (BRGM) tuffeau en vert foncé, argiles à silex en vert-jaune.

Le bâtiment abritant la mairie de Lavardin est situé au cœur du village, au carrefour des deux rues principales, au chevet de l'église Saint-Genest (**Figure 4**, **Figure 5**, **Figure 6**).

Il est constitué de trois corps de bâtiment jointifs, bordés par la rue au nord-ouest et entourés d'une cour sur les autres côtés. La dénivellation du terrain à cet endroit implique que les constructions présentent deux niveaux d'élévation sur la cour arrière et trois sur la rue (**Figure 7**, **Figure 8**, **Figure 9**). La partie sud-ouest constitue le bâtiment 1, le bâtiment le plus élevé au centre est le bâtiment 2, et l'extension aux dimensions plus réduites au nord-est est le bâtiment 3 (**Planches 1-1 et 1-2**).

L'ensemble est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis le 6 janvier 1926.

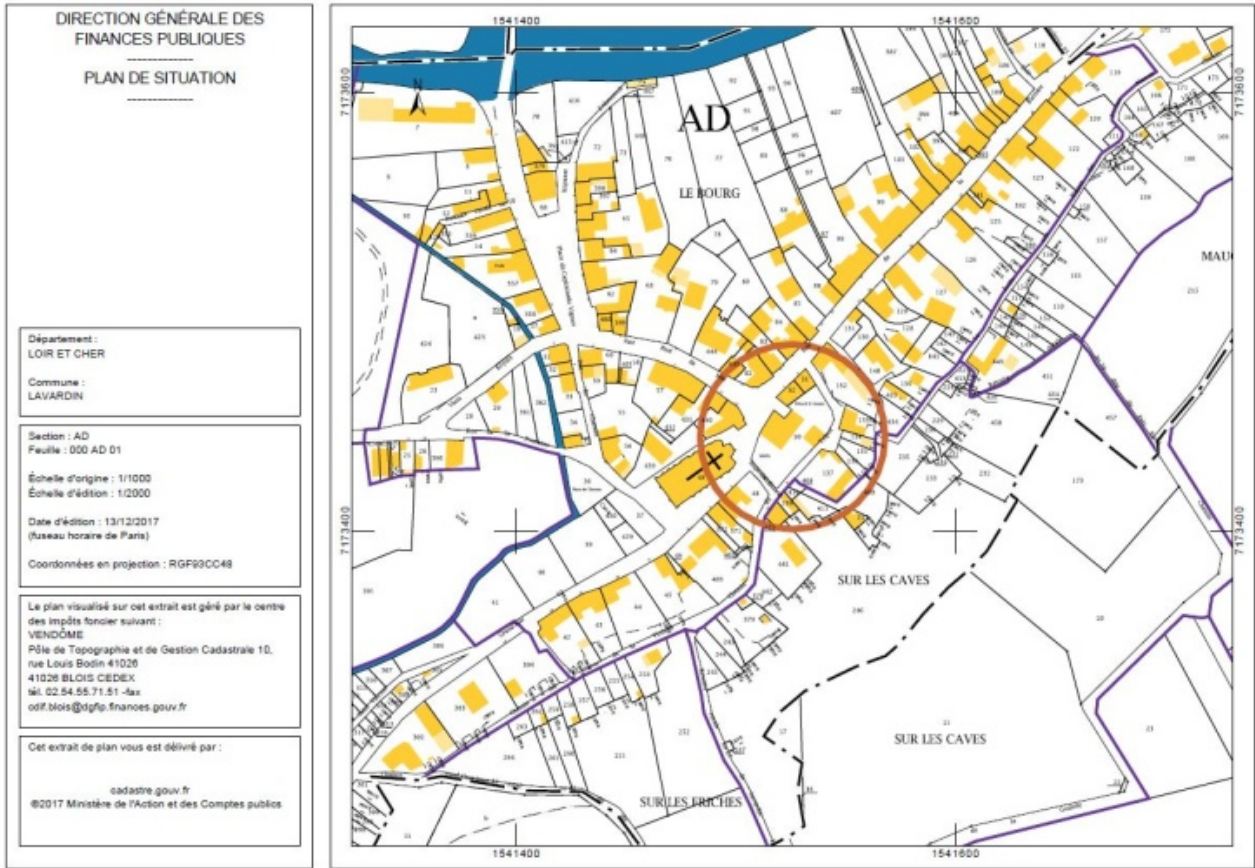


Figure 4 : Détail du Cadastre du centre de Lavardin et position du "presbytère" (section AD, parcelle 50) (Géoportail)

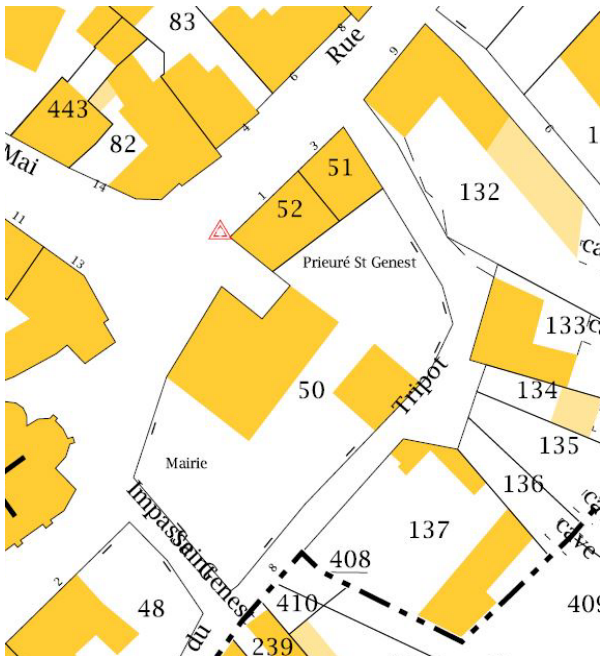


Figure 5 : Parcelle du "presbytère" (section AD, parcelle 50).

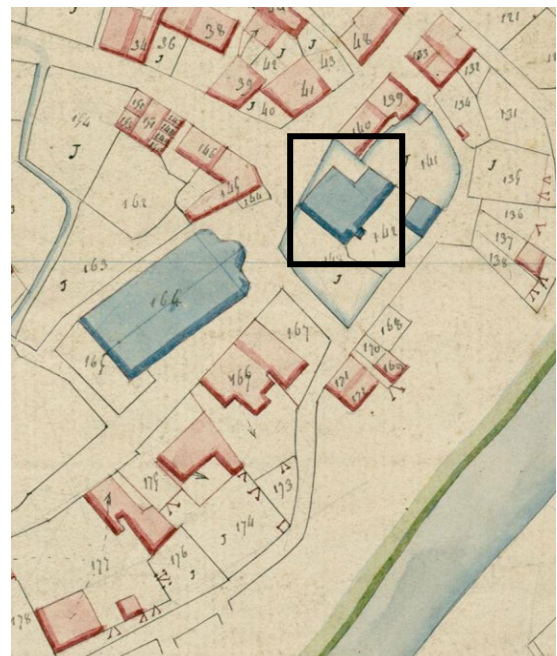


Figure 6 : Détail du plan cadastral de 1826, emplacement du bâtiment étudié (Lavardin, section B1, Archives Départementales du Loir-et-Cher, 2P2/114/3).



Figure 7 : Façade nord-ouest sur la rue (bâtiments 1 à 3)



Figure 8 : Façades sud-ouest et sud-est sur la cour (bâtiments 1 et 2)



Figure 9 : Façade nord-est sur la cour (bâtiments 2 et 3)

Les connaissances sur le bâtiment reposent une description par G. Launay (LAUNAY 1889 : 42), un texte d'E. Pilté écrit en 1909, fournissant une description avec quelques indications sur des éléments disparus depuis (PILTÉ 1909), sur un paragraphe écrit par F. Lesueur (LESUEUR 1969 : 201) et sur la courte analyse jointe au dossier d'inscription de l'édifice au titre des Monuments Historiques.

"Presbytère actuel, occupant un vaste bâtiment, du 10^e au 11^e siècle, en pierres appareillées, remanié et agrandi aux 12^e, 13^e et 14^e siècles. Corps de logis principal, à deux pignons et deux étages. Longueur, 12 m ; largeur 5,85 m ; épaisseur des murs 1,2 m. Porte cintrée à double archivolte au rez-de-chaussée du pignon nord. Dans celui du sud, large contre-fort saillant terminé en échelons, à la hauteur des rampants du toit, par un tuyau de cheminée cylindrique. Fenêtres romanes, muées de chaque côté ; deux autres du 13^e siècle au-dessous, faisant place, plus tard, à deux du 15^e siècle. Construction, au 14^e siècle, de deux étages de voûtes d'arêtes sur nervures, reposant sur des culs-de-lampe. Addition, au 15^e siècle, d'un corps de logis à droite et à gauche, abrités sous le toit prolongé du grand bâtiment." (LAUNAY 1889 : 42).

"L'ancien prieuré (depuis presbytère, actuellement mairie) est une grande construction dont le gros œuvre remonte au 12^e siècle et qui montre encore des fenêtres murées de cette époque. Sur l'un des pignons un corps de cheminée, faisant saillie à l'extérieur, se termine par une colonne creuse appareillée. Au début du 14^e siècle,

l'intérieur a reçu deux étages de voûtes d'ogives, celles de l'étage supérieur avec culs-de-lampe et clés sculptées. Une grande cheminée date de cette réfection." LESUEUR 1969 : 201

Description de l'édifice par le service des Monuments historiques (base Mérimée) : "Bâtiment des 10^e-11^e siècles, remanié et agrandi aux 12^e et 14^e siècles. Construction, au 14^e siècle, de deux étages de voûtes d'arêtes sur nervures. Addition, au 15^e siècle, d'un corps de logis à droite et à gauche. Époque de construction : 12^e siècle ; 16^e siècle"

E. Pilté a décrit l'essentiel des différentes ouvertures et remaniements qu'a connu le bâtiment, depuis sa construction jusqu'au 18^e siècle. Il a identifié les principales caractéristiques architecturales et proposé des éléments de datation qui semblent cohérentes avec les résultats des nouvelles analyses. Son texte fournit de plus quelques informations sur des éléments détruits aujourd'hui (cheminée, mur de refend).

Toutefois, sa présentation reste courte et constitue plutôt un appel à de futurs chercheurs en justifiant l'intérêt archéologique de l'édifice.

La datation de l'édifice et de ses multiples transformations est restée un point délicat, dans ces premières études comme dans la fiche des Monuments Historiques. Sa construction originelle est attribuée aux 10^e-11^e siècles (Launay, MH) ou au 12^e siècle, l'ajout de deux niveaux de voûtes est daté du 13^e ou du 14^e siècle, tandis que l'adjonction des deux corps de bâtiments est associée au 15^e ou au 16^e siècle.

Le bâtiment est donc bien connu et son intérêt architectural est identifié depuis la fin du 19^e siècle, mais aucune étude récente n'avait été menée avec des méthodes de relevé et d'analyses archéologiques.

3.2. Présentation des objectifs et des méthodes

3.2.1. Les objectifs et les limites de l'étude

L'objectif de la présente étude était de réaliser des relevés du bâtiment, plus facilement envisageables avec les méthodes récentes, et de faire une étude archéologique pour mieux comprendre la chronologie de ses transformations.

L'étude des différentes parties de l'édifice, même des moins accessibles (combles, parties hautes des façades), a permis de recueillir des renseignements complétant ou pondérant les analyses succinctes réalisées jusque là, qui s'appuyaient sur les parties les plus visibles des bâtiments : les façades et les deux pièces principales voûtées.

Toutefois, certaines difficultés ont été rencontrées, liées notamment aux restaurations du bâtiment. La dernière a en effet entraîné des reprises importantes des maçonneries, compliquant l'analyse. Les façades extérieures ont ainsi été entièrement rejointoyées, de même que les murs des deux pièces du rez-de-chaussée (bâtiments 1 et 2). De plus, les pièces de l'étage ont été largement enduites, masquant une grande partie des maçonneries, ne laissant visibles que les blocs formant l'encadrement des ouvertures. En revanche, les murs des pièces du niveau supérieur ont été préservés en l'état.

La perte d'information liée à ces travaux implique des difficultés pour identifier la chronologie de certaines maçonneries ou d'identifier les percements et les reprises, ce qui a conduit à certaines incertitudes dans le passage de l'édifice.

3.2.2. Les méthodes d'analyse archéologique

L'analyse archéologique a été menée en réalisant un enregistrement systématique des maçonneries visibles, en définissant des Unités de construction (UC), c'est-à-dire la plus petite partie d'une maçonnerie cohérente du point de vue constructif et chronologique, ainsi que des Entités Architecturales (EA)

correspondant à tout élément architectural structurant : portes, fenêtres, cheminées, voûtes, arcs, escaliers, etc. Les EA sont identifiées par un numéro de 1 à n précédés d'un code de trois lettres permettant d'identifier leur fonction (**Figure 10**).

Type d'Entité Architecturale (EA)	Code utilisé
Arc	ARC
Baie	BAI
Cheminée	CHE
Cloison	CLO
Escalier	ESC
Fenêtre	FEN
Ferme (charpente)	FER
Four	FUR
Niche	NCH
Ouverture	OUV
Placard	PLC
Plafond / Plancher	PLA / PLF
Porte	POR
Sol	SOL
Support	SUP
Trémie	TRE
Voûte	VOU

Figure 10 : Liste des codes utilisés pour les entités Architecturales

Les murs ont été définis comme de grands ensembles servant au repérage dans le bâtiment mais ne constituent pas des unités cohérentes chronologiquement (murs 100 à 106, **planches 1-1 et 1-2**).

Des fiches d'enregistrement ont été utilisées pour l'analyse des UC et des EA, comportant une description (matériaux, modules, liants, formes et décors), une interprétation et les liens stratigraphiques permettant l'établissement d'un diagramme de l'ensemble des maçonneries. Ce diagramme est la base servant à définir les phases de construction de l'édifice. Les listes des Unités de Construction et d'Entités Architecturales sont présentées en fin de rapport (Documents).

L'analyse des maçonneries a été réalisée par E. Marot et l'étude des charpentes a été effectuée par C. Letor.

3.2.3.Méthodes de relevé (E. Marot, D. Morleghem)

Le relevé archéologique du bâtiment, ou plutôt des trois corps de bâtiment, a constitué une étape importante de l'étude, pour lequel des méthodes différentes ont été adoptées en fonction de l'accessibilité et du caractère informatif des maçonneries : scanner 3D et photogrammétrie. De même, le traitement des données produites a été adapté pour répondre aux questions archéologiques.

L'ensemble du bâtiment a fait l'objet d'un relevé au scanner 3D dont l'objectif principal était de réaliser des plans des différents niveaux, des coupes et relevés de façades sur toute la hauteur de l'édifice, ainsi qu'un relevé de la charpente. Le relevé effectué n'avait pas pour objectif de faire du pierre à pierre, ce qu'ont permis des relevés manuels et photogrammétriques.

Le relevé 3D est réalisé en trois temps :

- **étape n° 1** : le relevé sur le terrain :

- méthodologie générale :
 - le Focus 3D est un scanner fixe qui peut scanner tout autour de lui excepté en dessous une zone correspondant peu ou prou au trépied de l'appareil ;
 - le recalage des nuages de points nécessite au minimum 3 références communes sur chaque scan : il s'agit en général de l'horizontal calculé par l'inclinomètre de l'appareil et de deux références artificielles (aussi appelées sphères de recalage) ; en cas de besoin des références « naturelles » peuvent également être utilisées (angle d'une pierre ou d'un creusement, surface plane, etc.) mais sont parfois moins précises ;
 - un cheminement est planifié au début de l'opération de sorte à maximiser la zone couverte par chaque station et à en minimiser le nombre sans pour autant atténuer la qualité du relevé ;
- paramétrage de l'appareil : deux paramètres principaux sont à prendre en compte qui ont une incidence sur le temps de relevé, le poids des fichiers et évidemment le niveau de détail : la *résolution* correspond au nombre de points par scan (entre 11 et 48 millions en général) ; la *qualité* correspond au nombre de fois qu'un point est pris/vérifié, ce qui permet de réduire le bruit du relevé ;
- étape n° 2 : le recalage des nuages de points et les traitements préliminaires/nettoyages sont réalisés sur ordinateur, il s'agit :
 - dans un premier temps de recaler tous les nuages ensemble ;
 - ensuite d'éliminer les points perdus, les doublons ;
 - enfin de coloriser les nuages ;
- étape n° 3 : le traitement des données : c'est durant cette étape du travail que les nuages de points sont finement nettoyés, échantillonnés, découpés, *etc.* et que les ortho-images sont produites.

Le scan en 3D a ainsi permis d'établir des coupes longitudinales et transversales des trois corps de bâtiment pour les trois niveaux d'élévation, facilitant ainsi la compréhension des volumes généraux intérieurs et extérieurs, et de réaliser rapidement des plans complets des différents niveaux, intégrant notamment les voûtes sur croisées d'ogive, qu'il aurait été complexe de relever avec d'autres méthodes (Figure 11).



Figure 11 : Coupe longitudinale du bâtiment 2 obtenue grâce au nuage de points créé au scanner 3D (D. Morleghem)

En ce qui concerne les façades extérieures, qui concentrent des informations architecturales importantes du fait de l'absence d'enduit couvrant, il a paru nécessaire de réaliser des relevés plus précis que le scan 3D, qui fournit un nuage de points dont la précision diminue lorsque la distance avec l'appareil augmente. La photogrammétrie a donc été utilisée pour obtenir des orthophotographies précises des maçonneries extérieures, mais également pour relever des détails architecturaux ponctuels, comme les consoles des cheminées ou les traces d'enduit peint conservées sur le linteau d'une porte. Des tests ont été réalisés sur certaines ouvertures afin de comparer des relevés réalisés à la main et des orthophotographies créées par photogrammétrie, et c'est cette dernière méthode qui a finalement été favorisée pour le traitement de ces éléments.

La photogrammétrie consiste en la réalisation de multiples photographies d'un même objet selon des positionnements complémentaires, afin d'obtenir une couverture photographique suffisante pour recréer dans un logiciel un nuage de points en volume, en utilisant les principes de la stéréotomie. La réalisation des photographies sur le terrain ne demande pas de préparation ni de matériel spécifique mais une simple méthodologie pour positionner les prises de vue afin d'optimiser les résultats dans le logiciel choisi (ici, Agisoft Photoscan).

Chaque mur est donc photographié par bandes horizontales ou verticales, avec un recouvrement entre chaque cliché, et selon trois angles différents (à hauteur d'homme, agenouillé, et en haut d'une échelle) pour permettre au logiciel d'établir des correspondances entre les photographies. Les angles et recoins de l'édifice font l'objet de séries de photographies complémentaires pour s'assurer de l'absence de zones non renseignées dans le nuage de points final.

Chaque façade extérieure a donc été ainsi traitée, afin d'obtenir des orthophotographies dont la précision est suffisante pour réaliser un relevé en pierre à pierre (**Figure 12**), et les données du scanner 3D ont été utilisés pour mettre à l'échelle les orthophotographies et faire correspondre les différents relevés. Certains détails architecturaux ont été traités de la même façon, et les relevés qui ont ainsi été reproduits à l'échelle 1/10^e ou 1/20^e ont également été réintégrés dans les relevés généraux des trois niveaux du bâtiment à l'échelle 1/100^e (**Planches 1-3 à 1-28**). L'altitude NGF n'ayant pu être calculée, un point de référence relatif a été créé au point le plus bas de la façade nord-ouest sur la rue, notée 0, les maçonneries du bâtiment culminant à un peu plus de 17 m de haut.



Figure 12 : Orthophotographie de la façade sud-est des bâtiments, réalisée par photogrammétrie (E. Marot)

4. Résultats de l'étude

La campagne de relevés associée à l'analyse archéologique des maçonneries et de la charpente permet de proposer une chronologie générale pour la construction et les réaménagements de cet ensemble bâti.

La mairie comporte trois corps de bâtiment, communiquant entre eux aux niveaux deux et trois et couverts par trois charpentes à fermes et pannes indépendantes les unes des autres (**planches 1-1 et 1-2**). La restauration récente a laissé apparentes certaines transformations anciennes, comme des fenêtres et des portes bouchées.

Les analyses architecturales succinctes réalisées jusque là définissent le bâtiment central comme étant le plus ancien, avec l'adjonction de deux corps de bâtiment plus tardifs de part et d'autre, au 15^e ou au 16^e siècle selon les auteurs. La nouvelle analyse réalisée en 2018 a montré que les transformations ont été plus complexes au cours du Moyen Âge.

4.1. Description de l'état actuel des édifices

Le bâtiment 1

Le bâtiment 1, situé au sud-ouest, est formé d'une partie des murs 100, 101, 103 et 104 et est couvert par une toiture en appentis, accolée au bâtiment 2, plus élevé (**Figure 13, Figure 14**). Il comporte plusieurs accès : la porte 1 sur la rue ouvre dans la pièce du rez-de-chaussée partiellement enterrée. La porte 7, située en haut de l'escalier droit ESC 8, ouvre au niveau de la cour arrière (**Figure 15, Planche 1-3**). À ce niveau, les pierres des murs sont apparentes et seuls les joints ont été masqués. Une porte et une baie bouchée témoignent de percements anciens dans le mur 104 (POR 3, FEN 4), tandis que le mur opposé comporte un arc de décharge ou arc de fondation (ARC 6) et plusieurs reprises. Un large contrefort est visible à l'angle ouest, sur la rue, percé d'une petite ouverture (OUV 2, **Figure 13, Planche 1-5**).

Le niveau 2 est accessible depuis la façade sud-ouest par l'escalier 13 et la porte 10, et communique avec le bâtiment 2 par deux portes, POR 52 et 54 (**Planche 1-11**). Les maçonneries sont entièrement enduites à l'intérieur à ce niveau et sur la façade sud-ouest (**Figure 8**). En revanche, les pignons en pierres d'appareil fournissent plus d'informations, notamment la présence d'une porte et d'une fenêtre bouchées (POR 21, OUV 22, **planche 1-9**).

Le dernier niveau, inaccessible, est toutefois observable partiellement par une ouverture dans le mur 104 au niveau 3 (OUV 69). Seul le sommet du mur gouttereau 100 est visible à ce niveau, tandis que les murs pignons en moyen appareil 101 et 103 comportent plusieurs ouvertures bouchées (OUV 19 et 22) et des traces de peinture ou d'un négatif de charpente (**Figure 16**).

La charpente du bâtiment 1 se compose actuellement de trois demi-fermes dont deux anciennes (FER 16 et 17, **Figure 16, planche 1-11 et 1-20**). Ces dernières sont constituées des éléments de base composant une ferme : un poinçon, un arbalétrier et un entrait auxquels s'assemblent deux contrefiches. La première s'assemble avec l'arbalétrier et le poinçon et la seconde avec l'arbalétrier et l'entrait. La troisième ferme est une construction récente résultant probablement de la restauration de la couverture en 1952 (MAP 0081/041/0081). Elle se compose d'un entrait et de deux liens disposés l'une sur l'entrait, l'autre contre la maçonnerie mitoyenne du bâtiment 2. Il n'y a pas d'arbalétrier, ni de poinçon dans cette demi-ferme, de ce fait, ce sont les liens qui portent les pannes à cet endroit au lieu d'échantignolles comme sur les charpentes des autres bâtiments. Cette nouvelle demi-ferme en remplace une ancienne dont seul l'entrait a été conservé en place. Plusieurs pièces de bois sont en remploi ou ont été déposés.



Figure 13 : Façade sur rue du bâtiment 1



Figure 14: Façade sur cour du bâtiment 1



Figure 15 : Vue du niveau 1 du bâtiment 1, murs 103 et 104



Figure 16 : Vue du niveau 3 du bâtiment 1, charpente et mur pignon nord-ouest (mur 101).

Le bâtiment 2

Le bâtiment 2, le plus élevé et en position centrale, est formé des murs gouttereaux 102 et 104 et des murs pignons 103 et 101 (pignon découvert à crossettes), mesurant respectivement 14 et 17 m de haut, du fait de l'aménagement du terrain en terrasse (**Planche 1-1**). Ce bâtiment comporte lui aussi trois niveaux, mais ils sont décalés par rapport à ceux des deux autres corps de bâtiment (**Figure 17, Figure 18**).

Le niveau 1 est couvert de deux travées voûtées sur croisées d'ogives séparées par un large arc doubleau au tracé brisé (VOU 27, 28, ARC 29, **Figure 19**). Cet espace est ouvert sur la rue au nord ouest, avec la porte 23 et la baie 24. Le mur opposé comporte deux ouvertures transformées en soupiraux, ouvrant au ras du sol dans la cour arrière (OUV 25 et 26), tandis que les murs latéraux conservent les traces de plusieurs ouvertures bouchées, vers les bâtiments 1 et 3 (POR 3, FEN 4, POR 33).

Le niveau 2 est voûté lui aussi avec deux travées de croisées d'ogives associées à un arc doubleau central mouluré plus fin qu'au niveau inférieur, et des culots sculptés à chaque retombée des arcs (VOU 40, 42, ARC 41, **Figure 20**). Cet espace est accessible depuis la cour arrière (porte 34 et escalier 87), ainsi que par des portes de communication avec les bâtiments 1 et 3 (POR 52, 54, 47, 48). Une grande cheminée à hotte pyramidale occupe à l'intérieur le centre du mur sud-est (M.103), entre la fenêtre 37 et la porte 34, tandis qu'un coffre de cheminée saillant est visible à l'extérieur, se terminant en gradins surmontés d'un conduit cylindrique au sommet du pignon (CHE 73, **Figure 18, Planche 1-9**).

Le niveau 2 comporte de nombreux percements, niches ou placards, bouchés ou encore en utilisation, qui témoignent de nombreux bouleversements des élévations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, notamment la façade sud-est, qui conserve les traces de trois à quatre phases successives d'ouvertures (FEN 35, 36, 37, 38, 94, POR 34, **Planche 1-9**). En outre, l'enduit couvrant l'essentiel des parements intérieurs masque possiblement d'autres éléments architecturaux ou des reprises de maçonneries, certains éléments étant identifiables uniquement sur les parements extérieurs (OUV 36, 38, 44, 63).

Le troisième niveau, accessible par un escalier en bois depuis le bâtiment 3 (POR 68), est formé par des murs gouttereaux conservés sur 1,5 m de haut, et des pignons de 6 et 7 m de haut. L'ouverture 69 donne en haut du comble du bâtiment 1 tandis que deux autres dans les murs pignons (OUV 62, POR 70) permettaient un accès direct au comble depuis l'extérieur (**planche 1-9, Figure 18**).

La charpente à fermes et pannes du bâtiment 2 se compose de quatre fermes de grandes dimensions (4,50 m de haut pour 7,2 m de long) comprenant un poinçon, deux arbalétriers, un entrain auquel s'ajoutent deux faux-entrains par ferme et un contreventement longitudinal matérialisé par un sous-faîtage et des décharges s'y assemblant avec la panne faîtière (**Figure 21, planches 1-21 à 1-26**). Des liens assurent le maintien du sous-faîtage assemblé aux poinçons élargis à la base de l'assemblage avec cette pièce. Les entrains s'assemblent à des sablières de toiture, composées d'une juxtaposition de bois, grâce à un assemblage en queue d'aronde. L'ensemble de la charpente est homogène avec des chevrons en grande partie conservés sur le versant nord de la toiture et presque toutes les pannes. Deux types d'échantignolles sont également employés dans cette charpente, disposés différemment sur les arbalétriers. Des bois démontés ont été conservés dans cette charpente et quelques-uns remployés.



Figure 17 : Façade nord-ouest du bâtiment 2



Figure 18 : Façade sud-est du bâtiment 2



Figure 19 : Vue du niveau 1 du bâtiment 2, murs 102 et 103



Figure 20 : Vue du niveau 2 du bâtiment 2, murs 102 et 103



Figure 21 : vue du niveau 3 du bâtiment 2, charpente (fermes 65 et 64) et mur pignon 101, avec les ouvertures 60 et 61

Le bâtiment 3

Le bâtiment 3, situé au nord-est, est moins long que le bâtiment 2, ménageant une petite cour le long de la rue (**Planche 1-1**). Ce corps de bâtiment comporte trois niveaux, situés plus bas que ceux du bâtiment 2, et une toiture en appentis. Il est composé des murs 105, 106 et d'une partie des murs 102 et 103 (**Figure 9**, **Figure 22**).

Le rez-de-chaussée est accessible au niveau de la cour avant par la porte 76 et de la cour arrière par la porte 74 et l'escalier 93 (**Figure 24**, **planches 1-9 et 1-13**), tandis que la porte bouchée 33 ouvrait à l'origine dans le bâtiment 2. Un plancher béton récent sépare ce niveau de l'étage, ouvrant dans la cour par la porte 77 et l'escalier 78, ainsi que par deux portes donnant dans le bâtiment 2 (POR 47 et 48). Cette pièce comporte une cheminée remaniée dans le mur sud-est (CHE 75, **Figure 25**), un placard dans le mur 102 (PLC 88) et deux fenêtres dans le mur 105 (FEN 79, 81), dont une ancienne porte ouvrant sur une galerie ou un escalier détruit, dont témoignent également la porte 46 du bâtiment 2 et le vestige de la porte 80, perpendiculaire au mur 105 (**planche 1-13**).

Le dernier niveau, accessible par une échelle, permet l'accès au dernier étage du bâtiment 2 (POR 68) et comporte deux fenêtres dans les pignons. Le mur 103 montre également les traces de la fenêtre 49, à présent bouchée, dont la face interne est visible au niveau 2 du bâtiment 2.

La charpente du bâtiment 3 se compose aujourd'hui d'une seule demi-ferme composée d'un arbalétrier, un poinçon, un entrait, un faux-entrait, un lien le reliant à l'arbalétrier et une jambe de force (**Figure 23**, **Planches 1-27 et 1-28**). La faible longueur du bâtiment a permis de disposer une seule demi-ferme au centre du bâtiment pour son couverture. De nombreux bois sont en remploi dans cette charpente comme le faux-entrait, le lien et la jambe de force de la demi-ferme, mais également des pannes ou le linteau de la fenêtre 82.



Figure 22 : Façade nord-ouest du bâtiment 3



Figure 23 : Vue du niveau 3 du bâtiment 3



Figure 24 : Vue du niveau 1 du bâtiment 3, mur 103 et porte 74



Figure 25 : Vue du niveau 2 du bâtiment 3, murs 103 et 106, porte 77 et cheminée 75

4.2. Présentation des différentes phases de construction

L'analyse architecturale a permis de définir sept phases chronologiques, du début du 12^e siècle au 21^e siècle (**Figure 26, planches 1-4 à 1-15**), les deux dernières phases correspondant à des consolidations et restaurations récentes. Des incertitudes chronologiques ont conduit à proposer deux hypothèses de datation pour certains éléments, mais des études typologiques plus poussées étendues à toute l'aire d'étude du programme pourraient apporter de nouveaux éléments, notamment en ce qui concerne les pignons découverts à crossettes.

Phase 7	21 ^e siècle 20 ^e siècle
Phase 6	19 ^e siècle
Phase 5	18 ^e siècle 17 ^e siècle
Phase 4	16 ^e siècle
Phase 3	15 ^e siècle 14 ^e siècle
Phase 2	13 ^e siècle
Phase 1	12 ^e siècle

Figure 26 : Tableau de correspondance des phases et des siècles de construction

4.2.1. Phase 1 : La construction du bâtiment 2 au cours du 12^e siècle

La première phase de construction identifiée correspond à l'édification du bâtiment 2, dont la forme originelle est encore largement identifiable aujourd'hui (**planches 1-6, 1-8, 1-10, 1-12, 1-29**).

Ce bâtiment est de plan rectangulaire, perpendiculaire à la rue, et mesure 13 m de long pour 7,7 m de large. L'élévation, qui semble intégralement conservée, mesure 12 m de haut et correspondait à deux niveaux.

L'ensemble est construit en pierres de moyen appareil de calcaire jaune, de modules carrés ou rectangulaires, formant des assises réglées mais dont les hauteurs varient de 20 à 35 cm de haut. Les murs sont larges de 1,25 m à la base, de 1m au niveau 2 et de 50 cm au niveau 3, du fait de la présence d'un ressaut intérieur situé à 1,25 m du sommet des murs 101, 102 et 104 (**planche 1-29**). Ce ressaut n'a pas été observé dans le mur sud-est 103, mais il comporte en revanche un coffre de cheminée saillant de 50 cm environ, montant jusqu'au sommet du mur 103 (**Figure 18**), où il se termine en un petit pignon appareillé servant de base à une souche de cheminée cylindrique en pierres d'appareil mesurant au minimum 3 m de haut (**Figure 27, planche 1-29**).



Figure 27 : Détail de la souche de cheminée cylindrique CHE 73 (phase 1) intégrée dans le pignon (phase 3)

La position des ouvertures et la forme des maçonneries indiquent que l'édifice comportait deux niveaux : un rez-de-chaussée partiellement enterré, du fait de la pente du terrain, et un étage élevé, peut-être directement couvert par la charpente.

Le niveau 1 est ouvert sur la rue par la porte 23, qui présente un arc en plein cintre à double rouleau de claveaux à l'extérieur, et un arc surbaissé à l'intérieur, qui semble d'origine (**Figure 28**, **Figure 29**). Le parement extérieur ne conserve pas de relief, il est possible de restituer un cordon et une archivolte moulurée, comme ce qui peut être observé dans l'église Saint-Genest de Lavardin (**Figure 43**).

À côté, une petite baie en lancette à double ébrasement est encore entièrement conservée (BAI 24) et permet de restituer l'apparence des autres baies contemporaines moins bien préservées, toutes construites selon les mêmes principes. Elle est couverte par des arcs en plein cintre clavés à l'intérieur comme à l'extérieur, comporte un arc monolithe en plein cintre bien visible à l'extérieur et un appui quasiment plat situé à 1,5 m du sol intérieur actuel (**Figure 30**, **Figure 31**, **Planche 1-6**). Le couvrement intérieur réalisé en mortier et moellons montre encore les traces des couchis ayant servi de cintre. L'ouverture mesure 80 cm de large pour 1,5 m de haut à l'intérieur, et 70 cm de large à l'extérieur, formant un jour de 20 cm de large et 1,20 m de haut au centre de la baie.



Figure 28 : Face intérieure du mur 101, porte 23 et baie 24 et voûte 27 postérieure (bâtiment 2 niveau 1)



Figure 29 : Face extérieure de la porte 23, transformée lors de la phase 5 (mur 101, bâtiment 2 niveau 1)



Figure 30 : Face intérieure de la baie 24, perturbée par la voûte 27 (phase 3) (mur 101 bâtiment 2 niveau 1)

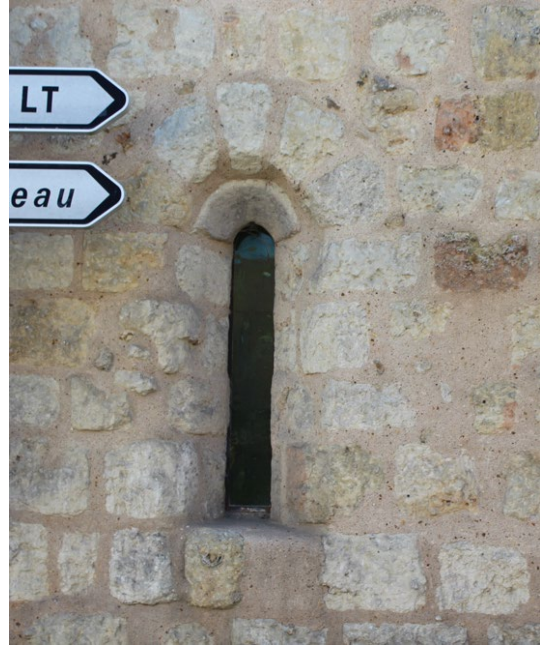


Figure 31 : Face extérieure de la baie 24 (mur 101, bâtiment 2 niveau 1)



Figure 32 : Face extérieure de la baie 4 (mur 104, bâtiment 2 niveau 1)



Figure 33 : Support rectangulaire à l'angle sud de la pièce (bâtiment 2 niveau 1)

Une ouverture similaire ouvrait dans le mur 104 vers l'arrière du bâtiment, mais d'une hauteur plus réduite (BAI 4) et située légèrement plus haut (à plus de 2 m du sol intérieur actuel). Elle est à présent bouchée mais toujours visible à l'intérieur comme à l'extérieur (**Figure 32**, **Planches 1-12 et 1-16**). Enfin, deux autres baies, transformées lors de la phase 3, pourraient avoir existé dans le mur arrière 103 dès la première phase de construction (OUV 25 et 26, **Figure 46**). La baie 26 conserve encore une embrasure appareillée indiquant une contemporanéité avec le mur 103 (**Figure 51**). Le large glacis visible actuellement résulte en revanche d'un agrandissement des ouvertures, ce qui implique une taille bien plus réduite et une position élevée que les deux autres fenêtres, peut-être sous la forme de soupiraux comme actuellement.

Toutes ces ouvertures ont été partiellement masquées et / ou transformées par l'insertion des voûtes sur croisées d'ogives de la phase 3.

Le couvrement originel de cet espace est difficile à restituer : seuls quatre petits piliers rectangulaires conservés sur deux assises aux angles de la pièce pourraient correspondre à des supports d'une voûte ou d'arcs (**Figure 33**). Il existait peut-être des supports intermédiaires sur les murs latéraux 102 et 104, étant donné les proportions du bâtiment, mais la construction lors de la phase 3 des larges piliers supportant l'arc doubleau en masquerait les traces.

La disposition actuelle du terrain, avec le niveau 1 accessible de plain pied depuis la rue, mais la cour arrière située à un niveau intermédiaire entre les niveaux 1 et 2 (**planche 1-1**), semble différente pour la première phase de construction (**planche 1-29**).

Le niveau de la rue a été rehaussé depuis, si l'on considère le niveau de sol intérieur, qui pourrait correspondre au niveau originel ou être légèrement au-dessus. La position de la fenêtre 4 sur un côté du bâtiment, un peu surélevée, montre que le mur était partiellement libre mais que le terrain pouvait être en pente à cet endroit. Les ouvertures 25 et 26 pourraient indiquer un niveau de sol plus élevé à l'arrière du bâtiment comme aujourd'hui. Enfin, le mur 102, constituant la face nord-est du bâtiment, est entièrement aveugle au rez-de-chaussée, mais cela ne signifie pas que cette partie était enterrée. En effet, l'angle nord du bâtiment comporte trois arcs de décharge : deux demi-arcs renforcent le pilier visible à l'intérieur (ARC 30, 31) et un autre arc de décharge aux claveaux traversants est visible à 1,5 m d'écart, perturbé par la création de la voûte postérieure (**Planches 1-6 et 1-8, Figure 34**). Ces éléments témoignent d'une adaptation à un terrain instable, par l'insertion de renforts aux points les plus fragiles des maçonneries. Il est ainsi possible que cet angle nord ait constitué le point le plus bas de la construction, comme aujourd'hui. Le terrain semble donc avoir eu une pente descendant vers le nord et l'ouest, avec un rehaussement du terrain plus tardif côté sud-ouest (devant la baie 4).



Figure 34 : Arc de décharge 32 dans le mur 102 (bâtiment 2, niveau 1)

Le niveau 2, dont le niveau du sol est incertain, était éclairé par au moins cinq baies en lancette, identiques à la baie 4 conservée au rez-de-chaussée : deux dans le mur arrière 103 (BAI 36 et 38), deux dans le mur nord-est 102 (BAI 44 et 49), et une dans le mur opposé 104 (BAI 57). Toutefois, les enduits couvrants empêchent de déterminer s'il existait un pendant à la baie 44 dans le mur 104.

Les deux baies du mur arrière 103 ne sont visibles qu'à l'extérieur, mais conservent encore leurs claveaux larges avec le début de l'ébrasement, et une partie des piédroits (**Figure 35, Figure 36, Planche 1-10**). Elles ont été bouchées et partiellement détruites par la création de nouvelles ouvertures plus grandes au cours des deux phases suivantes.



Figure 35 : Face extérieure de la baie en lancette 36 (phase 1), perturbée par la fenêtre à remplages 35 phase 3) (mur 103, bâtiment 2 niveau 2)



Figure 36 : Face extérieure de la baie en lancette 38 (phase 1), perturbée par la fenêtre 37 à médaillons sculptés phase 4) (mur 103, bâtiment 2 niveau 2)



Figure 37 : Face extérieure de la baie 49 (mur 102, visible au niveau 3 du bâtiment 3)



Figure 38 : Face intérieure de la baie 49 (mur 102 bâtiment 2 niveau 2)

La baie 49 est conservée en grande partie, mais elle a été bouchée lors de la création du bâtiment 3 (**Figure 37, Figure 38, Planches 1-8 et 1-17**). De nombreuses traces d'outils sont visibles sur les blocs extérieurs du parement, notamment un layage fin sur les différentes faces des claveaux et des traces plus lâches sur les autres blocs. La baie 44 est mal conservée, du fait de l'insertion d'une cheminée au 18^e siècle, qui n'a épargné que trois claveaux sur la face extérieure, l'intérieur étant entièrement enduit (**Planche 1-8**).

En ce qui concerne le mur 101 sur la rue, les maçonneries conservées ne présentent pas de traces de baies qui auraient la même forme ou seraient situées à la même hauteur que les autres (**planche 1-29**). Il est toutefois possible que des ouvertures différentes aient existé, peut-être à l'emplacement de la grande fenêtre 43, plus récente. Il pourrait s'agir d'une baie plus large que les autres, située plus près du sol que

ne le sont les autres baies, établissant une distinction entre des ouvertures purement fonctionnelles (les baies en lancettes) et une ouverture destinée à voir et à être vu de la rue. Une telle différenciation des ouvertures en fonction des façades et des niveaux peut par exemple être observée dans l'hôtellerie du 12^e siècle du monastère de Marmoutier à Tours, où le mur de l'étage tourné vers l'entrée du monastère est ouvert de grandes baies géminées, tandis que le rez-de-chaussée et la façade arrière comportent uniquement des baies en lancette (LORANS, MAROT, SIMON 2015).

Nous ignorons comment se faisait l'accès à ce niveau 2 : existait-il une communication depuis le rez-de-chaussée, ou bien l'accès se faisait-il par une porte ouvrant directement au niveau 2 depuis l'extérieur ?

Les murs du rez-de-chaussée, construits en moyen appareil de calcaire bien visible aujourd'hui, ne montrent pas de traces d'arrachement d'un escalier intérieur, et la seule porte d'origine est celle située sur la rue.

Un accès direct au niveau 2 depuis l'extérieur serait plausible, si l'on considère la répartition des ouvertures et le dénivelé du terrain, qui a pu faciliter les circulations entre les étages. Si aucune trace d'une porte d'origine n'est visible aujourd'hui, des vestiges peuvent être masqués par les reprises ultérieures et les enduits récents. Elle aurait pu se trouver dans le mur sur la rue 101 ou dans la partie nord du mur 104. Il pouvait ainsi exister un escalier ou une galerie sur la rue ou dans une cour latérale pour accéder à cet étage.

La pièce du niveau 2 comportait une cheminée, dont seuls le coffre extérieur et la souche cylindrique sont conservés (**Figure 12**). Elle était probablement surmontée d'une mitre, comme les cheminées de Bayeux (Calvados, **Figure 39**) ou de l'abbaye de Noirlac (Cher). A l'intérieur, la cheminée a été remplacée lors de la phase 3, ne laissant pas de traces des dispositions originelles. Seul cet étage semble avoir été desservi, le mur 103 ne montrant pas de traces d'arrachement ou de bouchage au rez-de-chaussée (**Figure 46**).



Figure 39 : Souche de cheminée du 1-3 rue des Chanoines à Bayeux, 13^e siècle

Le sommet du bâtiment semble intégralement conservé, avec des murs de 1 m de large mesurant plus de 10 m de haut, formant un ressaut et surmontés d'une maçonnerie moins large pour atteindre 12 m de haut, uniquement dépassée par la cheminée (**Figure 40, planche 1-29**).

La partie haute des murs ne semble pas avoir comporté d'ouvertures, donc l'édifice ne possédait probablement pas de troisième niveau d'élévation comme un comble. Le niveau du sol du niveau 2 n'est pas assuré, puisque le couverture originel du rez-de-chaussée n'est pas conservé, mais la hauteur des

murs implique que le niveau 2 mesurait donc au moins 6 mètres de haut, éclairé par des baies situées à mi hauteur de l'élévation.

Quant à son couvrement, aucune trace d'une charpente correspondant à la phase originelle des maçonneries n'est perceptible au niveau du comble actuel. Une charpente à chevrons formant fermes a pu être employée pour couvrir le bâtiment, en s'appuyant sur le ressaut de maçonnerie visible à ce niveau, pour former une charpente apparente, avant la construction des voûtes à l'étage inférieur (phase 3).



Figure 40 : Partie supérieure du mur 102, avec le ressaut de maçonnerie à 1,2 m du sommet (phase 1), perturbé par la création de la porte 68 et de la cheminée 45 (phase 5).

Synthèse de la phase 1

Ce bâtiment peut être daté du 12^e siècle, si l'on considère les techniques de construction et la forme des ouvertures ; des comparaisons locales permettent de préciser en partie la chronologie.

Des similitudes existent avec l'église Saint-Genest de Lavardin toute proche, datée des années 1080-1090 par E. Vergnolle (VERGNOLLE 1986), mais ces constructions présentent également des différences (**Figure 41**, **Figure 111**). Les maçonneries de l'église emploient différents matériaux (moellons, petit appareil ou moyen appareil), une particularité qu'E. Vergnolle n'explique pas, mais qu'une nouvelle analyse du bâti permettrait peut-être d'appréhender. En l'état des connaissances, si l'église de la fin du 11^e siècle emploie des matériaux divers, l'emploi exclusif de blocs de moyen appareil de calcaire pour les parements de la mairie indiquerait donc la fin du 11^e siècle au plus tôt. D'autre part, une analyse des maçonneries du château de Lavardin réalisée par J.-C. Yvard a attribué à la fin du 11^e siècle des parements de moyen appareil très allongé (YVARD 1994), bien différents de l'appareil utilisé pour les murs de la mairie, ce qui en repousserait la date de construction.



Figure 41 : Vue d'ensemble de l'église Saint-Genest depuis la mairie de Lavardin (du sud-est)



Figure 42: Détail des arcs de décharge de l'abside centrale du chevet de l'église Saint-Genest de Lavardin



Figure 43 : Porte sud de la nef de l'église Saint-Genest de Lavardin

L'église comme la mairie comportent des arcs de décharge clavés en plein cintre (**Figure 42**) et une ouverture à double rouleau de claveaux (**Figure 43**) mais les blocs utilisés dans l'église sont plus étroits et plus réguliers. Les claveaux formant les ouvertures de la mairie sont, eux, plus trapus, fortement trapézoïdaux et leurs proportions vont du simple au double dans un même arc. Ces caractéristiques sont plus proches des maçonneries de la maladrerie de Troo, datée de la fin du 12^e siècle (**Figure 138** ; LESUEUR 1969 : 433, SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004 vol.1 : 59), mais là encore, une nouvelle analyse permettrait de préciser sa chronologie. Le bâtiment de la mairie paraît plus simple, puisqu'il ne comporte pas de cordons moulurés courant sur les façades ni d'arcatures aveugles comme la maladrerie, mais il s'agit peut-être du résultat des reprises successives de l'édifice. Les claveaux des baies sont similaires, de même que la porte orientale, qui comporte un arc à double rouleau à l'extérieur et un arc surbaissé à l'intérieur (**Figure 139**, **Figure 140**). Les deux édifices sont donc probablement contemporains, mais il resterait à vérifier ou préciser cette datation de la fin du 12^e siècle par une étude du bâti plus complète de la maladrerie.

Notons pour compléter les comparaisons que des bâtiments du 12^e siècle étudiés à Tours comportent également des éléments similaires comme les ouvertures en plein cintre avec arc monolithe du 7 rue du Mûrier, daté de la fin du 11^e ou du début du 12^e siècle (MAROT 2013, étude 79).

La construction de l'édifice peut donc être attribuée au 12^e siècle mais une datation précise demanderait donc des études complémentaires d'édifices similaires.

L'identification de la fonction du bâtiment et de chacun de ses espaces est tributaire de l'identification des commanditaires et des occupants. S'il n'a pas été possible cette année de faire des recherches en archives pour identifier des sources médiévales renseignant sur l'édifice, il est toutefois possible de proposer des hypothèses.

Si l'on considère la forme du bâtiment, celui-ci présente des caractéristiques résidentielles mais également ostentatoires. Les nombreuses fenêtres aux deux niveaux montrent la volonté des constructeurs de fournir lumière et aération aux deux niveaux, tandis que la cheminée procurait un certain confort à l'étage (**planche 1-29**). L'édifice, construit entièrement en pierre de taille, prend l'apparence d'une tour, avec deux niveaux d'élévation dont un étage élevé et un couronnement maçonné pour une largeur sur rue limitée, dont l'effet a pu être augmenté par sa position isolée et la pente du terrain à l'arrière. En effet, des fenêtres ouvrent sur les quatre côtés du bâtiment, ce qui implique qu'il se trouvait entouré d'espaces vides,

de cours, dans une parcelle assez aérée, mais contrainte par la topographie. En outre, la morphologie de l'agglomération indique clairement que l'édifice est placé dans une position centrale, au carrefour des deux axes principaux de Lavardin : la voie longeant le coteau et celle traversant la rivière (**Figure 4**). Le pont actuel est daté soit de la fin du 12^e /début du 13^e siècle (LAGRANGE, FERNON, GADIOU 1994 : 57), soit du 15^e siècle (Mérimée PA00098464), mais il peut correspondre à un point de franchissement plus ancien (**Figure 114**).

L'existence d'étages est généralement caractéristique de l'habitat urbain, tandis que la forme de tour est souvent associée à des constructions ostentatoires, par imitation de l'architecture seigneuriale. Il existe par exemple de nombreuses maisons-tours construits par de riches bourgeois au cours du 12^e siècle à Tours (2013), à Dreux (CARRÉ, AUDEBRAND 2012), Blois (COSPÉREC 1994 : 38, 99) ou Bonneval (mentionnée dans CARRÉ, AUDEBRAND 2012). Dans l'habitat privilégié, urbain ou rural, on identifie généralement des espaces distincts qui peuvent remplir des fonctions diverses : une fonction de représentation, sociale (la salle), un lieu privé (la chambre) et des espaces utilitaires, à caractère privé ou commercial.

Le bâtiment de Lavardin correspond partiellement à cette catégorie d'architecture privilégiée, qui peut remplir des fonctions diverses.

Il est difficile de déterminer la fonction originelle du rez-de-chaussée, accessible depuis la rue et éclairé sur trois côtés : il ne semble pas s'agir d'un simple lieu de stockage mais plutôt d'un espace d'accueil, ouvert sur la rue. Dans le cas d'une maison urbaine, on peut associer cet espace à un commerce, un lieu de fabrication, de vente directe, ou lieu de négoce. Dans le cas du bâtiment de Lavardin, la fonction peut être différente, en fonction du commanditaire du bâtiment, laïc ou religieux (*cf. infra*).

L'étage quant à lui remplissait certainement une fonction résidentielle et était peut-être accessible directement depuis l'extérieur, indépendamment du rez-de-chaussée. Il est difficile de déterminer si cette pièce remplissait une fonction d'habitation privée ou de lieu de réunion ou d'accueil, une "salle".

Le bâtiment comportait donc deux niveaux pouvant remplir une fonction d'accueil ou de représentation : un rez-de-chaussée ouvert sur la rue et un étage avec des éléments de confort. Mais peut-on les associer à une fonction spécifique (salle / chambre) ? Qui étaient les occupants ?

L'origine de l'édifice est probablement liée à la formation du bourg de Lavardin, qui comportait un noyau castral avec un *domicilium* (logis-salle) attribué à la fin du 11^e siècle (YVARD 1994) et deux prieurés (Saint-Genest et Saint-Martin). L'édifice est traditionnellement associé au prieuré Saint-Genest : il aurait été construit peu après l'église dépendant de la collégiale Saint-Georges de Vendôme puis du monastère de Saint-Georges-du-Bois (VERGNOLLE 1986 : 208 ; PILTÉ 1909 : 177), et il a servi de presbytère jusqu'en 1949 (LAGRANGE, FERNON, GADIOU 1994 : 60).

Une nouvelle analyse des sources médiévales permettrait de préciser ces identifications et l'origine du bâtiment, mais en l'état des recherches, une origine ecclésiastique du bâtiment pourrait être envisagée. La nature privilégiée de l'édifice (construction en pierre de taille, forme de tour, confort, emplacement) est en effet compatible avec un commanditaire ecclésiastique, pour remplir une fonction d'accueil ou de représentation, en utilisant les mêmes codes architecturaux que l'aristocratie ou la bourgeoisie laïques.

Les sources écrites éclaireraient peut-être l'analyse pour déterminer si les commanditaires étaient des ecclésiastiques ou si des laïcs ont pu faire construire une maison de pierre au cours du 12^e siècle, comme on peut en voir une au 21 rue de la Barrière à Lavardin pour les 13^e-14^e siècles. Il s'agirait dans ce cas d'identifier quelles grandes familles locales qui seraient susceptibles de construire un logis à Lavardin, au pied du château et de l'église Saint-Genest.

La maison dite du Prêche à Montrichard, datée approximativement des 11^e-12^e siècles, présente certaines similitudes avec la maison de Lavardin : la forme élevée, la position à un carrefour, la proximité avec la tour-maîtresse et une large ouverture sur la rue (PONSOT 2001, Mérimée PA00098517). Cet édifice mériterait une étude afin de mieux cerner sa fonction originelle, puisque les quelques exemples de maisons conservées pour cette période présentent des traits comparables.

4.2.2. Phase 2 : La construction d'un bâtiment accolé à l'ouest du précédent aux 12^e ou 13^e siècles

La deuxième phase correspond à l'adjonction d'un corps de bâtiment au sud-est du premier, accolé mais non chaîné, correspondant à l'actuel bâtiment 1 (**Figure 7, Figure 13, planches 1-4, 1-6, 1-10**). Il est de forme légèrement trapézoïdale, avec 13 m de long, comme le premier bâtiment, pour 4 à 5 m de large, avec des murs épais de un mètre.

Le mur sur la rue, formé des UC 108 et 131, est conservé sur 7,5 m de haut et est associé à un contrefort large de 1,6 m dont le parement a été en partie bûché (UC 130). Ce mur, construit en moyen appareil de calcaire, semble avoir été fortement remanié, si l'on considère les irrégularités du parement, mais l'enduit couvrant empêche de les identifier. Les blocs utilisés ont des modules proches de ceux du bâtiment de la phase 1. Aucune ouverture contemporaine des maçonneries n'a été identifiée, mais la porte 1, aménagée lors de la phase suivante, a pu remplacer un accès primitif.

Le mur 100, situé dans l'axe du contrefort vers le sud-est, a été édifié en partie au même moment : il est construit en moellons et blocs de moyen appareil (UC 105) et comporte un arc de fondation constitué de claveaux irréguliers, indiquant un terrain instable (**Figure 44, Figure 45**). Le reste du mur 100 (intérieur et extérieur) est masqué par un enduit récent : il est donc difficile de déterminer son apparence et ses transformations, mais il atteint lui aussi au moins 7,5 m de haut, le sommet du mur (UC 158) correspondant au sommet du contrefort sur la rue (**planches 1-4 et 1-6**).



Figure 44 : Face intérieure des murs 100 et 101 (bâtiment 1, niveau 1)



Figure 45 : Arc de fondation ARC 6 (mur 100)

Le mur 103, au sud-est, ne conserve qu'une partie que l'on peut associer à la phase 2, au rez-de-chaussée, construite en blocs de moyen appareil de calcaire (UC 99). Le reste de l'élévation semble avoir été perturbé et reconstruit en partie haute. L'apparence du couverture du bâtiment n'est donc pas connue, puisque les pignons visibles aujourd'hui ont été construits lors de la phase suivante.

Les maçonneries attribuées à cette phase pourraient avoir servi en partie de mur de clôture ou de terrasse, accolé au bâtiment de la phase 1. En effet, la technique de construction des murs 100 et 101 ainsi que la position des ouvertures du mur 104 (BAI 4) indiquent une construction semi-enterrée, suivant la pente du terrain montant vers le sud. Aucune ouverture ne semble d'ailleurs attestée de ce côté pour cette phase. La nouvelle construction et le contrefort associé constitueraient donc un renfort lié à la nature du terrain autant qu'un bâtiment adossé.

Les interprétations quant à l'utilisation du bâtiment sont limitées, du fait de la mauvaise visibilité des maçonneries, surtout au niveau 2. Aucune ouverture d'origine n'a pu être identifiée et l'organisation interne n'est pas connue. Il ne semble pas y avoir de communication entre les deux bâtiments 1 et 2 à cette phase, les portes percées dans le mur commun 104 étant toutes plus récentes. La construction du bâtiment 1 a dû entraîner le bouchage de la baie 4, devenue inutile, mais elle a été largement préservée.

La datation de ce bâtiment ne repose que sur des critères limités : la chronologie relative et le module des blocs utilisés indiquent une construction au cours des 12^e-13^e siècles : après la construction du bâtiment originel mais avant les travaux qui ont touché les deux bâtiments au cours de la phase suivante, ce qui pourrait indiquer que les deux faisaient partie de la même propriété dès l'origine, même s'il n'est pas possible aujourd'hui de préciser l'organisation ni l'utilisation du bâtiment ouest.

4.2.3. Phase 3 : Le réaménagement des bâtiments 1 et 2 au début du 14^e siècle, la construction d'un mur de terrasse à l'est et des reprises ponctuelles au 15^e siècle

La troisième phase correspond à des travaux importants, qui ont entraîné un remaniement du bâtiment central (phase 1) et de l'édifice accolé au sud-ouest (phase 2 ; **planches 1-6 à 1-12**). Ils ont été réalisés en plusieurs étapes, avec une première partie au début ou au cours du 14^e siècle, tandis que d'autres pourraient être attribuées au 15^e siècle.

Les remaniements du bâtiment principal : voûtes et fenêtres sur le mur arrière

La principale modification du bâtiment est l'insertion de deux niveaux de voûtes sur croisées d'ogives de forme très similaire, indiquant qu'il s'agit d'une même campagne de construction.

La pièce du rez-de-chaussée a ainsi été couverte de deux travées de voûtes d'ogives brisées séparées par un arc doubleau massif au tracé brisé avec de larges chanfreins (**Figure 19, Figure 46**). Les ogives sont moulurées en tores à filets saillants associées à des cavets, tandis que les arcs formerets brisés (contre les murs latéraux et l'arc doubleau) sont moulurés en tores simples et cavets (**Figure 47**). Les voûtes comportent des clés circulaires à décor de couronne de feuillages au relief marqué (**Figure 48**). Les arcs retombent dans les angles de la pièce sur les petits piliers quadrangulaires hérités de la phase 1 et sur des culots à décor de feuillage de part et d'autre de l'arc doubleau (**Figure 33, Figure 49, Figure 50**). Certains de ces culots ont ensuite été bûchés pour les lisser, de la même manière que ceux de l'étage (*cf. infra*).



Figure 46 : Vue d'ensemble du niveau 1 du bâtiment 2, ouvertures 25 et 26 dans le mur du fond (phase 1?) et voûtes sur croisées d'ogives de la phase 3 (VOU 27 et 28, ARC 29).



Figure 47 : Détail des arcs formerets et arc d'ogive de la voûte 28



Figure 48 : Détail de la clé de la voûte 28 décorée de feuillages



Figure 49 : Détail d'un culot de la voûte 27 à corbeille décorée de feuillages



Figure 50 : Détail d'un culot de la voûte 28 à corbeille lisse (bûché)

Les voûtains sont construits en blocs calcaire de petit appareil allongé, à la mise en œuvre très régulière. La construction de cette voûte, culminant à 4,2 m du sol actuel, a entraîné des remaniements des ouvertures. La baie 24 a été partiellement masquée par l'arc formeret inséré dans la maçonnerie d'origine, tandis que quelques claveaux de l'arc de couverture de la porte 23 ont été remplacés pour s'adapter au tracé de la voûte (**Figure 28, planche 1-6**). La baie 4, probablement inutile depuis la phase précédente, a été bouchée au nu du mur et partiellement masquée mais sa présence a entraîné la création d'une fissure dans la maçonnerie. Les ouvertures 25 et 26, à l'arrière du bâtiment, ont été remaniées : un glacis a été créé en bûchant l'appui originel, et leur couverture a été remplacé par de larges linteaux de calcaire contemporains de l'arc formeret, certains blocs formant à la fois un claveau de l'arc et l'amorce du couverture des ouvertures (**Figure 46, Figure 51, planche 1-10**).



Figure 51 : Ouverture 26 remaniée au moment de la construction de la voûte 28

La pièce du niveau 2 a été couverte de deux travées de voûtes similaires (VOU 40 et 42), à clés de voûte circulaires décorées de feuillages et voûtains formés de petits blocs allongés (**Figure 53, Figure 52, Figure 54, planches 1-6 à 1-12**). Les arcs formerets sont moulurés de tores et cavets, les arcs d'ogive de tores à filets saillants, tandis que l'arc doubleau au tracé brisé est mouluré de trois tores (ARC 41). La retombée des arcs s'effectue sur des culots décorés de feuillages, mais ceux situés dans la travée nord (constituant une pièce séparée lors de la phase 5) ont été bûchés pour former des corbeilles lisses, les deux culots centraux présentant ainsi deux faces différentes (**Figure 56**).

Certains joints, qui n'ont pas été entièrement recouverts lors de la restauration, montrent la présence de fragments de terre cuite servant probablement à corriger la hauteur des blocs des arcs.



Figure 52 : Voûte 42 de l'étage, extrémité ouest de la pièce (niveau 2 bâtiment 2)



Figure 53 : Voûte 42 de l'étage, extrémité est de la pièce (niveau 2 bâtiment 2)

La hauteur des voûtes (5,6 m) a permis d'épargner les baies 44 et 49, mais cela n'a pas été le cas pour la baie 57, dont les claveaux ont été partiellement masqués, ni pour les deux baies du pignon sud-est (BAI 36 et 38, **planche 1-9**). Ces dernières, situées dans les angles de la pièce, ont été entièrement bouchées et remplacées par deux baies couvertes d'arcs brisés placées plus bas, et dont la forme épouse celle de l'arc formeret de la voûte 40 (FEN 35 et 94, **Figure 53**).



Figure 54 : Détail de la clé de la voûte 42



Figure 55 : Détail d'un culot à décor de feuillage de la voûte 40



Figure 56 : Détail des ogives et de l'arc doubleau et culot central bûché sur une face pour créer une corbeille lisse

Ces nouvelles fenêtres, contemporaines des voûtes, étaient couvertes d'arcs brisés et comportaient des remplages formant un *occulus* quadrilobé surmontant deux lancettes en arc brisé trilobé. La fenêtre 94 n'est identifiable que par les claveaux de son couvrement à l'intérieur, mais la fenêtre 35 conserve une partie de son remplage originel (Figure 35, Figure 57).



Figure 57 : Baie 36, perturbée par la fenêtre 35, elle-même remplacée par la porte 34 (bâtiment 2, niveau 2)



Figure 58 : Vue intérieure de l'église Saint-Almyr, Les Roches-l'Évêque (41)

Les voûtes comme les baies à remplages sont très similaires à celles de l'église Saint-Almyr du village voisin des Roches-l'Evêque, datée du 14^e siècle (Mérimée PA00098551, **Figure 58**, **Figure 149**).

Cette campagne de travaux pourrait avoir également intégré la construction de la cheminée 39 à l'emplacement de la cheminée originelle correspondant au coffre extérieur saillant (**planche 1-10**). Cette cheminée s'insère au centre du mur sud-est, et semble bien cohérente avec la hauteur des nouvelles voûtes. Elle comporte une hotte pyramidale avec éperon médian et cordon mouluré à la base et le manteau formé de blocs à crossettes repose sur des corbeaux à double chanfrein prolongé sur les piédroits placés au nu du mur (**Figure 53**, **Figure 59**).



Figure 59 : Cheminée 39 à hotte pyramidale et corbeaux moulurés (phase 3)

En ce qui concerne la datation de la cheminée, plusieurs comparaisons peuvent être retenues, présentant des datations variées. Une des cheminées du château des Essarts en Vendée présente une hotte très similaire, mais avec des moulures supplémentaires au bord du manteau ; elle est datée des années 1225-1275 (DIOT 2007 : 67-68). Le manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre (Sarthe) comporte, lui, une cheminée aux corbeaux chanfreinés identiques mais associés à des tablettes latérales et à un manteau au linteau monolithe. Une datation large de 1300-1400 lui avait été associée (DIOT 2007 : 93-94), mais une datation dendrochronologique a fourni une datation de la fin du 13^e siècle pour les charpentes et planchers du manoir (PIRON, SCHEFFER 2013). Le manoir de l'Épinay à Saint-Marceau (Sarthe) comporte une cheminée identique à celle d'Asnières et est attribuée au 13^e siècle (BOUVET, GARRIGOU GRANDCHAMP 2013 : 197-202). Le manoir de Courtchamp à Chinon (37) conserve une cheminée corbeaux chanfreinés similaires et hotte pyramidale à éperon médian, est daté du dernier quart du 13^e siècle (CARRÉ 2013). Ces formes de corbeaux et de hottes sont dites caractéristiques des 13^e-14^e siècles mais sont occasionnellement identifiées dans des constructions plus récentes, comme à Launay à Villebernier pour le début du 15^e siècle (CARRÉ, LITOUX 2013).

En l'absence de datations plus précises, la cheminée de Lavardin pourrait donc être attribuée au tournant des 13^e-14^e siècles, associée à la construction des voûtes sur croisées d'ogives.

La façade sur la rue au niveau 2 était probablement encore éclairée à cette période par une baie d'origine, située à l'emplacement de la fenêtre 43. Une nouvelle fenêtre a toutefois été créée au-dessus, au ras des voûtes d'ogives (FEN 63, **planche 1-6**). Il s'agit d'une petite ouverture rectangulaire chanfreinée à

l'extérieur, mais qui est complètement masquée à l'intérieur. Elle a une forme très proche de la fenêtre 19 dans le bâtiment 1, et l'on peut donc restituer une structure similaire avec une arrière voussure couverte d'un arc surbaissé (*cf. infra*).

D'autres transformations de la pièce du niveau 2 du bâtiment 2 sont plus particulièrement liées à la transformation du bâtiment 1, situé à l'ouest (*cf. infra*). Deux portes ont ainsi été créées dans le mur 104, commun aux deux bâtiments (**planche 1-12**). La porte 44 n'est attestée que par une partie d'un piédroit, un coussinet mouluré d'un cavet et une partie du linteau. La porte a été bouchée au nu du mur mais la forme des blocs indique qu'il s'agissait probablement d'une ouverture chanfreinée, comparable à d'autres attribuées à la même phase, comme la porte 51, située à l'angle ouest de la pièce. Cette ouverture, transformée en niche par la suite, conserve une partie des piédroits et des coussinets supportant un linteau, le tout chanfreiné. L'ensemble porte encore les traces des peintures couvrant à la fois le linteau et les piédroits, constitué d'une frise de losanges sur fond rouge et vert, encadrées de bandes rouges et jaunes (**Figure 61, planche 1-18**). E. Pilté indique de plus qu'il a pu observer des traces de peinture ocre rouge sur les arcs d'ogive de la voûte (PILTÉ 1909). La datation précise de ce type de décor géométrique est difficile à établir, ces motifs étant communs au cours des 12^e-14^e siècles (LE DESCHAULT DE MONREDON 2015, TERRIER-FOURMI 2002). Toutefois, la mise en œuvre des blocs du piédroit pourrait indiquer que la porte a été construite en même temps que les voûtes insérées dans les maçonneries d'origine, ce qui indiquerait une construction au 14^e siècle (**Figure 60**).

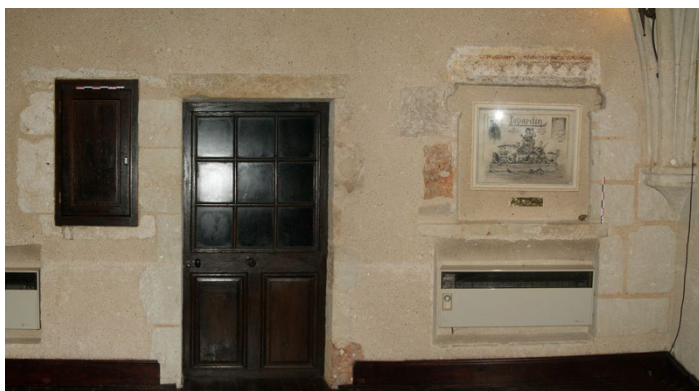


Figure 60 : Porte 51 et culot de la voûte 42 (phase 3), placard 53 (phase 4) et porte 52 (phase 5)



Figure 61 : Détail du linteau de la porte 51 portant un décor peint de losanges encadrés de bandes rouges et jaunes

La construction de tous les éléments présentés jusque là pour cette phase (deux niveaux de voûtes sur croisées d'ogives, fenêtres à remplages, cheminée et portes) pourrait être attribuée au tournant des 13^e et 14^e siècles ou à la première moitié du 14^e siècle, si l'on se fonde sur les exemples proposés.

Les transformations de la partie haute de l'édifice sont en revanche mal datées. Il s'agit de la construction des deux pignons couronnant l'édifice : un pignon découvert à crossettes sur la rue (mur 101) et un pignon couvert à l'arrière (mur 103).

Ces deux maçonneries, dont la différence est bien marquée avec les parements d'origine du bâtiment 2 (**planches 1-6 et 1-10**), sont construites en blocs de moyen appareil allongé pour les parements extérieurs, mais en moellons calcaire de taille variable, associés à quelques blocs d'appareil pour les parements intérieurs. Cette technique de construction contraste donc avec celles employées pour les éléments plus anciens.

Le pignon sud (UC 65) a englobé la souche de cheminée cylindrique de la phase 1 sans la perturber, en s'appuyant sur le ressaut et le petit pignon lui servant de support, visible à l'intérieur comme à l'extérieur. Deux ouvertures rectangulaires chanfreinées mesurant environ 1 m de haut pour 45 cm de large, ont été

aménagées en même temps que le mur, les blocs de l'encadrement étant de plus placés en boutisse, formant une feuillure à l'intérieur (FEN 71, 72, **Figure 27**, **Figure 62**). Quatre trous de boulin traversants sont encore visibles au niveau de l'appui des baies (**planche 1-10**). Les rampants du pignon ont probablement été remaniés si l'on considère la forme des blocs à l'extérieur, et il est donc difficile de déterminer s'il s'agissait à l'origine d'un pignon découvert ou non.



Figure 62 : vue intérieure du pignon sud-est du bâtiment 2 (mur 103) avec les ouvertures 71 et 72

Le pignon nord, plus élevé que le précédent, comporte deux petites ouvertures carrées de 35 cm de côté aménagées en même temps que les murs et dont les blocs de l'encadrement sont traversants (OUV 60 et 61, **Figure 63**, **Figure 64**, **planche 1-6**). Le mur comporte un ressaut intérieur situé au-dessus des baies, la partie supérieure étant construite avec un plus grand nombre de blocs d'appareil, assurant une plus grande stabilité du mur plus fin à cet endroit (UC 61). Les rampants à crossettes sont moulurés et sont associés à un fleuron au sommet du pignon ; il est toutefois difficile de déterminer quelle est la part des restaurations récentes dans cet aménagement.

A la base de la reprise, la porte ou fenêtre 62 ouvre au niveau du ressaut de maçonneries hérité de la phase 1. Elle est couverte d'une plate-bande clavée à clé pendante et claveaux à extradors en escalier, et l'encadrement est sculpté d'un cavet formant un soffite surélevé (**Figure 63**). Elle mesure environ 75 cm de large pour 1,25 m de haut. Sa position et ses dimensions laissent penser qu'il s'agit d'une ouverture pour charger des marchandises depuis la rue.

Aucun élément du couvrement correspondant à ces pignons n'est conservé aujourd'hui, l'ensemble de la charpente ayant été reconstruit au cours de la phase 4.



Figure 63 : Sommet du pignon nord-ouest du bâtiment 2 (mur 103, phase 3)



Figure 64 : Ferme 64 plaquée contre le pignon nord-ouest (mur 101) et ouvertures 60 et 61.

La datation de ces pignons s'avère difficile en l'absence de critères précis. Les baies ont des formes chanfreinées très simples, qui peuvent être associées au 14^e siècle. En revanche, la forme de la porte 62, qui semble pourtant elle aussi contemporaine des maçonneries, semble plus caractéristique du siècle suivant, de même que la forme des rampants à crossettes, en l'absence de nouvelles analyses comparatives locales. De nombreux bâtiments avec des pignons découverts à crossettes sont conservés aujourd'hui à Lavardin comme dans les agglomérations voisines : Montoire, Thoré-la-Rochette, Troo, Saint-Martin-des-Bois entre autres, et une synthèse sur ce sujet serait profitable pour mieux dater ces constructions.

Notons toutefois que l'utilisation exclusive du moyen appareil en parement extérieur pour la maison de Lavardin semble correspondre à une datation haute, puisque l'on retrouve cette technique dans la maison des 13^e-14^e siècles de la rue de la barrière de Lavardin (dont les rampants sont malheureusement lourdement restaurés), alors que les constructions plus récentes (15^e et 16^e siècle) emploient essentiellement les moellons pour le mur, réservant les blocs d'appareil pour le sommet des rampants.

Si l'on se fonde sur ces éléments, les deux pignons du bâtiment 2 pourraient être contemporains de la grande phase de transformation qui a conduit à l'insertion des voûtes aux deux niveaux inférieurs au 14^e siècle.

La création de ces voûtes a impliqué l'aménagement d'un comble, qui serait éclairé par les nouvelles ouvertures et accessible par la porte 62, si l'on émet l'hypothèse qu'elle est contemporaine du reste du mur, avec toutefois quelques réserves.

Les remaniements du bâtiment 1 (au-sud-ouest)

Il faut à présent s'intéresser au bâtiment 1, dont les transformations lors de cette phase sont essentiellement perceptibles au sommet des murs et dans les transformations des ouvertures.

Le bâtiment 1, construit lors de la phase précédente, a été rehaussé au nord-ouest par la construction d'un pignon accolé au bâtiment 2, plus haut (**planche 1-6, Figure 65**), tandis que le mur arrière au sud-est a été plus fortement remanié, à partir du niveau 2 (**planche 1-10, Figure 14, Figure 67**). Ces nouvelles maçonneries sont réalisées en blocs de moyen appareil de calcaire de modules variables, cubiques ou allongés. Les rampants originaux ont probablement été écrêtés et reconstruits, si l'on considère la hauteur des baies contemporaines des maçonneries, très proches des chevrons de la toiture actuelle.

Les ouvertures créées en même temps que ces nouveaux murs sont les fenêtres 19 et 22 et la porte 21.

La fenêtre 19, située dans le mur nord-ouest, forme une ouverture rectangulaire de dimensions modestes couverte d'un linteau et elle est entièrement chanfreinée. A l'intérieur, elle conserve une arrière-voûture couverte d'un arc surbaissé aux claveaux larges, au-dessus d'une embrasure droite (**Figure 65, Figure 66**). Elle est située à la même hauteur que la baie 63 dans le bâtiment 2.



Figure 65 : Détail du pignon nord-ouest construit lors de la phase 3 avec la fenêtre chanfreinée 19 (bâtiment 1)



Figure 66 : Face intérieure de la fenêtre 19 avec une arrière-voissure en arc surbaissé ; traces de peintures ou négatif de bois oblique à droite



Figure 67 : Pignon sud-est du bâtiment 1, fenêtre 22 chanfreinée bouchée



Figure 68 : Face intérieure du pignon sud-est du bâtiment 1 avec l'ouverture 22 couverte d'un arc puis remaniée pour créer l'ouverture 92

La fenêtre 22 ouvrait dans le mur sud-est et présentait une forme identique à la première, mais elle a été fortement perturbée par la suite. Sa face extérieure est encore lisible, avec son linteau chanfreiné, mais il ne reste que quelques claveaux de l'arc à l'intérieur, préservés lors de la création d'une ouverture plus haute lors d'une phase ultérieure (**Figure 67, Figure 68**).

La porte 21, placée contre le mur épais du bâtiment 2, est encore visible aujourd'hui par un seul piédroit avec coussinet à cavet supportant un linteau chanfreiné, et est très similaire aux deux portes de communications ouvrant dans le mur 104 entre les bâtiments 1 et 2 (**Figure 69**, POR 51 et 55, *cf. supra*). Notons que les faces intérieures de ces trois portes n'ont pas pu être observées, le côté avec linteau chanfreiné étant tourné vers l'extérieur du bâtiment 1 (façade sud ou pièce du bâtiment 2).

Toutefois, la porte 1 située sur la rue au rez-de-chaussée du bâtiment 1 et qui remplace certainement l'ouverture originelle, apporte des éléments complémentaires. En effet, le vantail de cette porte s'ouvrait vers l'extérieur, puisque l'ouverture sur la rue est couverte d'un arc surbaissé et que la face intérieure est constituée de piédroits avec coussinets à cavet supportant un linteau, l'ensemble étant chanfreiné. La forme de cette ouverture est identique aux autres portes, que l'on peut donc supposer avoir à l'origine des arrières-voissures couvertes d'arcs brisés.



Figure 69 : Porte 21 à linteau sur coussinet, détruite partiellement par la création de la fenêtre 20



Figure 70 : Face extérieure de la porte 1 (mur 101, bâtiment 1, niveau 1)



Figure 71 : Face intérieure de la porte 1 (bâtiment 1, niveau 1)

Aucun élément de la charpente visible actuellement ne permet d'appréhender le couvrement correspondant à la phase 3 du bâtiment. Cependant, on peut voir qu'un bois est scellé dans la maçonnerie du mur gouttereau (mur 100), de couleur plus sombre que les autres bois de la charpente qui tendent plus sur la couleur jaune (FER 91, **Figure 72**). Il ne présente pas de marque d'assemblage et a été scié au ras du mur. Il ne peut s'agir d'un sommier compte tenu de sa position par rapport à la fenêtre 22, située dans le mur sud-est. L'hypothèse d'un entrain est donc la plus probable, dont la datation pourrait être établie entre les 13^e-14^e siècles et le 16^e siècle, date du remplacement de la charpente par des demi-fermes à ce niveau (phase 4).

Les deux murs pignons portent d'ailleurs des traces gris-rouge obliques (difficilement observables), pouvant correspondre soit à des négatifs indiquant l'emplacement de bois de demi-fermes plaquées contre les murs, soit à des frises peintes placées en fonction de la position des bois de la charpente (**planches 1-6 et 1-10, Figure 66**). Ces éléments permettraient de restituer des demi-fermes constituées d'entrains situés au niveau du sommet du mur 100 et des arbalétriers renforcés de décharges qui auraient laissé des traces sur les murs.



Figure 72 : Bois scié inséré dans le mur 100 pouvant correspondre à une charpente ancienne

La datation de l'ensemble des transformations du bâtiment 1 semble pouvoir être attribuée au 14^e siècle, si l'on considère la forme des ouvertures (similaire à plusieurs exemples de Tours notamment : MAROT 2013 : vol. 1 p.232-234, étude 10) et la contemporanéité avec les reprises du bâtiment 2, établies à l'angle ouest, où le piédroit de la porte 51 est cohérent avec les blocs du culot de la voûte.

Un premier mur de terrasse à l'emplacement du bâtiment 3?

Le dernier élément pouvant être associé au 14^e siècle est la construction de la base du mur 106, dont le parement est partiellement visible à l'extérieur (UC 141, **planche 1-15, Figure 73**), tandis que la face ouest, enduite, forme un glacis. Ce mur qui s'étend aujourd'hui jusqu'à la rue pourrait être en grande partie associé à une même phase de construction.

En retour d'angle au sud-est, une partie du mur 103 pourrait être contemporaine : elle forme également un glacis en partie basse et est construite essentiellement en moellons (UC 115, **planche 1-10**). Elle est percée d'une porte à linteau chanfreiné porté par des coussinets à cavet située à mi hauteur des niveaux 1 et 2, du fait de la pente du terrain. Cette forme identique aux portes du bâtiment 3 incite à associer la construction de ces deux larges murs à la même phase. La différence de technique de construction des maçonneries (moellons et moyen appareil associés contre pierre d'appareil seulement dans le bâtiment 1) pourrait être attribuée à la fonction des murs, destinés à former une terrasse et maintenir le terrain plus élevé au sud du bâtiment. Il est également possible que le parement de moellons du mur 103 résulte en partie d'une reprise du mur lors de la phase suivante.

La présence d'une porte à cet endroit indique que des circulations sont prévues pour contourner l'édifice depuis la cour latérale et peut-être la rue, certainement par l'intermédiaire d'un escalier dont rien ne subsiste aujourd'hui.



Figure 73 : Partie basse du mur 106 (UC 141) correspondant à un possible mur de terrasse

L'ensemble de ces transformations démontre une volonté d'associer les deux bâtiments pour en faire une propriété unique, en harmonisant les ouvertures et en créant des portes de communication au niveau 2. La parcelle elle-même semble réaménagée avec la construction des murs de terrasse 103 et 106 à l'est des bâtiments.

Les travaux sont destinés à mettre en valeur l'ensemble bâti et à l'adapter au goût du jour, en construisant les voûtes aux culots et aux clés décorées, en créant les nouvelles ouvertures à remplages et en décorant de peintures la pièce centrale du niveau 2. Le bâtiment conserve donc à ce moment-là une vocation ostentatoire et résidentielle, les éléments de confort et de vie quotidienne étant réactualisés (cheminée, accès, fenêtres).

La fonction de l'édifice, inclus dans une large parcelle sans constructions mitoyennes, semble à ce moment-là proche de celle de la phase 1. Les pièces situées au rez-de-chaussée des bâtiments 1 et 2 sont accessibles depuis la rue mais ne communiquent ni entre elles ni avec l'étage, ce qui implique des fonctions bien distinctes. L'étage quant à lui présente à la fois des attributs résidentiels et ostentatoires, caractéristiques de l'habitat privilégié. Là encore, il est difficile de déterminer si les occupants étaient des riches laïcs ou ecclésiastiques.

Les transformations du 15^e siècle

La création de la fenêtre 43 sur la rue semble être postérieure aux transformations principales du bâtiment 2 (voûtes et baies à l'arrière). Il s'agissait d'une fenêtre à croisée, attestée par les blocs des piédroits, tandis que le linteau, remanié et restauré, n'apporte que peu d'informations (**Figure 74**). Sa forme est très différente des ouvertures situées à l'arrière du bâtiment (des baies en arc brisé avec des remplages). La fenêtre 43 appartient donc à une autre campagne de construction, qu'il est difficile de situer avec précision, peut-être au 15^e siècle. Il est possible que sa construction, remplaçant une probable ouverture d'origine, ait perturbé la petite ouverture 63 situé plus haut.



Figure 74 : Fenêtre 43 ouvrant sur la rue au niveau 2 du bâtiment 2.

Rappelons que la construction du sommet des deux pignons du bâtiment 2 n'est pas datée avec précision et qu'il est envisageable qu'ils appartiennent au 15^e siècle et non pas au début de la phase 3, si l'on considère la forme de la porte 62 (*cf. supra*).

4.2.4. Phase 4 : La construction du bâtiment 3 et des réaménagements des bâtiments 1 et 2, au 16^e siècle

La quatrième phase de construction correspond à quelques remaniements des ouvertures dans les bâtiments 1 et 2, mais surtout à la mise en place de nouvelles charpentes et à la construction du bâtiment 3. Il s'agit donc d'une campagne de travaux conséquente, qui semble faire suite à un incendie et peut-être à une détérioration partielle des bâtiments, puisque certains murs sont rubéfiés, notamment les façades extérieures sud-est et nord-ouest (**planches 1-6 et 1-10**).

Les transformations du bâtiment 1

Plusieurs ouvertures du bâtiment situé au sud-ouest ont été modifiées lors de la phase 4 : la fenêtre 18 sur la rue et plusieurs portes et fenêtres à l'arrière.

La fenêtre 18 remplace certainement une ouverture plus ancienne, étant donné sa position centrale à ce niveau (**Figure 75**). Il s'agit d'une large fenêtre aux piédroits et au linteau moulurés, avec un larmier et un appui en saillie moulurés eux-aussi. Ses caractéristiques permettent de l'associer au 16^e siècle.



Figure 75 : La fenêtre 18 au linteau mouluré d'un larmier (bâtiment 1 niveau 2)



Figure 76 : Porte 7 ouvrant à mi hauteur des niveaux 1 et 2 (bâtiment 1)

A l'arrière du bâtiment, les modifications sont plus nombreuses, et sont liées à une transformation des circulations (**planche 1-10**). En effet, la porte 7 a été percée à mi hauteur des niveaux 1 et 2, permettant d'ouvrir le bâtiment 1 vers la cour arrière. Elle est couverte d'un linteau sculpté d'une accolade prolongée sur les piédroits par un chanfrein (**Figure 76**). La construction de cette porte est liée à une reprise partielle du mur 100 en retour d'angle, construite en moellons et l'escalier 8, plaqué contre ce mur, date probablement de cette phase également (UC 103, **planche 1-4**).

Le niveau du couvrement de cette nouvelle porte n'étant pas compatible avec le niveau de seuil de la porte 21 de la phase précédente, cette dernière a été bouchée et remplacée par une fenêtre pour éclairer l'étage. Il s'agit de la fenêtre 20, couverte d'une plate-bande clavée et qui était à l'origine une demi-croisée si l'on considère la forme des blocs des piédroits (**Figure 69, planche 1-10**). Tout l'encadrement porte les traces d'ancrage d'une grille installée probablement plus tard. L'aménagement de cette fenêtre haute de 1,70 m environ a également entraîné le bouchage de la baie 22, qui éclairait la partie haute du pignon. L'ouverture 92 a alors été créée plus haut pour remplir le même rôle, mais son couvrement est à présent détruit du fait de l'abaissement du rampant (**Figure 68, planche 1-10**).

Toutes ces nouvelles ouvertures présentent des formes variées pouvant être datées des 15^e-16^e siècles et sont toutes postérieures à la rubéfaction qui a touché les murs. Il est difficile d'affirmer que l'ensemble est contemporain, mais il est probable qu'une partie au moins de ces travaux soient associée à la reprise de la charpente.

En effet, la charpente du bâtiment 1 est reconstruite lors de la même phase avec trois demi-fermes, dont deux sont conservées (FER 16, FER 17, **Figure 16, planches 1-12 et 1-20**). Elles sont postérieures au mur gouttereau ouest du bâtiment 1 (mur 100) puisque les entrails et les arbalétriers percent la maçonnerie. De ce fait, les entrails des demi-fermes ne sont pas assemblés à la sablière de toiture disposée sur la maçonnerie, à la base de la toiture. Les contrefiches sont disposées à hauteur des pannes, de manière à retransmettre les charges de l'arbalétrier vers le poinçon et l'entrait. Des échantignolles quadrangulaires sont assemblées par un tenon chevillé dans les arbalétriers pour porter les pannes. On ne connaît pas le nombre de pannes qui composait la charpente ancienne car une seule est conservée actuellement. Ces demi-fermes ne sont pas alignées sur les fermes de la charpente du bâtiment 2 (*cf. infra*), il ne peut donc s'agir de vestiges d'un bas-côté d'une charpente couvrant l'ensemble du bâtiment. La datation de ces demi-fermes peut être établie au 16^e siècle, et sans doute de la seconde moitié de ce siècle si on les compare à des charpentes à fermes et pannes présentant deux contrefiches de chaque côté du poinçon¹.

Les transformations du bâtiment 2

Le bâtiment 2 a lui aussi connu des réaménagements, aussi bien pour les ouvertures que pour la charpente.

La fenêtre 37 a ainsi remplacé la fenêtre à remplages 94 dans le pignon arrière (**Figure 77, Figure 78, planche 1-10**). La nouvelle baie est légèrement moins haute que la précédente ; elle est couverte d'un linteau monolithe à soffite surélevé et comporte un appui mouluré. Les piédroits comme le linteau portent des décors sculptés, formant des encadrements moulurés associés à des médaillons. La face inférieure du linteau comporte, elle, une frise de chevrons et de feuillages. Ce décor avec médaillons est similaire à celui des piédroits des lucarnes de la maison située au 26 rue de la Barrière à Lavardin, datées de la première moitié du 16^e siècle (BELIME-DROGUET 2007 : 92).

Deux placards ont été créés dans le mur 104, ouvrant dans la pièce de l'étage du bâtiment 2 (**planche 1-12**). Ils ont une structure similaire, associant une ouverture réduite mais un espace intérieur coudé, dans l'épaisseur de la maçonnerie. Le placard 53 est situé près de la porte 51, à 1 m du sol environ, tandis que le placard 58, associant deux ouvertures superposées, est situé à 1,80 du sol et a été aménagé dans l'embrasure de la baie 57 appartenant à la phase originelle du bâtiment (**Figure 79**). Cette position surélevée incite à y voir un coffre ou une cache. Les deux aménagements sont construits en blocs de grand appareil dont les grandes dimensions traduisent la profondeur du retour dans la maçonnerie. Les couvrements et appuis sont formés de blocs allongés entaillés aux formes identiques.

Les dernières transformations associées à cette phase sont situés au niveau 3 du bâtiment 2, il s'agit du percement de la porte 70 dans le mur sud-est M.103 et d'une reprise du parement associée (**Figure 80, planche 1-10**). L'ensemble est construit en blocs de moyen appareil de calcaire blanc. L'UC 68 correspond au reparementage intérieur du mur 103, ne laissant apparaître du mur d'origine qu'une partie du coffre de la cheminée 73. L'objectif de cette reconstruction reste incertain, mais la porte 70 a été aménagée au même moment. Elle est couverte d'un linteau droit à l'intérieur, masqué par l'entrait de la ferme 67 de la nouvelle charpente, mais son couverture extérieur a été remplacé plus récemment par un

¹ « La Chalopinière » en Eure-et-Loir daté en 1566-1567d (https://www.dendrotech.fr/img/photos_site_dt/033-24-28387-0001/003.jpg) ou le bas-côté du grenier Saint-Jean d'Angers construit à la fin du 16^e siècle - début du 17^e siècle (base Mérimée, fiche Inventaire IA49000809).

lindeau de bois (**Figure 12**). Cette porte, haute de plus de 2 m pour 1 m de large, est associée à quelques marches descendant vers l'extérieur, menant à une galerie ou à un escalier, dont le système d'ancrage dans la maçonnerie est encore perceptible : l'UC 151 correspond à quatre trous de poutres situés de part et d'autre de l'ouverture, au niveau du bas des marches et au niveau du lindeau, tandis que l'UC 152 est formée de quatre à cinq petits trous pouvant correspondre à la fixation de petits bois formant le couvrement de la galerie ou de l'escalier. Cet aménagement permettait donc un accès direct au comble du bâtiment. La datation de la porte 70 et des reprises associées est établie par chronologie relative, puisque la porte a été aménagée après la construction du pignon et avant la mise en place de la nouvelle charpente.



Figure 77 : Vue d'ensemble de la fenêtre 37, remplaçant la baie 38 et la fenêtre 94 (bâtiment 2, niveau 2)



Figure 78 : Fenêtre 37 comportant des décors moulurés de baguettes et médaillons



Figure 79 : Placards 58 à l'angle sud du bâtiment 2, niveau 2



Figure 80 : Porte 70 ouvrant au niveau 3 du bâtiment 2 à l'arrière du bâtiment

En effet, durant la phase 4, la charpente est remplacée par une nouvelle charpente à fermes et pannes (**Figure 21**, **Figure 81**, **planches 1-23 à 1-26**). Les bois de cette phase se caractérisent par leur couleur pâle, tendant sur le jaune, et leur débitage à la doloire. La charpente se compose de quatre fermes

contreventées par un sous-faîtage reliant les poinçons. Les pannes de la charpente reposent sur des échantignolles quadrangulaires (15x12x30 cm) disposées au niveau des entrails (**Figure 82**). Une seule échantignolle est employée par versant de toiture et par ferme, laissant penser qu'une seule panne située à mi-hauteur de toiture aurait été nécessaire pour soutenir les chevrons. Les pannes sont à même niveau dans cette charpente, avec un assemblage en enture entre elles pour prolonger leur longueur, comme semblent le prouver la trace d'une cheville sur l'extrémité désépaissie de la panne haute du versant ouest ou bien le délardement à mi-bois de deux pannes hautes du versant est. Les sous-faîtages se superposent à chaque rencontre dans les poinçons auxquels ils s'assemblent, de ce fait ils sont à des hauteurs différentes en fonction des fermes qu'ils joignent. Une seule décharge lie le faîtage et le sous-faîtage et elle est assemblée au centre de ces pièces. Toute les fermes de la charpente sont numérotées de un à quatre en partant du pignon nord vers le pignon sud (**Figure 83**). Les éléments de la charpente présentent un lignage effectué au moyen d'un outil pointu pour tous les bois de cette phase.



Figure 81 : Ferme 66 au premier plan et ferme 67 plaquée contre le pignon sud-est (mur 103) et ouvertures 71 et 72.

La forme de la charpente avec un sous-faîtage et des pannes portées par des échantignolles permet de proposer une datation dans la seconde moitié du 16^e siècle. Les quelques exemples datés par dendrochronologie identiques à ce type de charpente datent des années 1570-1580², ce que pourrait confirmer la préférence pour la charpente à formant-ferme avec sous-faîtages des édifices de la première moitié du 16^e siècle que l'on peut voir à Lavardin³.

Quelques particularités ressortent sur cette charpente. La première est le délardement de la partie supérieure des entrails et où se situent le chevillage de l'assemblage entre cette pièce et le poinçon. On peut également remarquer que certains bois présentent des marques à encoches ou des marquages de pièces (**Figure 84**, **Figure 85**). En effet, on peut signaler sur l'entrait de la ferme 66 le chiffre 7 obtenu en inscrivant deux traits supplémentaires sur une des branches du chiffre romain V ou bien la présence d'une patte d'oie sur le poinçon de la ferme 65.

Après la mise en place de la charpente, les murs du comble ont été recouverts d'un enduit ocre sur lequel un badigeon de chaux a été appliqué (**planche 1-8**, **Figure 40**, **Figure 92**). Il est encore conservé sur une grande partie des murs, recouvrant les piédroits de la porte 70 par exemple, mais détruit par endroits par les percements de la phase suivante (portes 68 et 69, cheminée 75).

² Le Château de Cricqueville dont l'extension ouest est datée des années 1576d-1580d, la charpente de l'abbaye de Méobecq mise en œuvre en 1573d ou le musée d'ethnographie de Honfleur daté de 1586-1587d (Dendrotech).

³ La maison dite de « Florent Tissart » au 26, rue de la Barrière avec un niveau de sous-faîtage (HOFFSUMMER 2011 : 119) ou le bâtiment au 11, rue Pied de Mai présentant deux niveaux de sous-faîtages.



Figure 82 : Exemple d'échantignolle quadrangulaire située à hauteur du faux-entrait d'une ferme



Figure 83 : Chiffre romain employé sur le poinçon pour numérotter la ferme 66



Figure 84 : Marque à encoche sur le poinçon de la ferme 66



Figure 85 : Marque de charpentier représentant le chiffre 7 sur l'entrait de la ferme 65

La construction du bâtiment 3

La construction du bâtiment 3 peut être associée à la phase 4, au-dessus des murs de terrasse construits à la phase précédente (**Figure 9, planches 1-10, 1-15**).

Le bâtiment, plaqué contre le mur 102 du bâtiment 2, est constitué d'un mur au sud-est, placé dans l'alignement des bâtiments plus anciens (M.103) et du mur 106 en retour d'angle, surmontant le mur de terrasse. L'étude semble toutefois montrer que le mur nord-ouest actuel du bâtiment ne correspond pas à cette phase. La technique de construction du mur 105, en moellons et aux joints enduits lors de la restauration, ne facilite pas la lecture des maçonneries, mais il est possible de déterminer que la partie haute du pignon est assurément plus récente (phase 6, **planche 1-14**), tandis que la partie basse semble être contemporaine des ouvertures aux niveaux 1 et 2, attribuées à la phase 5. Il est possible que le bâtiment 3 ait été plus grand à l'origine et que le premier mur, détruit, n'ait pas laissé de traces, puisque les différents bâtiments ne sont pas chaînés. Il est également possible que ce bâtiment ait été construit partiellement en pans de bois, puisque plusieurs bois en remploi dans le plancher de la phase suivante pourraient correspondre notamment à des poteaux (*cf. infra*).

Les deux murs conservés ont été construits essentiellement en moellons avec un chaînage d'angle en blocs de moyen appareil (UC 140). Le niveau 2 était éclairé par une fenêtre dans le mur 106, avec une croisée à l'origine (détruite) et des moulures encore visibles sur les piédroits (**Figure 86**). La baie a été modifiée lors de la phase suivante, avec le remplacement du couverture, la suppression du meneau et du croisillon et la transformation en porte, et au moins un de ses blocs mouluré a été réemployé pour construire la porte 3. L'utilisation de moulures de ce type est généralement associée à la première moitié du 16^e siècle et on en trouve des exemples très proches notamment à Suèvres (41), au 19 rue Pierre Pouteau.



Figure 86 : Porte 77 correspondant à une ancienne baie à croisée (bâtiment 3)



Figure 87 : Fenêtre à croisée du 19 rue Pierre Pouteau à Suèvres (Loir-et-Cher)

Le niveau 2 comportait une cheminée aménagée dans le mur sud-est, deux blocs servant d'ancrage dans le mur étant visibles à l'extérieur (**planche 1-10**). La cheminée 75, construite sur une corniche moulurée visible au niveau inférieur, comportait une hotte droite supportée par deux consoles moulurées (**Figure 88**, **Figure 89**, **planche 1-19**), mais son manteau a été démonté et le contre-cœur réaménagé. Sa forme et les moulures rappellent une des cheminées du manoir de la Poissonnière de Saint-Ouen-en-Belin (Sarthe), daté des années 1475-1525 (Diot 2007 : 163-165).



Figure 88 : La cheminée 75 (bâtiment 3 niveau 2)



Figure 89 : Détail de la console moulurée de la cheminée 75

L'accès au bâtiment pouvait s'effectuer depuis la rue, mais nous ne connaissons rien de la façade pour cette phase, et par la porte 74 donnant sur la cour arrière.

Le niveau 3 du bâtiment 3 est mal connu, du fait des remaniements importants ultérieurs. Notons que le sommet du mur 106, au-dessus de la fenêtre 77, paraît avoir été écrêté et qu'il est donc possible que l'édifice ait eu une élévation plus importante à l'origine, ce que semblent confirmer la position de deux creusements quadrangulaires dans le mur 102. Ils mesurent 48 cm de long sur 45 cm de haut et sont distants de 3, 80 m l'un de l'autre (**planche 1-8, Figure 90, UC 11**). Ils pourraient avoir accueilli les entrants de la charpente ou bien les sommiers d'un plancher pour le niveau 3 du bâtiment. En tout état de cause, la mise en place de ces bois coïncide avec le bouchage de la baie 49 au même niveau.



Figure 90 : Un des deux trous d'encastrement dans le mur 102 pouvant correspondre à l'ancrage d'un sommier ou d'un entrant.

Dans la charpente construite lors de la phase 6, un certain nombre de bois en remploi permettent de proposer une restitution du couvrement pour la phase 4 : une charpente à fermes et pannes reposant sur des échantignolles quadrangulaires (*cf. infra*).

Ce niveau était éclairé par une petite fenêtre dans le mur sud-est, construite en blocs de moyen appareil chanfreinés (FEN 85, **planche 1-10**). A l'intérieur, la baie est couverte d'un linteau mais le négatif d'un bois est visible dans le mortier en surface. Elle est largement ébrasée à l'intérieur, mais il pourrait s'agir d'un agrandissement plus récent. Le parement du mur construit en petits moellons est recouvert d'un mortier ocre.

Les aménagements du niveau 3 sont de plus renseignés par la présence d'un enduit couvrant une grande partie du mur 102 (UC 43) : l'enduit se prolonge sous le mur 105 qui est donc postérieur, mais semble limité au sud par une ligne verticale de petits creusements de 5 cm de diamètre, centrée sur l'ancienne baie 49 (**planche 1-8**). Cet aménagement semble correspondre à l'ancrage d'une cloison, qui aurait donc défini deux pièces : une au sud éclairée par la baie 85 et une autre située au nord, au mur ouest enduit, mais dont les dimensions originelles ne sont pas connues, puisque la position du mur sur la rue est incertaine.

Un piédroit visible dans le mur 102 pourrait indiquer l'existence d'une porte de communication entre les bâtiments 2 et 3 (UC 53, **planche 1-8**) Elle est située au niveau du comble du bâtiment 2 mais ouvre très haut dans le bâtiment 3. Cet aménagement est postérieur à l'enduit 58 du bâtiment 2 mais sa chronologie avec le bâtiment 3 n'est pas connue. Elle pourrait donc être associée à la phase 4 comme à la phase 5. Sa position indiquerait que le mur sur la rue contemporain était décalé vers le nord.

La construction du bâtiment 3 semble pouvoir être attribuée au 16^e siècle, si l'on se fonde sur la forme de la fenêtre 77 et de la cheminée 75, mais il est difficile de déterminer si cet édifice a été construit au même moment que certains réaménagements des bâtiments 1 et 2, les ouvertures par exemple ne présentant pas de formes similaires.

Au cours de la phase 4, les bâtiments 1 et 2, qui faisaient partie d'un même ensemble depuis la phase précédente, ont été modifiés ponctuellement la transformation de certaines ouvertures pour les adapter au goût du jour, mais également pour modifier la circulation entre les différents espaces. Une nouvelle porte a ainsi permis l'accès du bâtiment 1 vers la cour arrière mais en supprimant celle qui existait au niveau 2, et la porte 70, associée à un escalier, a établi une communication directe entre la cour et le comble du bâtiment 2. Les charpentes ont également été entièrement reconstruites. La fonction de cet ensemble à cette date ne semble toutefois pas avoir changé fortement, puisque les aménagements antérieurs sont toujours en place (voûtes, cheminée).

La différence principale tient à la construction d'un nouveau bâtiment accolé à l'est : le bâtiment 3 reprend l'emplacement de maçonneries plus anciennes, mais constitue un édifice indépendant, puisque aucune communication directe n'est identifiée. Cette construction a eu des conséquences sur les bâtiments plus anciens (fenêtre condamnée, circulations). Mais peut-on en déduire qu'il s'agit de la division de la propriété originelle? Cela ne semble pas être le cas, puisque des accès sont créés par la suite entre les bâtiments 2 et 3. Il pourrait donc s'agir de l'adjonction d'une habitation annexe, la fonction résidentielle étant marquée par la cheminée au niveau 2. Le rez-de-chaussée ne comporte lui, pas d'aménagement associé à un espace résidentiel et pourrait donc avoir eu une fonction différente, pour le stockage par exemple, mais les indices architecturaux manquent pour se prononcer.

4.2.5. Phase 5 : La reconstruction partielle du bâtiment 3 et réaménagements du bâtiment 2 au 18^e siècle

La phase 5 correspond à un ensemble de modifications des trois bâtiments à la période moderne. Certaines reprises sont difficilement datables, mais d'autres semblent plus particulièrement associées au 18^e siècle, comme la reconstruction du mur nord-ouest du bâtiment 3 et des transformations des charpentes.

Les transformations du bâtiment 1

La façade du bâtiment 1 a connu des reprises ponctuelles lors de cette phase, comme le percement de l'ouverture 2 dans le contrefort du bâtiment 1 et la reconstruction d'une partie des piédroits de la porte 1 (**planche 1-6**). La façade sud-ouest a été percée d'une nouvelle porte et de deux fenêtres au niveau 2, couvertes de plates-bandes clavées, ce qui semble correspondre à un réaménagement intérieur important, notamment avec la construction d'une cheminée (**planche 1-4, Figure 14**). L'escalier 13, formant un petit perron pour descendre au niveau de la cour, semble aménagé au même moment.

La fenêtre 92, sur la façade arrière, a probablement été bouchée lors de cette phase, correspondant également à quelques reprises de la charpente, où de nouvelles échantignolles sont disposées sur les arbalétriers. Elles sont de forme trapézoïdale et chevillées aux arbalétriers sous les premières échantignolles quadrangulaires. Cet ajout se retrouve sur l'ensemble des charpentes du bâtiment et semble avoir eu lieu au cours du 18^e siècle.

Plusieurs portes de communication ont été percées ou réaménagées entre les bâtiments 1 et 2, comme la porte 3 au rez-de-chaussée, dont le linteau est constitué d'un bloc mouluré en remploi (**Figure 91**). Le percement de cette porte a été réalisé à travers le mur 104, dont le blocage est visible à cause de la différence de niveau intérieur entre les deux édifices (**planches 1-10 et 1-12**).

Au niveau 2, la construction de la porte 54, couverte d'une plate-bande clavée, a entraîné la destruction partielle de la porte 55, créée lors de la phase 3, tandis que la porte 52 a été créée contre le placard 53 en

utilisant plusieurs blocs de grand appareil comme piédroit commun (**planche 1-12, Figure 60**). Son couvrement a été remplacé lors de la phase suivante.

Au niveau 3, enfin, l'ouverture 69 a été percée dans le mur 104, au-dessus du ressaut de maçonnerie (**Figure 92**), probablement pour conserver un accès au comble du bâtiment 1, mais l'ouverture se trouve 3 m au-dessus du plancher actuel.



Figure 91 : Porte 3 réutilisant un bloc mouluré comme linteau



Figure 92 : Ouverture 69 percée dans le mur 104 entre les bâtiments 1 et 2 au niveau du comble (vue du bâtiment 2)

Les transformations du bâtiment 2

Les reprises du bâtiment 2 s'expliquent en partie par des réaménagements internes au premier étage. Ce qui était l'unique pièce est à ce moment-là divisée en deux espaces possédant chacun une porte de communication vers le bâtiment 1. La présence d'un mur de séparation transversal, situé sous l'arc doubleau central, est attestée par E. Pilté (PILTÉ 1909). En 1909, le mur est encore en place et sépare la pièce sud servant de cuisine d'une chambre ouvrant sur la rue.

La fonction de cuisine de la pièce est encore attestée par la présence du four 59, aménagé dans la cheminée 39 (**planche 1-10**), mais cet élément est difficilement datable. En revanche, E. Pilté attribue au 18^e siècle la construction de la cheminée 45, de style Louis XV selon lui, située dans la pièce nord dans le mur 102 et à présent détruite. Les seules traces visibles aujourd'hui sont les perturbations dans le parement extérieur du mur 102, qui ont condamné la baie 44, et la souche de la cheminée, conservée au niveau 3 et au niveau de la toiture (**Figure 93, planche 1-8**). Le manteau de la cheminée a été supprimé récemment et transformé en une niche lors de la restauration.



Figure 93 : Conduit de la cheminée 45 visible au niveau 3 et reprise associée du chevronnage de la charpente

E. Pilté associe également au 18^e siècle le percement de la grande fenêtre 43 sur la rue, mais il est possible que seul le couverture date de cette période, modifiant une fenêtre à croisée plus ancienne. Au rez-de-chaussée, la porte 23 est réduite en largeur et en hauteur avec l'insertion d'une plate-bande clavée surmontée d'un petit jour (**Figure 28, Figure 29**). L'angle nord du bâtiment a été modifié à cette période avec l'insertion d'un chaînage d'angle fait de blocs de grand appareil.

La pièce sud-est a été ouverte vers la cour par le percement de la porte 34, remplaçant la baie en remplages 35, dont seule la partie haute a été préservée et bouchée, avant sa redécouverte lors de la restauration. La porte est couverte d'une plate-bande clavée à soffite surélevé et elle est chanfreinée. Sa construction est associée à une reprise de la partie basse du mur 103, contemporaine de l'aménagement de l'escalier 87, permettant un accès depuis la cour arrière. La datation est incertaine : 17^e ou 18^e siècle.

D'autres transformations sont liées à celles du bâtiment 3, comme la création d'une porte de communication ouvrant sur une galerie contre le bâtiment 3 (POR 46, *cf. infra*) ou le percement de la porte 68 au niveau 3 (*cf. infra*).

La charpente du bâtiment central connaît un remaniement à la suite de l'implantation de la cheminée 45 au niveau inférieur. Le conduit de cheminée bouleverse la charpente sur son côté nord, entre la ferme 64 et la ferme 65. Cette modification a alors eu plusieurs conséquences (**Figure 93**). La première est une nouvelle disposition des pannes avec l'ajout de nouvelles échantignolles trapézoïdales (50 à 60x14x12 cm) chevillées ou cloutées par paire sur chaque arbalétrier (**Figure 95**). Elles se situent environ 55 cm plus haut que le faux-entrait pour la première et environ 65 cm plus bas pour la seconde. Elles sont placées à des hauteurs différentes en fonction des fermes car les pannes entre les fermes 64 et 65 et les fermes entre 66 et 67 sont superposées à celles disposées au centre de la charpente, entre les fermes 65 et 66. Il semble que deux échantignolles aient été volontairement conçues avec un désépaississement pour les deux pannes anciennement assemblées en enture (l'échantignolle basse du versant Est de la ferme 64 et l'échantignolle haute du versant Est de la ferme 65). De cette manière, l'extrémité de la panne s'emboîtait dans la partie amincie de l'échantignolle. Ces échantignolles trapézoïdales se retrouvent surtout à partir du 18^e siècle dans les charpentes rurales, notamment en Mayenne (DAVY, FOISNEAUX 2014).

De plus, deux pannes sont ajoutées en partie basse du versant est de la toiture, entre les fermes 64 et 66 (**Figure 94**). Ces nouvelles pannes sont obtenues à partir du même arbre à en juger par leur forme, légèrement courbe, et le même fil du bois.



Figure 94 : Vue de la nouvelle panne basse entre les fermes 65 et 66



Figure 95 : Vue de profil d'une échantignolle trapézoïdale déposée dans la charpente

Le chevronnage a été modifié, notamment autour de la souche de la cheminée 45. Après ces modifications, les bois ont été chaulés comme l'indique le recouvrement des nouvelles échantignolles par de la chaux.

Une réparation a également lieu sur le faîtage de la charpente, entre les fermes 64 et 65 (**Figure 96**). On peut remarquer à ce niveau qu'un tenon permet de faire le lien à la faîtière d'origine de la charpente et une enture permet de faire le lien avec le reste du faîtage du côté sud de la ferme 65 où deux chevilles trahissent l'utilisation de cet assemblage pour lier les deux bois. L'utilisation d'un lignage à double trait au charbon sur le faîtage permet d'aligner le tenon de la nouvelle faîtière à la mortaise de la décharge du sous-faîtage à côté.



Figure 96 : La réparation du sous-faîtage avec l'assemblage de deux pièces avec un tenon

Les transformations du bâtiment 3

Le bâtiment 3 construit lors de la phase précédente a été remanié en reconstruisant le mur 105, situé vers la rue (**Figure 22, planche 1-14**). L'enduit récent masquant les mortiers gêne fortement la lecture des éléments conservés et fausse peut-être la chronologie proposée.

La porte 76 permet d'accéder au niveau 1 : elle est couverte d'un arc à clé pendante à l'extérieur, tandis que l'intérieur comporte deux plates-bandes clavées superposées, aux blocs irréguliers et à la mise en œuvre maladroite.

Au niveau 2, la porte 79, transformée en fenêtre par la suite, ouvrait vers l'extérieur, sur une galerie ou un escalier, qui devait être supporté notamment par la console visible dans le mur 102 (SUP 50). La porte était couverte par un linteau droit et ses piédroits harpés sont constitués de blocs de calcaire allongés,

similaires à ceux de la porte 80, dont il ne reste qu'un piédroit, perpendiculaire au mur 105. Il existait donc un mur en retour, peut-être lié à la présence d'un escalier, mais aucun arrachement n'est visible au-dessus ou au dessous de ce piédroit, ce qui implique des remaniements du mur de moellons difficiles à discerner.

Une troisième porte percée dans le mur 102, au-dessus de la console, indique une communication directe de la pièce nord-ouest du bâtiment 2 avec l'extérieur et avec le bâtiment 3 par l'intermédiaire d'une galerie ou d'un escalier.

La fenêtre 81, située à côté dans le mur 105, est couverte d'une plate-bande clavée et pourrait avoir été percée après la destruction de l'escalier ou du mur associé à la porte 80.

A l'intérieur, un nouveau plafond a été aménagé pour le niveau 2 (**Figure 97, planche 1-2**). Le sommier principal, parallèle au mur 105, comporte une série de mortaises sur la face inférieure correspondant certainement à l'installation d'une cloison en pans de bois, délimitant un couloir ouvrant vers l'extérieur par la porte 79 et vers la pièce principale par une porte ménagée dans la cloison près de la fenêtre 77. La disposition des ouvertures du mur 102, à l'autre extrémité du couloir, pourrait indiquer que la porte 47 existait dès ce moment et permettait une communication avec la pièce sud-est du bâtiment 1. Toutefois, la disposition symétrique des ouvertures 47, 48 et 88 pourrait aussi faire penser à des percements postérieurs à la destruction de la cloison. L'enduit qui recouvre entièrement les murs de la pièce du bâtiment 3 empêche de s'assurer de la chronologie.



Figure 97 : Plafond 83 avec les traces d'encastrement d'une cloison dans le sommier (bâtiment 3 niveau 2)

La fenêtre à croisées 77, située dans le mur 106, a été transformée en porte, avec le remplacement du couverture par un arc clavé surbaissé, la destruction de l'appui originel et la création d'un escalier permettant de descendre au niveau de la cour arrière.

Le comble était accessible par une trémie aménagée dans le plafond 88. Si trois des murs sont hérités des phases précédentes, le mur nord correspondant à la phase 5 ne semble pas conservé. A l'extérieur, l'appareillage montre en effet une différence de construction pour la partie haute du pignon, qui n'appartiendrait donc pas à cette phase.

Il semble qu'au cours du 18^e siècle, les travaux ont eu pour objectif d'aménager l'édifice en fonction des besoins, en créant des pièces plus petites mais en multipliant les accès entre les trois bâtiments et avec la cour arrière et la rue, ou du moins la petite cour bordée par la rue.

4.2.6. Phase 6 : Les réaménagements des trois bâtiments au 19^e siècle

Les modifications réalisées au cours du 19^e siècle sont liées essentiellement aux ouvertures et à des consolidations des maçonneries et de la charpente.

Plusieurs ouvertures du niveau 2 semblent avoir été remaniées ou créées lors de la phase 6. Les portes 47 et 48 auraient ainsi été créées dans le mur 102, associées au placard 88 visible dans le bâtiment 3 (**Figure 20, planche 1-8**). Ces ouvertures sont masquées par un enduit côté est et elles ont été créées par simple percement des maçonneries médiévales, à l'exception du linteau de la porte 48, en calcaire avec des traces de boucharde. Leur disposition incite à y voir des percements contemporains, mais elles pourraient également avoir été créées lors de la phase précédente puis remaniées, si l'on considère la position de la porte 47 par rapport à la cloison 89 (*cf. supra*).

A côté, la porte 46 a été bouchée et transformée en placard lorsque l'escalier ou la galerie plaquée contre le bâtiment 3 a été détruite (**Figure 98**). La porte 79 a alors été réduite pour en faire une fenêtre et la porte 80 a été supprimée.



Figure 98 : Bouchage de la porte 46, transformée en placard, et réduction de la porte 79 en fenêtre

La porte 33 située au niveau 1 est associée à cette phase : elle a été créée par simple percement dans la maçonnerie médiévale, en formant un arc irrégulier, rappelant la porte 47 et le placard 88. Un autre placard ou une porte est créé dans le bâtiment 2, à l'angle sud, en bûchant en partie le culot de la voûte 40 (**planche 1-12**).

La charpente du bâtiment 2

Des restaurations sont effectuées sur la charpente du bâtiment 2 au 19^e siècle (**planches 1-21 à 1-26**). Elles se situent notamment sur le poinçon de la ferme 64 avec l'ajout de plaques cloutées reliant le poinçon et l'entrait. De même, une jambe de force a été ajoutée à la ferme 66 et à la ferme 67 pour porter les pannes basses. On peut voir qu'un lignage au charbon a été fait pour définir la partie du bois à entailler pour la lier à mi-bois avec l'entrait, assemblage qui est ensuite clouté (**Figure 99**). En partie haute de la pièce, on remarque le lignage préparatoire à la confection de l'entaille où se logera la panne (**Figure 100**). Cette technique pour soutenir les pannes basses, qui peut paraître surprenante, se retrouve sur la charpente

du bâtiment au 11 rue Pied de Mai où des jambes sont soit assemblées à l'entrait, soit disposées entre des chevrons pour soutenir la panne en son centre.



Figure 99 : Détail des lignages au charbon sur la jambe de force ajoutée à la ferme 67



Figure 100 : Détail des lignages préparatoires sur la jambe de force ajoutée à la ferme 67

Toutes les pannes anciennes semblent avoir été déplacées à cette phase ou à la suivante et l'on remarque que chaque panne est légèrement désépaissie afin de faciliter son glissement contre les arbalétriers. On peut remarquer ce travail sur la panne basse entre la ferme 64 et 65 qui présente un lignage au charbon correspondant à la surface de bois à retirer pour faciliter la mise en place des pannes contre les arbalétriers.

D'autres restaurations se localisent au niveau du tenon de la réparation du faîtage de la phase précédente : les deux bois composant la faîtière sont désépaissis sur quelques centimètres et une plaque de bois a été posée dessus afin de « joindre » les deux bois comme pour un assemblage en enture. La plaque est chevillée à la faîtière afin d'assurer son maintien dans la charpente. Un lignage au charbon permet de délimiter la longueur sur lequel le bois a été débité pour permettre cette réparation. De plus, un bois a été ajouté sous le tenon dans le but de consolider l'assemblage.

Le bâtiment 3

Le sommet du pignon nord du bâtiment 3 semble avoir été reconstruit lors de cette phase, en petits moellons calcaire et rognons de silex, associé à une petite ouverture au linteau de bois en remploi (FEN 82). La position du mur 105 a impliqué la réduction de la porte 68 (**planche 1-8**).

La charpente du bâtiment 3 est construite au 19^e siècle en disposant une nouvelle demi-ferme au milieu du bâtiment. Celle-ci est composée d'anciens bois en remploi formant le faux-entrait, le lien, la jambe de force et les échantignolles et de nouveaux arbalétrier, poinçon et entrait (**planches 1-27 et 1-28**). L'assemblage de l'arbalétrier et du poinçon est conçu de manière à ce que le poinçon soit assemblé sur la sous-face de l'arbalétrier, qui se prolonge dans un creusement dans la maçonnerie (**Figure 101**). Des pièces de calages sont positionnées par la suite entre les pannes et les échantignolles pour bloquer les pannes.



Figure 101 : Détail de l'assemblage au sommet de la demi-ferme 84 (bâtiment 3)

Concernant les bois en remplois dans la charpente, on trouve :

- le linteau de la fenêtre 82 (11 x 12 x 76 cm), percé d'une mortaise (22 x 10 cm) ;
- une panne avec un tenon et un trou de cheville (16 x 16 x 300 cm) ;
- une panne (13 x 17 x 255 cm) avec une mortaise traversante sans trou de cheville (13 x 12 cm) et ayant eu un tenon à son extrémité qui a été supprimé par la suite. En effet, on voit sur l'extrémité du bois une marque plus sombre au centre due au fait que cette partie n'a pas été chaulée, mesurant 5 cm de large sur toute la hauteur du bois, et de traces d'outils de chaque côté de cette marque. Ceci correspond également à la position du tenon sur l'autre panne en remploi, tendant à affirmer la présence d'un ancien tenon à cet endroit ;
- la jambe de force (12 x 12 x 98 cm) avec deux mortaises sur la face nord (16 x 5 cm) et la face est de la pièce (26 x 4,5 cm), les deux avec des trous de cheville (**Figure 102**) ;
- le faux-entrait (16 x 11,5 x 240 cm) qui présente deux encoches : une rectangulaire, une autre arrondie ;
- le lien (14 x 10 x 145 cm) assemblé au faux-entrait et à l'arbalétrier ;
- et les échantignolles quadrangulaires et trapézoïdales (**Figure 103**).

Quelques bois sont numérotés comme le faux-entrait avec le chiffre V et la jambe de force avec le chiffre VIII (**Figure 104**, **Figure 105**). On peut remarquer le lignage effectué à l'aide d'un outil pointu sur les bois en remplois.



Figure 102 : Vues sur les deux mortaises vides de la jambe de force de la ferme 84



Figure 103 : Échantignolles et pannes anciennes calées sur la ferme 84



Figure 104 : Numérotation V sur la sous-face du faux-entrait de la ferme 84



Figure 105 : Numérotation VIII à la base de la jambe de force de la ferme 84

Il est difficile d'établir le rôle de tous ces bois en emploi dans le bâtiment, d'autant plus que de nombreux bois ont été déposés dans les charpentes des trois bâtiments. Il est probable que les échantignolles déposées proviennent d'une seconde demi-ferme aujourd'hui disparue ou appartenant à la charpente du bâtiment 2 où deux échantignolles quadrangulaires manquent. Concernant la panne avec tenon, il est difficile de se prononcer car l'extrémité de la panne est scellée dans la maçonnerie et on ne peut savoir si elle a été réduite en longueur ou non. Si elle ne l'a pas été, cet élément pourrait correspondre au poteau d'une cloison ou à un poinçon. Enfin, la jambe de force avec deux mortaises est difficile à appréhender, ses faibles dimensions correspondraient à une pièce secondaire d'un ouvrage charpenté. On peut seulement affirmer que la seconde mortaise semble avoir été creusée lorsque le bois était sec car elle ne présente pas de marque de lignage. De plus, elle est presque traversante⁴ et est grossièrement taillée contrairement à la première mortaise, puisque de la matière a été laissée par endroits. Ce bois pourrait donc avoir eu des dispositions successives dans la charpente.

⁴ Par endroit, il ne reste que 2-3 mm d'épaisseur de bois.

4.2.7. Phase 7 : Les reprises les plus récentes, des 20^e -21^e siècles

Les reprises les plus récentes correspondent à la reprise des toitures réalisée probablement au milieu du 20^e siècle et à la consolidation des maçonneries. Des tirants en fer ont ainsi été insérés au niveau 3 pour solidariser toutes les maçonneries, puisque de larges fissures se sont formées entre les différents corps de bâtiment, qui ne sont pas chaînés.

La charpente du bâtiment 1

De lourdes restaurations ont été effectuées en 1952. Après l'investigation des Monuments Historiques sur le bâtiment, il a été constaté l'état aggravé de la toiture, où l'eau s'infiltrait. De ce fait, toute la toiture a été refaite, pannes et chevrons compris, seule une panne ancienne est conservée dans la charpente entre les fermes 16 et 17. La troisième ferme est remplacée par un assemblage de bois portant les pannes (FER 90). Certains bois de cette ancienne ferme semblent conservés puisqu'un bois quadrangulaire, mesurant 16 x 15 x 34 cm, permet le maintien d'une panne neuve sur la ferme 16, et un autre bois mesurant 17 x 15 x 130 cm, auquel un bois triangulaire a été assemblé, a été déposé sur l'arbalétrier (**planche 1-20**). Cette pièce pourrait soit être une ancienne panne où le bois triangulaire aurait servi à caler une autre panne, soit un arbalétrier avec une échantignolle de plus faibles dimensions que celles visibles ailleurs dans les bâtiments.

Des tirants en fer sont probablement ajoutés au même moment, destinés à consolider la cheminée 15 et à éviter l'écartement des maçonneries au contact entre les bâtiments 1 et 2.

La charpente du bâtiment 2

De même, d'importantes restaurations sont effectuées sur la charpente du bâtiment 2 avec notamment le remplacement de pannes qui sont soit calées par des pièces de bois cloutées sur les arbalétriers, soit grâce au soutien des jambes de forces des fermes 66 et 67 (**planches 1-21 à 1-26**). Le chevronnage du versant ouest est entièrement refait et des échantignolles trapézoïdales sont remplacées par des nouvelles de forme triangulaire. Des pièces de calages sont disposées entre la faîtière et les chevrons.

Plusieurs bois sont en remploi ou ont été déposés, il s'agit de :

- la panne haute (16 x 16 x 430 cm) entre les fermes 66 et 67 qui présente une mortaise vide et des trous de chevilles,
- les jambes de force sur les fermes 66 et 67 (13,5 x 10 cm pour la première et 12 x 10 cm pour la seconde),
- un bois déposé sur l'entrait de la ferme 66 mesurant 10 x 10 x 220 cm et présentant une mortaise (12 x 5 cm) à son bout et une pièce de bois triangulaire clouée au bois à son autre extrémité, similaire à ce que l'on a vu sur la demi-ferme 16 du bâtiment 1, pouvant correspondre à un chevron avec un coyau au vu de ses faibles dimensions,
- une échantignolle trapézoïdale déposée,
- deux bois déposés sur l'entrait de la ferme 64 mesurant 15 x 16 x 212 cm pour le premier et 15 x 17 x 207 cm pour le second pouvant soit correspondre à des pannes ou à arbalétriers provenant des charpentes du bâtiment.

La charpente du bâtiment 3

Dans le bâtiment 3, un escalier est conçu pour accéder à la charpente du bâtiment 2. Des travaux d'entretien et de réparation se localisent sur le couverture avec l'ajout d'une échantignolle polygonale en

tête de l'arbalétrier, de deux pannes aux extrémités haute et basse de la toiture, et le remplacement de l'ensemble des chevrons (**planches 1-27, 1-28, Figure 106**).



Figure 106 : Détail de la partie haute de la charpente du bâtiment 3, panne et chevrons remplacés et support ajouté lors de la phase 7.

La dernière intervention correspond à la restauration de l'ensemble des maçonneries : rejointoiement des parements extérieurs des bâtiments ainsi que des murs intérieurs du niveau 1, pose d'un enduit couvrant sur la façade sud-ouest et à l'intérieur au niveau 2. Ces enduits masquent certainement des restaurations antérieures, de même que des transformations plus anciennes des maçonneries, comme la cheminée 45, invisible à l'intérieur aujourd'hui.

4.3. Synthèse

L'étude de l'ensemble bâti correspondant actuellement à la mairie de Lavardin a permis de préciser la chronologie des constructions et des transformations, du 12^e au 19^e siècle.

Le premier bâtiment édifié au 12^e siècle présentait les caractéristiques d'un habitat privilégié établi dans une grande parcelle, remplissant probablement des fonctions diverses, le niveau 1, accessible depuis la rue étant indépendant du niveau 2, à vocation résidentielle et sociale ("salle"). L'identification du commanditaire n'est pas assurée : il pouvait s'agir d'un bâtiment construit par une communauté religieuse (le prieuré Saint-Genest, dans la tradition historiographique), mais sa forme rappelle plutôt l'architecture laïque, comme les maisons de bourgeois en forme de tour qui ont été identifiés dans des villes comme Tours (MAROT 2013) ou dans des agglomérations plus réduites, dont l'étude reste souvent à faire.

Les transformations ultérieures du bâtiment (phases 2 et 3, 13^e-14^e siècles) sont liées à l'adaptation du bâtiment et à l'amélioration du confort et du décor (voûtes, peintures, décor sculpté, cheminée). Des bâtiments sont également accolés à l'édifice originel, établissant des portes de communication directes. Il est donc inclus dans un ensemble bâti plus vaste, dont la fonction a probablement peu varié depuis l'origine.

A la fin du Moyen Age, l'extension de l'ensemble bâti se poursuit, avec la construction d'un autre bâtiment accolé et la reconstruction partielle des bâtiments existants (ouvertures, charpente ; phase 4, 16^e siècle). Les deux phases suivantes (époque moderne et 19^e siècle) perpétuent la fonction résidentielle de l'ensemble, dont les accès et les communications sont améliorés, entre les différents corps de bâtiments et avec les extérieurs (rue et cours).

La nature privilégiée de l'édifice depuis son origine semble confirmée par l'ampleur de l'ensemble bâti augmentant aux périodes suivantes. Le bâtiment initial associe un rez-de-chaussée indépendant de l'étage, et une salle à l'étage, et est intégré dans une parcelle étendue située au cœur de l'agglomération, près de l'église Saint-Genest. Par la suite, il devient un bâtiment complexe comprenant plusieurs pièces dans deux puis trois corps de bâtiment, conservant une fonction résidentielle à l'étage.

Le statut des commanditaires puis des occupants au cours du Moyen Age et de la période moderne n'est toutefois pas assuré, mais l'étude des sources écrites permettra peut-être de déterminer s'il s'agissait d'ecclésiastiques ou de laïcs.

Deuxième partie

Premiers résultats de la prospection thématique à Lavardin et dans les communes avoisinantes :

Inventaire topographique des bourgs de la vallée du Loir, vers une appréhension morpho-historique

Gaël Simon, Emeline Marot

1. Présentation de la zone d'étude et de la méthodologie

Le projet d'étude d'inventaire du bâti médiéval autour de Lavardin porte sur 22 communes du Loir-et-Cher de part et d'autre du Loir (**Planche 2-1**). Loin d'être achevé, le travail présenté ci-dessous constitue une ébauche tant méthodologique que sur les connaissances historiques et archéologiques de cette zone d'étude. Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite, une présentation de l'espace étudié est nécessaire.

1.1. Les constituants naturels de la zone étudiée

1.1.1. La vallée du Loir comme frontière paysagère

Le bassin du Loir se situe dans la partie méridionale du Bassin parisien dont il recoupe les auréoles secondaires et tertiaires à proximité de la remontée structurale du socle armoricain. D'une superficie de 8530 km², son emprise concerne le territoire de 530 communes réparties sur six départements (Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Sarthe) et deux régions administratives (Centre et Pays de la Loire). La rivière prend sa source près de Nogent-le-Rotrou, sur la commune de Saint-Eman (Eure-et-Loir), en bordure orientale des collines du Perche. Elle s'écoule dans un premier temps selon une direction nord-sud, avant de prendre rapidement une direction nord-est/sud-ouest au contact du plateau beauceron. Au niveau de Vendôme, le cours de la rivière s'oriente finalement vers l'ouest pour pénétrer en Touraine puis en Anjou où la rivière rejoint la Sarthe. Bientôt unie à la Mayenne, elles forment la Maine, qui se jette dans la Loire quelques kilomètres plus en aval (PIANA *et al.* 2009).

Le Loir traverse donc successivement le Perche, le plateau de Beauce, la Touraine puis le Maine et joue souvent le rôle de limite géographique entre ces différentes unités qui s'organisent en une véritable mosaïque paysagère connue essentiellement sous les noms de Perche, Beauce et Gâtine. La zone étudiée ici est à la jonction de ces unités paysagères avec le Perche au nord et la Gâtine au sud (**Planche2-1**).

1.1.2. Le sous-sol de la zone d'étude comme ressource pour la construction

Loin de présenter géologiquement la zone étudiée dans toute sa complexité, il est intéressant de noter qu'il existe deux grandes ressources du sous-sol disponibles pour la construction : le calcaire et les couches de dépôts alluvionnaires (**Figure 107**).

Le Loir, qui s'écoule d'est en ouest, et ses affluents, qui ont une direction nord-sud, ont entaillé les formations du Crétacé supérieur (cénomaniens, Turonien et Sénonien). Ces couches géologiques affleurent des deux côtés de la vallée et forment les coteaux calcaires qui ont été mis à profit pour l'installation d'habitats et/ou sous forme de carrières souterraines.

Sur ces formations du crétacé, les alluvions du Loir se sont déposées par couches successives au fur et à mesure de l'encaissement de la rivière, induisant des terrasses qui sont d'autant plus anciennes qu'elles sont hautes. Ces sont ces terrasses quaternaires qui représentent une source recherchée de matériaux siliceux et qui sont exploités sous forme de carrière de sable ou de gravier (GIOT 1999).

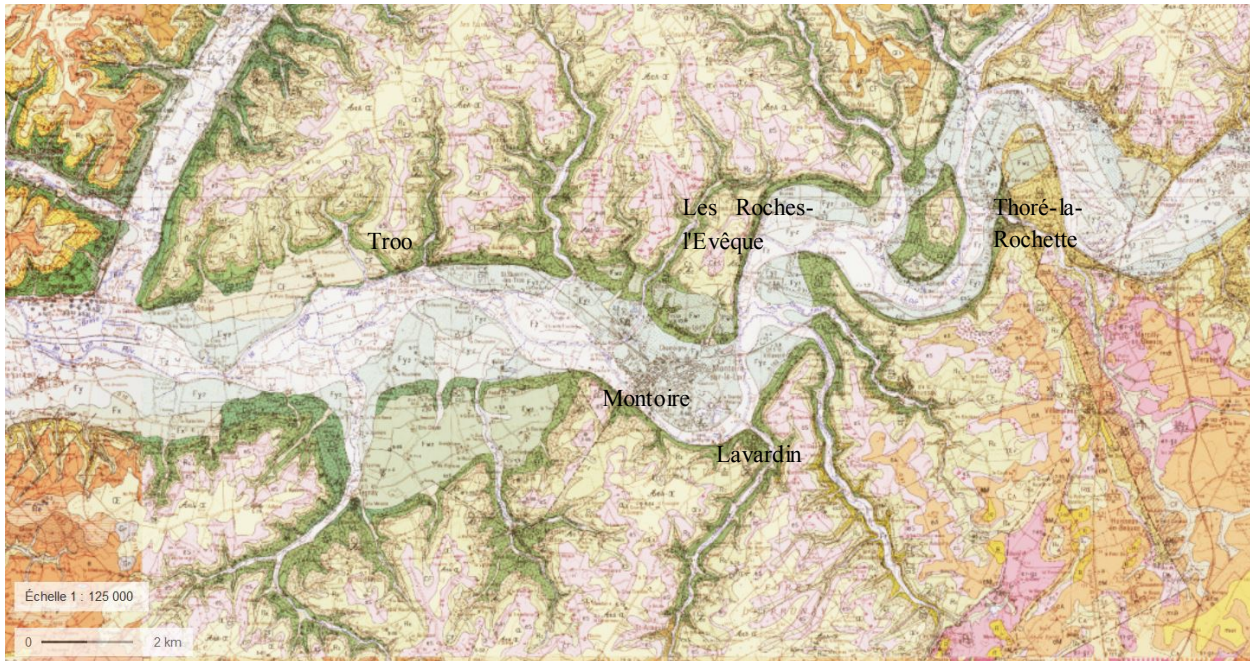


Figure 107 : Carte géologique de la partie de la vallée du Loir correspondant à l'étude (carte BRGM)

1.1.3. Les forêts

En plus de l'usage de la pierre sous forme de moellons de calcaire ou de silex ou de bloc taillé de tuffeau, l'usage important du bois est attesté. Les forêts sont nombreuses dans la région comme l'atteste pour le 18^e s. la carte de Cassini mais aussi dès le 11^e s. les nombreuses chartes de la Trinité de Vendôme qui mentionnent la forêt de Gâtine ou encore le village des Essarts dont le toponyme remonte aux essartages du Moyen Age.

1.2. Une zone de frontières politico-religieuses

D'un point de vue politique et économique, la vallée du Loir se présente comme un corridor fluvial stratégique joignant région parisienne et pays chartrain au Blésois et à la Touraine, et ouvrant, après le coude de Vendôme, vers l'Anjou et la Loire Atlantique. La zone étudiée est entièrement intégrée dans le « Vendômois historique » dans la partie constituée par extension dans le diocèse du Mans du pagus chartrain du Haut Moyen Age centré sur Vendôme. La zone d'étude est donc à la fois politiquement dans le comté de Vendôme et dépend religieusement du diocèse du Mans alors que le reste du comté, plus à l'est, relève quant à lui du diocèse de Chartres (BARTHÉLEMY 1993 : 132) (**Planche2-1**).

1.3. Présentation de l'implantation de l'habitat dans cette zone d'étude et de la méthodologie employée

Les 22 communes étudiées peuvent être regroupés en trois types d'habitats agglomérés en fonction de leur position topographique : les sites de terrasses alluviales, les sites de vallon et les sites de « roches » sous corniches (**Figure 108, Planche 2-2**).

A l'exception des sites sur terrasse alluviale, toutes les autres implantations associent édifices et habitats troglodytes.

Type de site	Chef-lieu de paroisse	Lieux-dits (non exhaustif)
Site de terrasses alluviales	Artins, Couture sur Loir, Saint-Jacques-des-Guérets, Montoire (partie nord)	
Site de « roches » sous-corniche	Les Roches-l'Evêque, Lavardin, Montoire (partie sud), Thoré-la-Rochette, Trôo, Villavard	Rochambeau, Clouseau, Le Breuil, Asnière, Nonais, Cherchenois, Les Pins
Site de vallon	Fontaine-les-Coteaux, Fortan, Houssay, Les Essarts, Lunay, Mazangé, Prunay-Cassereau, Saint-Arnoult, Saint Martin des Bois, Saint-Rimay, Sasnière, Sougé, Ternay	

Figure 108: Regroupement des habitats selon leur position topographique

La question des centres paroissiaux

Les 22 communes qui nous intéressent ici correspondent à 24 centres paroissiaux recensés au 18^e s., la commune de Montoire ayant intégré la paroisse de Saint-Quentin en 1945 et Saint-Martin-des-Bois, celle de Saint-Pierre-des-Bois en 1811. Il conviendra de s'intéresser à la mise en place des centres et des réseaux paroissiaux puisqu'il apparaît d'ores et déjà que plusieurs paroisses du 18^e s. sont des démantèlements de paroisses plus vastes comme par exemple Lavardin et Villavard, Lunay et les Roches ou encore Sougé et Artins (**Planche 2-2**).

1.4. La méthodologie employée et état d'avancement de l'étude

Dans les 22 communes de la zone d'étude, il y a actuellement 21648 bâtiments en élévation dont seule une part, qui reste à déterminer, renferme du bâti ancien entendu ici comme tous les bâtiments antérieurs au début du 19^e s. Si l'inventaire reste à être mené de manière systématique sur l'ensemble des communes, nous pouvons déjà présenter la méthodologie employée et les premiers résultats concernant les bourgs de Lavardin et Montoire (**Figure 109**).

Après une première visite sur le terrain qui a permis d'avoir une première approche des agglomérations, la première phase du travail d'inventaire du bâti ancien a consisté en un géoréférencement et une vectorisation du cadastre ancien des zones étudiées (**Planche 2-3**). La comparaison du bâti actuel et du bâti ancien présent sur le cadastre permet d'une part de mesurer l'importance de la conservation du bâti ancien dans le bâti actuel et d'autre part d'évaluer l'importance des destructions des 19^e et 20^e siècles.

Nom commune	Première prospection	Vectorisation du cadastre ancien	Inventaire des études antérieures	Deuxième prospection	Étude des sources écrites	Intégration dans la base de données
Artins						
Couture sur Loir						
Les Essarts						
Fontaine-les-Coteaux						
Fortan						
Houssay						
Lavardin						
Lunay						
Mazangé						
Montoire						
Prunay-Cassereau						
Les Roches-l'Evêque						
Saint-Arnoult						
Saint-Jacques-des-Guérets						
Saint Martin des Bois						
Saint-Rimay						
Sasnière						
Sougé						
Ternay						
Thoré-la-Rochette						
Trô						
Villavard						

Figure 109: Tableau d'avancement des recherches sur les communes de la zone d'étude

Une fois ce travail effectué, nous avons commencé à mener des études de terrain pour inventorier les édifices présentant encore des éléments anciens. Pour les bâtiments en élévation sur le cadastre ancien et qui ont aujourd'hui disparu, une prospection a été ou sera menée pour voir s'il reste des vestiges, et la documentation iconographique ancienne est /sera mobilisée pour combler ce manque.

Les prospections prennent en compte deux corpus différents de bâtiments :

- les bâtiments civils médiévaux correspondant à la fourchette de datation des 11^e-14^e siècles,
- et des éléments de comparaison de la fin du Moyen Age ou bien des éléments à vérifier par des études plus précises ou des édifices mal datés jusqu'à présent.

L'objectif est de recueillir les informations nécessaires à la compréhension du bâti médiéval dans sa diversité mais également dans toute sa chronologie, ses transformations ultérieures. Des constantes dans "l'évolution" des bâtiments pourraient ainsi être mises en évidence, comme des

L'enregistrement des informations sur le bâti civil médiéval a été commencé dans une base de données utilisant des critères similaires à ceux utilisés par l'Inventaire, permettant de présenter et d'évaluer rapidement des édifices, et en établissant la liste de la documentation disponible (iconographie, bibliographie, études).

Ces fiches d'inventaire, ici présentées sous la forme d'un tableau (**Document 3**), comportent différents niveaux d'analyse en fonction des bâtiments, avec des champs à renseigner demandant plus ou moins de détail.

Un essai a été mené pour l'agglomération de Lavardin, qui regroupe plusieurs bâtiments assurément médiévaux (corpus principal) et d'autres dont la datation reste à préciser ou dont l'étude peut apporter des informations sur le devenir des bâtiments médiévaux (transformations ultérieures). Cet inventaire pourra être complété par la suite par les différents membres de l'équipe, en fonction des données recueillies : mentions dans les sources écrites, bâtiments en élévation, espaces troglodytiques, etc.

La première partie du tableau regroupe les informations de base pour situer et identifier le bâtiment (adresse, type d'édifice, état de conservation), détailler le type de protection éventuel, les sources écrites, iconographiques, la bibliographie associée, puis une description, une interprétation et une proposition de datation.

La deuxième partie du tableau comporte des champs destinés à préciser la description : implantation dans la parcelle, forme, nombre de niveaux, présence de caves.

Enfin, il est prévu un ensemble de champs pour décrire plus précisément chacun des corps de bâtiment de la parcelle, si plusieurs répondent aux critères du corpus. Il s'agit ici de décrire les façades, l'organisation interne (actuelle et ancienne, si elle peut être restituée), les matériaux de construction, les accès, circulations et ouvertures et enfin les éléments de datation.

L'objectif est de proposer un outil de synthèse pour mettre en évidence des formes et des types de bâtiments médiévaux et proposer à terme une synthèse à l'échelle de la zone d'étude.

Ces premiers inventaires ont été couplés à une rapide étude de la forme du parcellaire afin de repérer d'éventuelles enceintes et lotissements médiévaux. La confrontation de toutes les données donne lieu à un essai de synthèse des transformations des agglomérations ayant pour but de circonscrire les espaces d'occupation les plus anciens susceptibles de renfermer le bâti médiéval.

Ces données sont associées à un système d'information géographique qui comprend le fichier du cadastre actuel, le cadastre du 19^e siècle limité aux zones traitées, centrées sur quelques agglomérations, un fichier destiné à proposer une datation du bâti, un fichier regroupant les informations sur les enceintes urbaines (éléments attestés et restitutions), un pour répertorier les éléments protégés (MH) et enfin d'autres fichiers pour inventorier des bâtiments avec des éléments architecturaux particuliers, comme les pignons découverts à crossette, dans le but de mieux comprendre ces phénomènes et leur datation.

Nous avons commencé par étudier les quatre principales agglomérations de la zone d'étude que sont Montoire, Lavardin, Trôo et les Roches-L'évêque, toutes quatre chefs-lieux d'une châtellenie au Moyen Âge. A ces quatre « villes » nous avons ajouté l'agglomération de Thoré-la-Rochette du fait de la reconnaissance rapide d'un bâti médiéval lors de la première prospection (**Planche 2-3**).

2. Première analyse morpho-historique de Lavardin

Avant de mener une première étude morphologique du bourg de Lavardin, nous présenterons les principaux éléments de la topographie historique du bourg avant de combiner les deux approches pour dresser un premier essai de synthèse des transformations de cette agglomération (**Planche 2-4**).

2.1. Topographie historique de Lavardin

Lavardin est une bourgade qui s'étale aujourd'hui en ordre relativement lâche le long du Loir et dans le vallon adjacent, au pied du château qui constitue l'élément le plus impressionnant de cette agglomération.

2.1.1. Le château

Niché sur un promontoire, cet ensemble a fait l'objet de nombreuses études par des érudits locaux mais a paradoxalement été ignoré de la recherche universitaire (LEYMARIOS, SCHWEITZ 1979, SCHWEITZ 2005 et YVARD 1994). Il est mentionné pour la première fois à la fin du 10^e s. au même titre que celui de Montoire comme une des possessions de Bouchard le Vénérable et subit de nombreuses transformations entre le 11^e et le 17^e s. date de son démantèlement. Les vestiges encore en élévation sont principalement des aménagements du 14^e s.



Figure 110 : Le château de Lavardin vu du sud

2.1.2. Les églises paroissiales et les cimetières

L'église paroissiale

Une seule église paroissiale existe à Lavardin, il s'agit de l'église Saint-Genest qui est installée au pied du château, au centre du bourg (**Figure 41, Figure 42, Figure 43, Figure 111**). Très connue pour ses peintures murales qui ont fait l'objet de nombreuses observations mais jamais d'une étude complète (DAVY *et al.* 1997, LESUEUR 1969), l'église reste mal connue malgré une brève analyse de l'historienne de l'art, Éliane Vergnolle pour qui il n'y a dans cet édifice de culte rien d'antérieur à 1080-1090. La nef, comme d'autres en pays de Loire, « offre une interprétation romane d'une type d'architecture hérité de l'époque carolingienne » (VERGNOLLE 1986 : 210). Sans remettre en cause cette analyse, il apparaît qu'une étude archéologique de l'édifice permettrait de corroborer ou d'infirmer cette interprétation. En effet, l'emploi dans certaines parties de l'édifice de blocs de tuffeau de moyen appareil et dans d'autres de

moellons de calcaire et de silex pourrait être le signe de deux états successifs de cet édifice. Cette hypothèse confirmerait les datations de Carol Heitz dans son ouvrage *L'architecture religieuse carolingienne*, qui date cet édifice des alentours de 1030 (HEITZ 1980 : 198).

Le statut de cette église n'est pas très clair pour les 11^e-12^e s., en effet, elle apparaît d'abord dans les textes comme une collégiale en 1187⁵ puis en 1253 comme une église paroissiale⁶. Ce statut de collégiale pourrait expliquer l'ampleur de cet édifice exceptionnel par rapport aux églises paroissiales alentour.



Figure 111 : Église Saint-Genest de Lavardin, vue du sud.

Le grand cimetière

Nous ignorons pour le moment la localisation du cimetière paroissial médiéval de Lavardin, même s'il est très probable qu'il soit installé autour de l'église Saint Genest. Selon Saint-Venant (SAINT-VENANT 1914, II : 263), le cimetière fut déplacé au milieu du 16^e s. à l'emplacement de l'ancienne maladrerie, de l'autre côté du Loir. A cette occasion, un prêtre nommé Jean Laurent, aurait dans son testament en date du 25 juillet 1559, fondé une chapelle dont on ignore la dédicace. Néanmoins, grâce à une carte du 18^e s. (**Figure 112**), du même type que celle de Cassini, il est possible de supposer qu'elle était dédiée à saint Marc, puisqu'il s'agit du seul édifice religieux mentionné à Lavardin sur la rive droite du Loir. Le grand cimetière est encore en activité au 19^e siècle lors de la levée des plans cadastraux.

⁵Lottin N°888

⁶MB 280



Figure 112: Extrait de la carte intitulée "Cours du Loir entre Vendôme et La Chartre", 18^e siècle (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (1243), Gallicaark:/12148/btv1b8592015v)

2.1.3. Les monastères, prieurés et ermitage

Le bourg de Lavardin ne possède qu'un seul prieuré et peut être un ermitage troglodytique.

Le prieuré Saint-Gildéric puis Saint-Martin de Lavardin

Fondée entre 1032 et 1047 par Salomon I^{er} de Lavardin, sa femme, Adèle et leurs deux filles, l'église est dédiée à saint Gildéric⁷. Le site est acheté aux chanoines de Saint-Georges de Vendôme (à qui est l'église Saint-Genest de Lavardin). Très rapidement après sa fondation, par le fait qu'il appartient à Marmoutier, le prieuré abandonna le nom de Saint-Gildéric pour prendre celui de St-Martin et fut l'un des plus importants que Marmoutier possédait en Vendômois (BARTHÉLEMY 1994 : 377). Il ne reste aujourd'hui de ce prieuré que quelques vestiges étudiés par Gabriel Plat au début du 20^e s. (PLAT 1928).

La grotte des Vierges, un ermitage troglodytique

A une centaine de mètres dans le coteau, une cavité dite grotte des vierges pourrait être un lieu d'ermitage. Elle a été étudiée par D. Schweitz, qui a identifié la présence d'un autel, qui pourrait attester la vocation culturelle d'au moins une partie de la grotte, et deux cheminées à hottes rondes, indiquant une datation médiévale et une fonction résidentielle (SCHWEITZ 2004). Il pourrait être intéressant de visiter ce lieu afin de repérer les formes architecturales ainsi que les traces d'outils sur les parois, pour tenter d'établir des typologies, ou du moins des outils d'analyse pour la compréhension des espaces troglodytes dans la zone d'étude.

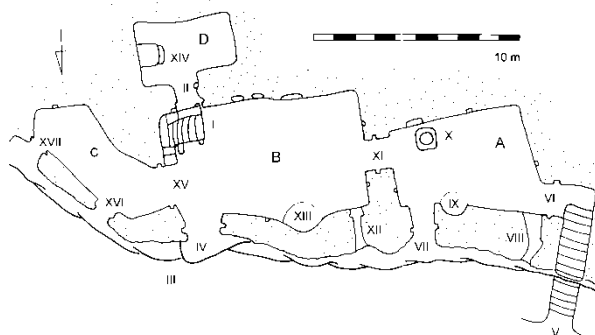


Figure 113 : Plan d'un des deux niveaux de la grotte des Vierges de Lavardin (SCHWEITZ 2004)

⁷ MV 11A

2.1.4. Les structures d'accueil et de charité

La Maladrerie

Il ne reste aujourd'hui plus rien de la maladrerie de Lavardin. Son existence et son emplacement ne sont connus que par les textes qui la localisent à la place du grand cimetière.

L'Hôtel-Dieu

L'hôtel-Dieu de Lavardin était situé dans le bourg même, contre le pont ; il est cité pour la première fois en 1288 lors d'une vente d'un terrain à la Madeleine de Châteaudun⁸. Il n'en reste aujourd'hui aucun vestige ; néanmoins, un aveu de 1511 indique qu'il consistait en « une chapelle, deux corps de maison dont l'un servant à loger les pauvres... le tout en un tenant contenant demi-arpent ou environ⁹ ».

2.1.5. Les rues et le pont

L'agglomération de Lavardin ne franchit pas le Loir, et s'arrête au pont cité dès 1243 (PILTÉ 1912)¹⁰ auquel mène la rue des étaux citée en 1256¹¹ (**Figure 114**). Les repères sont le moulin et la forge de « feu Albion », le moulin à tan, le petit cimetière, le prieuré, « l'estre au feu chastellain » et la maladrerie¹².



Figure 114 : Le pont de Lavardin vu de l'est, et détail des arches nord (médiévales?)

2.1.6. Les structures économiques

Le moulin

Les textes ne nous font connaître qu'un seul moulin pour Lavardin au 14^e siècle, spécialisé dans la fabrication du tan¹³. Son emplacement n'est pas connu avec précision mais la présence sur le cadastre ancien d'une île sur le Loir pourrait être un argument pour localiser le moulin, l'île pouvant être le vestige des aménagements hydrauliques.

Les étaux et la place du marché

En 1256¹⁴, il est également fait mention de la rue des étaux en relation avec le pont de la ville, indiquant sans trop de risque l'existence d'un marché à cet emplacement. Il ne peut s'agir que de la rue élargie

⁸Cartulaire de la Madeleine 212.

⁹AN/P/973.

¹⁰MV 123.

¹¹MV 145.

¹²AN/P/973.

¹³AN/P/973.

¹⁴AN/P/973.

directement au sud du pont et qui pourrait constituer la place de marché et le lieu des foires qui pouvaient également avoir lieu dans la prairie qui s'étend au-delà du pont. Ces foires sont mentionnées dans les comptes de 1354, et avaient lieu à la Sainte-Croix (14 sept.) et la Saint-Simon et Saint-Jude (28 oct).

2.1.7.L'habitat civil

Le tableau suivant présente de manière synthétique l'état de conservation du bâti ancien (**Figure 115**). Sur les 260 édifices aujourd'hui en élévation dans la zone étudiée, il reste encore en élévation 77 édifices des 110 présents sur le cadastre ancien. L'inventaire du bâti médiéval est en cours (**Documents 3 et 4**).

Nombre de bâtiments actuel	260
Nombre de bâtiments au 19 ^e s.	110
Nombre de bâtiments détruits entre le 19 ^e et aujourd'hui	33
Nombre de bâtiments présents au 19 ^e s. et encore aujourd'hui debout en entier ou en partie	77

Figure 115 : Dénombrement des bâtiments anciens dans la commune de Lavardin

L'habitat civil de Lavardin n'a jamais fait l'objet d'un inventaire complet, quelques édifices ont été reconnus de longue date dans la bibliographie mais jamais aucun n'a fait l'objet d'une étude approfondie. L'étude de la mairie présentée en première partie de ce rapport est donc primordiale pour la compréhension du bâti de l'ensemble du bourg en proposant des bornes de datations.

Le tableau **Document 3** présente de manière synthétique les connaissances sur les bâtiments de Lavardin identifiés comme médiévaux ou qui présentent un potentiel mais dont la datation reste à vérifier.

Grâce aux cartes postales et photographies anciennes, il a été possible d'inventorier des éléments aujourd'hui disparus ou partiellement détruits (**Planche 2.5**).

Les bâtiments repérés et intégrés au corpus principal comprennent outre la mairie de Lavardin, un bâtiment des 13^e-14^e siècles qui pourrait avoir eu une fonction commerciale, avec une grande ouverture en façade (**Figure 116**), deux maisons accolées avec les traces d'ouvertures médiévales (croisée, claire voie ou baie à remplages, **Figure 117**), et la grotte des vierges, troglodyte.

Le corpus secondaire prend en compte des édifices avec des pignons découverts à crossettes, des bâtiments à croisée et des murs larges en moyen appareil pouvant correspondre à des constructions anciennes, dont l'analyse est à poursuivre (**Figure 118 à Figure 127**).



Figure 116 : Maison 21 rue de la Barrière (13^e-14^e siècles) (n°2 Inventaire)



Figure 117 : Maison 14 Grand'rue (14^e-16^e siècles) (n°3 Inventaire)



Figure 118 : Maison 22 rue de la Barrière (15^e et 16^e siècles) (n°5 Inventaire)



Figure 119 : Maison 16 place Capitaine du Vigneau (n°6 Inventaire)



Figure 120 : Maison au 11 rue du Pied de Mai (n°7 Inventaire)



Figure 121 : Grange 11 rue du Pied de Mai (n°8 Inventaire)



Figure 122 : Maison 10 rue du Pied de Mai (n°9 Inventaire)



Figure 123 : Maison 20 place Capitaine du Vigneau (pignon découvert à croisée sur la rue) (n°10 Inventaire)



Figure 124 : Maison détruite au 10 rue de la Barrière (n°11 Inventaire)



Figure 125 : Maison 12 rue de la Barrière (n°12 Inventaire)



Figure 126 : Maisons aux 14 et 16 rue de la Barrière (photo SASLV) (n°13 et 14 Inventaire)



Figure 127 : Maison 37 rue de la Barrière (n°15 Inventaire)

2.2. Essai d'analyse morphologique du cadastre de Lavardin

Le cadastre de Lavardin a été dressé en avril 1826 par les géomètres Veilhan et Monestier. Seule la partie correspondant au bourg et à son environnement proche a été géo-référencée et vectorisée. Ce sont 650 parcelles qui ont ainsi été dessinées permettant de représenter l'occupation du sol à cette date et de mener une première analyse de la morphologie parcellaire (**Planche 2.4**).

Deux tracés englobants ont été reconnus sur le cadastre ancien, pouvant correspondre à deux états successifs d'enceinte ou du moins d'enclos. Il existe également une continuité de tracé entre une rue descendant du coteau au sud (Rue A) et la voie contournant l'éperon du château par le nord (Rue B). Il pourrait s'agir d'une ancienne voie perturbée par la mise en place des enclos précédemment évoqués (**Planche 2.5**).

2.3. Essai de synthèse des principales transformations du bourg de Lavardin

Il s'agit dans cette partie de poser les premières hypothèses de transformation de l'agglomération de Lavardin, dont l'analyse devra être développée avec la poursuite des investigations sur le bâti médiéval et les sources écrites.

2.3.1. Phase 1 : Un château, son bourg et une église

Cette première phase hypothétique ne s'appuie que sur de très maigres indices. Néanmoins, l'occupation de l'éperon remonte au moins au 10^e s. avec la présence d'un château qui devait être doté d'un petit bourg en contrebas dans lequel se situait une église (paroissiale ou collégiale). Cette agglomération devait être délimitée par un enclos que nous proposons d'identifier avec le premier tracé englobant.

2.3.2. Phase 2 : Un agrandissement ?

La présence d'un second tracé englobant plus large pourrait laisser présager de l'existence d'un agrandissement du bourg pour y intégrer la place du marché et de nouvelles habitations à l'instar du bâtiment de la mairie actuelle. Ce nouvel enclos pourrait avoir été mis en place antérieurement à l'installation des moines de Marmoutier dont l'enclos vient s'appuyer contre ce tracé, soit avant le deuxième quart du 11^e s.

2.3.3. Phase 3 : L'accroissement vers l'est et le nord

Très vite, il semble que cet enclos soit dépassé et l'agglomération progresse vers le nord avec l'installation d'un Hôtel-Dieu et vers l'est par l'implantation de maisons le long de la rue de la Barrière au moins depuis les 13^e -14^e s. comme l'atteste la maison du 21 rue de la Barrière (**Figure 116**).

3. Première analyse morpho-historique de Montoire

De récentes observations aériennes ont mis en évidence la présence d'une agglomération secondaire antique sur le plateau du Tertre à Montoire. Trois bâtiments ont pu être reconnus, un temple, un théâtre et un édifice dont la fonction demeure inconnue (**Figure 128**)¹⁵. La présence d'une agglomération du haut Moyen Age sur le territoire de la commune est très probable, même si pour le moment aucune preuve ne vient confirmer cette hypothèse. L'existence même de la ville de Montoire et de sa topographie ne nous sont connus qu'à partir du 11^e s.



Figure 128: Les traces d'une agglomération secondaire sur le plateau du Tertre à Montoire, Image Google Map 2010.

3.1. Topographie historique de Montoire

Montoire est au 19^e s. une agglomération qui s'étend de part et d'autre du Loir avec un premier noyau centré sur le château en rive gauche et un second en rive droite organisé autour de la place du marché (**Planche 2.6**).

3.1.1. Le château

Comme le château de Lavardin, distant de seulement 2,5 km, le château de Montoire n'a pas fait l'objet d'étude digne de ce nom. Il est mentionné pour la première fois au 10^e s. et la majorité des vestiges en place remonte au 12^e et 14^e s. (**Figure 129**).

¹⁵Nous remercions Hugo Meunier, archéologue à la ville de Laval, pour nous avoir transmis ces informations.



Figure 129 : Le château de Montoire vu du sud

3.1.2. Les édifices religieux

Plus importante agglomération de la zone d'étude, il semble que Montoire soit dès le Moyen Age central en avance dans le processus d'urbanisation comme l'indique, en plus de l'existence d'un prieuré, celle de deux paroisses pour la même agglomération et celle d'un couvent mendiant au moins depuis le 14^e s.

Les églises paroissiales

La ville de Montoire comportait avant la Révolution deux paroisses de part et d'autre du Loir, une sud, la paroisse Saint-Oustrille et au nord celle de Saint-Laurent.

L'église Saint-Oustrille

Propriété communale ni classée, ni inscrite à l'inventaire des monuments historiques., cette église est aujourd'hui désaffectée. Elle est située au pied du château et sert depuis la Révolution de lieu de stockage. Jamais étudiée archéologiquement, cette église pourrait remonter au 12^e s. Une rapide analyse du plan et des élévations montre qu'elle était à l'origine constituée d'une nef unique se terminant par une abside semi-circulaire (**Figure 130**). Elle fut augmentée au 15^e s. de deux chapelles latérales. Elle fut vendue comme Bien National en 1794, transformée successivement en fabrique de salpêtre, en magasin de fourrage, puis en lieu locatif ce qui s'est traduit par des transformations et des divisions de l'espace interne (SAINT-VENANT 1914, II : 420).



Figure 130 : Église Saint-Oustrille à Montoire, vue du nord (carte postale ancienne)

L'ancienne église Saint-Laurent des Varennes

A l'extrémité méridionale du cimetière actuel se trouvent les ruines de l'ancienne église Saint-Laurent qui n'a pas fait l'objet d'étude approfondie. Il est donc difficile de dater les quelques éléments encore présents, néanmoins, le fait que l'abside soit édifiée en moellons de calcaire et silex invite à une datation haute, au moins du 11^e s. avec des reprises jusqu'au 14^e s. A la fin du 15^e s., le siège de la paroisse fut transféré à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Laurent, sur le côté nord de la place de Montoire, à l'intérieur des murs.

L'église Saint-Laurent – Notre-Dame de Pitié

En 1491, les habitants de Montoire firent à François de Bourbon, comte de Vendôme, la demande d'un terrain à l'intérieur des murailles de la ville pour réédifier l'église Saint-Laurent située hors les murs et beaucoup trop petite pour contenir tous les paroissiens. Le 8 août 1492, Philippe de Luxembourg, évêque du Mans permit d'y célébrer la messe sur un autel provisoire durant la construction. En 1519, on la qualifiait d'église nouvellement construite¹⁶ (SAINT-VENANT 1914, II : 424).

Les monastères et prieurés

Le prieuré Saint-Gilles

Le prieuré Saint-Gilles est très mal connu, aucun texte ne mentionne sa fondation. On sait juste qu'il appartenait à l'abbaye de Saint-Calais (Sarthe). Deux édifices de ce prieuré sont aujourd'hui en partie conservés, il s'agit de la chapelle et du logis.

La chapelle, de plan en croix latine, est composée de trois absides précédées d'une nef aujourd'hui fortement rétrécie (**Figure 131**). Elle renferme des peintures murales qui ont fait l'objet de nombreux débats tant sur leur datation que sur leur interprétation (TARALON 1981).



Figure 131 : Le chevet de l'église Saint-Gilles à Montoire

Le second édifice conservé, le logis, a fait récemment l'objet d'une étude d'archéologie du bâti par F. Tournadre qui a mis en évidence une construction sans cesse remaniée entre la seconde moitié du 12^e s. et le début du 20^e s. (TOURNADRE 2016).

Le couvent des Augustins

Le couvent des Augustins était installé au Moyen Age sur la place du marché de Montoire. Selon la tradition locale, il aurait été fondé par Louis de Bourbon, comte de Vendôme et 20^e seigneur de Montoire

¹⁶ADLEC/G/1818.

en mars 1427. L'emplacement choisi était déjà en partie construit et la propriété d'origine était composée d'« une maison située sur marché de Montoire, occupé par Jean de Cordemeur avec jardin, petit îlot, pressoir, puits et dépendances, le tout s'étendant de la place au Loir ». Une récente étude menée par l'INRAP en 2012 a montré que les Augustins se sont installés dans des bâtiments préexistants et ont bâti un cloître pour réunir ces bâtiments autour d'une église (**Figure 132**). Il faut néanmoins évoquer le compte de cens de 1355 qui évoque une maison des frères mineurs au marché de Montoire, prouvant une présence bien antérieure à 1427 mais sans qu'il soit possible de définir précisément l'emplacement de ce couvent.



Figure 132 : L'aile ouest du couvent des Augustins de Montoire.

Les chapelles

Les sources écrites mentionnent trois chapelles à Montoire : Saint-Eloi, Notre-Dame de Pitié et celle de l'Hermitage.

Selon R. de Rochambeau il y avait, au sommet d'un coteau de Montoire une chapelle consacrée à Saint-Éloi avec une fontaine ; on y venait de très loin en pèlerinage et les malades y laissaient, en offrande, de petites pièces de monnaie. Nous ne savons rien de plus sur cette chapelle qui reste pour le moment non localisée (ROCHAMBEAU 1894 : 22).

La chapelle de Notre-Dame-de-Pitié semble avoir été un édifice indépendant jusqu'au déplacement de l'église Saint-Laurent au 16^e s., où la chapelle fut intégrée dans un bas-côté de la nouvelle église paroissiale (SAINT-VENANT 1914, II : 119).

La chapelle de l'Hermitage est mentionnée le 14 octobre 1659, lorsque César, duc de Vendôme, donna aux Augustins de Montoire les bâtiments et la chapelle de l'Hermitage, bâtie sur la pente du coteau, à 300 m au N-O du château de Montoire, à la charge de quelques services religieux. (ROCHAMBEAU 1894 : 48).

Prêche protestant

Selon Raoul de Saint-Venant, le protestantisme fut très puissant à Montoire au 16^es. Il y aurait été introduit par un certain Lancelot, ministre venant de Tours en 1556 et il a connu un développement rapide. Henri IV donna aux protestants le 13 mai 1576, pour y établir leur Prêche, une place qui s'appelait la « Vieille-Blasterie », certainement la halle ou les greniers mentionnés au 14^e s. (*cf. Erreur ! Source du renvoi introuvable.*). Avec l'interdiction du Protestantisme, ce bâtiment devient la boucherie puis le Grenier à Sel de Montoire.

3.1.3. Les structures d'accueil et de charité

La maladrerie

La maladrerie de Montoire est encore en partie en élévation à 1,2 km du bourg sur la rive gauche du Loir. La chapelle est construite en pierre de taille de moyen appareil comme tous les édifices religieux romans de la ville (Église Saint-Oustrille, Chapelle Saint-Gilles).



Figure 133 : Maladrerie de Montoire, vue de la façade et de l'abside (images Google street view).

L'hôtel-Dieu

L'Hôtel-Dieu ou Maison Dieu de Montoire a été fondé, à une époque inconnue, certainement par un des Comtes de Vendôme. Son emplacement nous est connu par un aveu rendu en 1516 par Grégoire Peschard à Charles de Bourbon ; la Maison-Dieu était alors établie dans la rue du Boël. Elle se composait d'une « petite chambre basse servant pour la réception des pauvres ; une chambre haute à cheminée une autre chambre sans cheminée, cour, jardin et appartenances joignant d'un bout à la rivière du Loir¹⁷ ». Cette maison était encore attestée rue du Boël au 16^e s., mais ses bâtiments étaient en ruine.

3.1.4. Les structures économiques

La ville de Montoire est, du fait de ses équipements économiques, un centre du commerce du comté, peut-être même le premier devant Vendôme.

La place du marché et ses équipements

Au centre de la ville de Montoire, il existe une vaste place de plus d'un hectare. Elle aurait été créée, selon A. de Rochambeau, par le duc de Tallart, maréchal de France et ministre d'État sous Louis XV, seigneur de Montoire (ROCHAMBEAU 1894 : 34). Il s'agit plus certainement d'un réaménagement de la place puisque le marché de Montoire est mentionné depuis le 13^e s. dans diverses chartes¹⁸. En 1355, dans un compte de la châtelainie, nous y retrouvons pratiquement toutes les 39 maisons sur lesquelles la comtesse douairière percevait le cens. Le « marchié » est alors un quartier en lequel se localisent une blaterie et une place au blé, un marché aux bestiaux, des greniers de la comtesse et une forge. Au vu de la grandeur de la place, il est possible d'y localiser la foire royale de Montoire. On ne sait pas quelle est sa durée mais les comptes précisent qu'elle ouvre à la Chandeleur et possédait une halle, une chambre et une maison pour la foire. Dans la rue du Boël, ancienne rue principale de Montoire reliant la place du marché au pont, un vaste édifice de forme rectangulaire servant aujourd'hui de garages, présente des caractéristiques qui

¹⁷ AN/P/652 n° 9.

¹⁸ CV 217 (1216) : Un dignitaire du Mans confirme à l'abbaye de l'étoile livres sols de rente sur le marché de Montoire ; CV 352 (1245) : ... *assignatos supra domusuum de marcheio de Montorio*...

peuvent l'attribuer au 14^e ou 15^e s. (**Figure 134**). Nous proposons de l'associer aux halles ou à la blaterie mentionnées dans les textes.

En 1766, le niveau de la place avait été exhauscée par les soins du chevalier de la Tour, commandant l'escadron de cuirassiers, par ordre de l'intendant militaire.



Figure 134 : L'ancienne blaterie de Montoire ?

3.1.5. Les moulins

Selon les comptes de châtellenie de 1355¹⁹, les moulins de Montoire sont particulièrement importants : trois sont à blé, au pont, à Prasay et à Gressain ; un à tan dans Montoire et un à drap à Prazay. A l'exception de celui de Gressain, dont la localisation reste inconnue, il est possible de situer les moulins dans Montoire, au pont à l'emplacement de l'île présente sur le cadastre ancien. Il en est de même pour ceux de Prasay puisque le cadastre ancien révèle l'existence de plusieurs moulins à cet emplacement.

3.1.6. L'enceinte de ville

L'enceinte de Montoire est très mal connue et il ne reste aujourd'hui aucun vestige à l'exception de son tracé rémanent dans le parcellaire actuel à travers les boulevards de la ville. Selon les érudits locaux, les fossés de Montoire existeraient depuis la seconde moitié du 14^e s. par décision de Jean VI de Montoire. Ils formaient un demi-cercle qui protégeait la ville neuve. En 1652, un ordre du duc de Vendôme prescrivait aux habitants des paroisses de Lavardin, des Roches, Saint-Rimay, Villavard, Saint-Arnoult, Saint-Pierre-du-Bois, Saint-Martin, Saint-Quentin et Fontaines, de travailler par corvée à la réparation des fossés lorsqu'ils seraient mandés par le lieutenant au siège de Montoire (SAINT-VENANT II : 432).

Tels qu'ils apparaissent sur le cadastre ancien, les fossés de Montoire sont réduits en largeur depuis 1803 lorsqu'on se décida à les border d'une promenade publique plantée d'arbres.

¹⁹AN/P/973 folio 44, 39v et 38

3.1.7.L'habitat civil

Les premières prospections réalisées ont permis d'identifier des bâtiments anciens, dont un certain nombre des 15^e-16^e siècles, certains bien conservés, visibles dans la rue Saint-Oustrille ou sur la place Clémenceau (Figure 135). Un grand nombre d'autres bâtiments moins bien conservés ou peu visibles présentent des pignons découverts à crossette, dont l'étude semble nécessaire pour mieux comprendre cette forme architecturale et préciser sa fourchette de datation (Figure 136).



Figure 135 : Maisons du 16^e siècle inscrites aux Monuments Historiques situées place Clémenceau à Montoire



Figure 136 : Exemples de bâtiments à pignons découverts conservés à Montoire

3.2. Analyse morpho-historique

Le cadastre ancien de Montoire a été dressé par Théopile Leroy Géomètre de 1^{ère} Classe, entre le 1^{er} et le 12 mars 1826. 3487 parcelles ont été vectorisées pour la ville de Montoire et sa proche banlieue (**Planches 2.6 et 2.7**). Avant de mener une rapide analyse morphologique, il convient de présenter les premiers résultats des recherches en archives aidant à l'interprétation des formes présentes sur le cadastre ancien.

3.2.1. Les sources écrites

Il existe un grand nombre de documents pouvant éclairer la topographie historique de la ville de Montoire. Plusieurs centaines d'actes sont conservés tant aux archives départementales qu'aux archives nationales. Nous n'avons pas pu en faire l'inventaire complet, seule une lecture rapide des documents de la liasse AN/P/958, renfermant des actes de reconnaissance de cens des 15^e et 16^e s. a été menée. Nous présentons dans le tableau suivant les extraits ayant un intérêt particulier pour l'étude de la morphologie urbaine (**Figure 137**).

Cote	Pièce	Date	Mention
AN/P/958	26	1475	<i>Les heritaux de Jehan Bertran [...] c'est à savoir le corps d'une maison seant au marché de montoire joignant d'un coté z ungapentils qui est ajehanlemoyne [...] Une autre maison laquelle je cy fait ediffier nouvellement et en laquelle je demeure a présent seant audit marché joignant d'un bout audit marché et d'autre bout au choses de feu Marchan Gilles et d'un coté à jehan allaire [...]</i>
	34	1475	<i>Heritaux que je GuilleChavuye[...] c'est à savoir une maison située au marché dudit lieu de montoireavecques ses appartenances aussi quelles se poursuivent et comportent joignant d'une part auxchoses de Jehan Moteron et d'autre part à la veuve et heritiers de feu Jehan Bourdoys abutant dung bout audit marché et d'autre bout au fosse par ou souloit partie du loir avoir cours.</i>
	43	1475	<i>Thomine Duboys c'est à savoit une maison seant en la ville de montoire joignant d'un cotéa la maison de feu Jacques le Pelleter et d'autre costé a la veuve dfeu Pierre Millart et d'autre bout aux fossé de la ville et d'autre bout à la rue venant du pont au chasteau[...]</i>
	54	1475	<i>[...] mon plancher a tannerie seant sur la rivière du Loir seant en la paroisse de Saint Oustrille [...]</i>
	78	1476	<i>Maison entre hotel et Bourdelache</i>
	145	1500	<i>Hotel-Dieu entre Loir-rue et deux fossés</i>
	149	1500	<i>Jardin qui anciennement estoit un fossé à coté des augustins</i>

Figure 137 : Mentions de textes pouvant aider à l'interprétation morphologique.

3.2.2. L'analyse morphologique

Trois tracés englobants ont été reconnus sur le cadastre ancien, pouvant correspondre à deux états successifs d'enceintes ou du moins d'enclos. Les tracés 1 et 2 correspondent à la première extension du bourg castral. Si le tracé de l'enceinte s'est très bien conservé au sud du Loir où la fortification fut utilisée jusqu'au 18^e s., celui de la rive droite est plus ténu car plus rapidement intégré au tissu urbain. Il devait s'agir d'un talus ou palissade précédé d'un fossé. Les textes du 15^e s. en gardent la mémoire comme l'indique la localisation en 1500 d'un jardin qui était anciennement un fossé (**Figure 137**).

Le troisième tracé englobant est le plus visible et correspond à l'enceinte de ville de la rive droite qui fut en usage jusqu'au 18^e s. et peut être mise en place au 14^e ou 15^e s.

Il existe également une continuité de tracé entre les alignements A, B et la partie méridionale de la place du Marché. Il pourrait s'agir d'une ancienne voie principale au long cours suivant la vallée du Loir et permettant localement de relier l'ancienne église paroissiale Saint-Laurent des Varennes à l'agglomération castrale enserrée dans ces fossés.

On peut également noter la présence d'une plus forte densité parcellaire à l'est de la rue Saint-Laurent de part et d'autre du tracé de l'enceinte médiévale. Cet espace, plus densément occupé, est séparé de la place du Marché par une zone comportant de vastes parcelles abritant des hôtels particuliers. Il est tentant de voir dans cette concentration les traces d'une agglomération qui se serait développée à proximité de l'église Saint-Laurent des Varennes et qui aurait été scindée en deux lors de la construction de l'enceinte peut-être au 14^e s.

3.3. Synthèse des principales transformations de la ville de Montoire

A l'instar de celles proposées pour Lavardin, ces premières hypothèses de transformation de l'agglomération devront être développées avec la poursuite des investigations sur le bâti médiéval et les sources écrites afin d'en préciser les datations et les modalités de transformation (**Planche 2.7**).

3.3.1. Phase 1 : 10^e -12^e s. : Le château, son bourg et l'occupation autour de Saint-Laurent des Varennes

Entre le 10^e s. et le 12^e s., l'agglomération de Montoire s'organiserait autour deux pôles bien distincts, celui du château en rive gauche du Loir avec une petite excroissance en rive droite de part et d'autre d'un franchissement, et celui de l'église de Saint-Laurent des Varennes, en rive droite, établi sur une montille protégeant les habitats des inondations les plus fréquentes. L'agglomération castrale devait être enceinte par un fossé alors que celle de Saint-Laurent des Varennes devait être ouverte.

3.3.2. Phase 2 : 13^e -mi-14^e s. : la place du marché

A une date inconnue, mais certainement dans le courant du 12^e s. ou du 13^e s., un marché-foire est mis en place devant l'entrée septentrionale du bourg castral. Très vite des habitats sont construits autour de cet emplacement qui forme « le marchié » de Montoire très souvent utilisé pour localiser des biens au 14^e s.

3.3.3. Phase 3 : Mi 14^e s. -18^e s. : la ville enclose

A l'occasion des troubles du 14^e s., une enceinte serait édifiée autour du marché et renforcée autour du bourg castral côté rive gauche. Cette enceinte centrée sur la place pourrait avoir coupé en deux l'agglomération de Saint-Laurent des Varennes dont l'église fut rapatriée dans les murs durant le 16^e s.

4. Premiers éléments d'analyse de Trôo

Concernant la ville de Trôo, nous n'avons pour le moment pas été plus en avant dans l'étude que le travail déjà effectué par Victorine Mattaouchek et Valérie Schemmama en 2004 mais des prospections dans le village montrent que cette étude sera à compléter grâce entre autres par l'exploitation de documents anciens. De plus, des ravalements de façades ont mis au jour sous les crépis des vestiges de bâtiments médiévaux inconnus en 2004.

Le cadastre ancien a été géo-référencé et vectorisé (**Planche 2.8**) L'étude d'un texte de 1341 mentionne pour Trôo 37 maisons, 11 estres et 21 places de maisons et courtils soit un total de 69 emplacements acquittant un cens à Bouchard VI. Ils se répartissent entre les lieux-dits de la Bretonnerie (référence la plus fréquente) et la rue « vendômoise » où se trouvent les « roches » (BARTHÉLEMY 1994 : 143).

Cette agglomération possède encore un certain nombre de bâtiments médiévaux en élévation.

L'habitat civil

La synthèse présentée ici s'appuie en grande partie sur le travail d'inventaire réalisé par V. Schemmama et V. Mataouchek, qui ont proposé une synthèse sur le patrimoine ancien de la ville à partir des sources textuelles et architecturales (SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004). Leur travail a permis de mettre en évidence le potentiel architectural de Troo et d'établir une première liste du patrimoine architectural médiéval, qui constitue une partie de leur inventaire. Les prospections réalisées en 2018 ont permis de réaliser des observations sur la plupart des constructions déjà repérées et d'identifier de nouveaux bâtiments potentiellement médiévaux, pour lesquels une analyse plus poussée sera nécessaire.

Les édifices médiévaux connus de Troo, outre l'église et le prieuré, comprennent des vestiges de deux enceintes successives, la maladrerie Sainte-Catherine (**Figure 138** à **Figure 140**), une tour maîtresse des 11^e-12^e siècles, plusieurs maisons à pignons découverts (**Figure 141**), l'auberge Sainte-Catherine qui semble comporter deux bâtiments médiévaux accolés (**Figure 142**), et d'autres bâtiments dont les techniques de constructions indiquent une datation médiévale.



Figure 138 : Façade nord de la maladrerie de Troo (fin du 12^e siècle?)



Figure 139 : Détail d'une baie de la maladrerie de Troo



Figure 140 : Détail d'une porte de la maladrerie de Troo



Figure 141 : Maisons au 2 et 4 rue Vauchalon, pignons découverts à crossettes, baies à croisées et meurtrières ; bâtiment correspondant peut-être à un système de défense de la rue (hypothèse SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004 : 78 ;Troo)



Figure 142 : Auberge Sainte-Catherine, façade sur bâtiment sur rue avec pignon et croisées et mur gouttereau du bâtiment arrière, construit en moyen appareil (Troo)

Plusieurs bâtiments construits en moyen appareil de calcaire mériteraient une attention particulière, comme le 17 rue haute. Des photographies anciennes montrent des bâtiments construits en moyen appareil aux façades à présent enduites, comme rue du Puits qui parle.

D'autres bâtiments construits en moellons conservent, eux, des ouvertures qui peuvent être datées du Moyen Age, comme une des maisons rue du Château (**Figure 143**), près de la porte de ville qui conserve elle aussi des ouvertures en lancette couvertes d'arcs en plein cintre (**Figure 144**).



Figure 143 : Baie en plein cintre dans le mur latéral d'une maison rue du château (Troo)



Figure 144 : Porte de Sougé, face intérieure (Troo)

Certains édifices comportent des ouvertures indiquant le 16^e siècle, qui peuvent compléter les connaissances sur le bâti de la fin du Moyen Age (**Figure 145**)



Figure 145 : Fenêtre à croisée moulurée d'une maison située rue du Château (Troo)

Les caves de Troo (SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004) sont déjà en grande partie recensées mais n'ont pas encore été étudiées spécifiquement d'un point de vue technique et en ce qui concerne leur architecture rupestre. Un inventaire et une étude des nombreuses cavités de Lavardin apporterait des éléments inédits sur l'architecture troglodytique médiévale à proximité du château et de l'église et en périphérie ou complément du bâti médiéval du bourg.

Certaines de ces caves comportent des entrées maçonnées avec des arcs brisés (rue haute, rue des tombelles, **Figure 146**, **Figure 147**). Les caves Graffin, à l'architecture plus complexe, sont généralement interprétées comme un hôpital ou une léproserie, mais l'analyse reste à faire (**Figure 148** ; SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004 : 40).



Figure 146 : Arc dans le mur de façade d'un troglodyte, chemin des Tombelles (Troo)



Figure 147 : Ouvertures clavées en plein cintre ouvrant sur des caves, associées à une cheminée à souche cylindrique construite en moellons (chemin des Tombelles, Troo)



Figure 148 : Caves Graffin, le petites Ruelles (Troo)

Le village de Troo comporte donc un potentiel très important pour l'étude du bâti médiéval, comme pour les cavités. Un certain nombre de bâtiments mériteraient une étude plus poussée que ce qui a été fait jusqu'à présent par V. Schemmama et V. Mataoucheck, au vu des comparaisons établies à l'échelle de la zone d'étude.

5. Premiers éléments d'analyse des Roches-L'Evêque

L'agglomération des Roches-L'Evêque n'a pas pu faire comme celle de Trôo d'une étude complète. Seul le cadastre ancien et les principaux éléments de la topographie historique ont été analysés (**Planche 2.9**).

5.1. L'église paroissiale

L'église des Roches a pour patron Saint Almir ou Almer. Nous ne savons rien de sa construction ni même de sa première mention dans les textes. Elle est datée du 14^e siècle par les Monuments Historiques (Mérimée PA00098551 ; **Figure 58**, **Figure 149**).



Figure 149 : Église Saint-Almyr des Roches-l'Evêque, façade sur la rue et façade arrière avec contrefort et baies à remplages bouchées

5.2. L'enceinte

Le tracé de l'enceinte des Roches l'Evêque est connu d'une part par les éléments encore en élévation et d'autre part par l'analyse morphologique. Elle se caractérise par deux murs au sud et au nord de l'agglomération reliant l'abrupt du coteau au Loir, fermant ainsi la vallée sur la rive droite de la rivière (**Figure 140**, **Figure 150**). Sa datation se fonde sur deux arguments : les ouvertures encore observables aujourd'hui et qui invitent à la dater du 16^e s. et deux lettres autorisant les habitants des Roches à construire une fortification. La première, datée de 1540 émane d'Antoine, duc de Vendôme, la seconde est une lettre royale de François I^{er} datée de 1545 confirmant la première. Elle permet aux habitants des Roches de clôturer la ville « de murailles, tours, portes, pont-levis, fossés, barbicanes et autres choses requises », pour se protéger des manants qui « régulièrement pilaient et rançonnaient comme des gens de mauvaises vie et conversation²⁰ ».

²⁰C. Métais, *Etudes et documents*; T. III, p. II.



Figure 150 : Porte nord de l'enceinte, face intérieure



Figure 151 : Enceinte nord et tour près du Loir, face intérieure

5.3. Autres édifices

La maladrerie des Roches est installée en rive gauche sur l'actuelle commune de Saint-Rimay, au lieu-dit la Cochonnerie. Une chapelle dédiée à Saint-Nicolas lui était annexé, elle est toujours en élévation complètement intégrée dans un habitat au lieu-dit Saint-Nicolas à quelques dizaines de mètres de la Cochonnerie. Nous ne savons rien de sa date d'édification mais la chapelle Saint-Nicolas date assurément du 12^e s ; comme la plupart des édifices construits en moyen appareil des communes étudiées.

La bibliographie sur les Roches nous indique également l'existence d'un moulin appelé « moulin des Islots » mais sans préciser la date d'apparition ni même sa disparition. A la différence de Lavardin, l'absence d'une île sur le Loir ne permet pas de localiser le moulin..

5.4. Un noyau primitif ?

Il existe au nord de l'agglomération un hameau troglodytique très intéressant renfermant entre autre une chapelle troglodyte dédiée à Saint-Gervais possédant encore des peintures murales récemment restaurées par les Monuments Historiques (TOURNADRE 2012).

Au-dessus de cet habitat, en rebord du plateau, un lieu-dit « la motte » invite à y voir l'existence d'une ancienne motte castrale dans les mêmes dispositions que celle de Trôo. L'analyse de l'orographie renforce cette hypothèse puisqu'il semble y avoir à cet emplacement un fort exhaussement du sol de forme circulaire. Si l'on en croît Saint-Venant, elle était connue des érudits du 19^e s. puisqu'il indique qu'au sommet de cette motte il n'existe aucun vestige de bâtiment et que « des fouilles pratiquées n'ont rien révélé à ce sujet ». (SAINT-VENANT III : 203). La tradition locale situe également sous cette motte « le château de Boydan » connu entre autre par un aveu à Antoine de Bourbon en date de 1542 qui dit que le fief de Boydan joint d'une part au chemin et « d'autre part aux choses de votre castel des Roches.²¹».

5.5. L'habitat civil

Les prospections réalisées aux Roches l'Evêque ont pour l'instant pas permis d'identifier avec certitude de bâtiments médiévaux, mais un certain nombre de constructions mériteraient une analyse plus poussée, notamment quelques bâtiments avec des pignons découverts à crossettes, une maison avec une baie à

²¹ AN/P/689, n°1.

croisée bouchée comportant les mêmes moulures qu'une des fenêtres de la mairie de Lavardin (**Figure 152**). Ces éléments indiquent plutôt une datation de la fin du Moyen Age mais certaines parties peuvent être plus anciennes. De plus, les prospections se sont limitées pour l'instant aux parties visibles de l'espace public ; les cours et arrières de parcelles peuvent révéler des parties médiévales.



Figure 152 : Maison 53 grande Rue (Les-Roches-l'Evêque) et détail d'une baie moulurée bouchée

6. Premiers éléments d'analyse de Thoré la Rochette

L'agglomération de Thoré-la-Rochette n'est pas comme les quatre précédentes le chef-lieu d'une châellenie au Moyen Âge. Son équipement en infrastructures est donc peu important mais elle renferme néanmoins un certain nombre de bâtiments médiévaux (**Planche 2-10**).

L'hypothèse de la présence d'une enceinte ou d'un enclos peut néanmoins être supposée devant la forme particulière que prennent les rues de la Brisse et le Tertre des Boulangers ainsi que par la dérivation du ruisseau de la Brisse au sud (**Planche 2.11**).

6.1. Le bâti médiéval

Un certain nombre de bâtiments médiévaux ont été repérés dans l'agglomération, essentiellement autour de l'église, accolés à l'éperon qu'elle surmonte.

De nombreuses maisons comportent des pignons découverts à crossettes, dont la datation reste à affiner (rue du Tertre des Boulangers, sentier de l'Église, rue de la Brisse, Place de l'Eglise, **Figure 153**).

L'une d'entre elles, située 2 sentier de l'église, montre des ouvertures aux linteaux sculptés d'accolades en façade sur la rue mais elle est appuyée contre un mur à l'arrière qui semble plus ancien, conservant les traces d'une ouverture en plein cintre aux claveaux étroits (**Figure 154**, **Figure 155**). Elle est de plus construite sur le rocher du tertre et est associée à des cavités troglodytes.

Ces premières prospections, encore partielles, sont donc prometteuses pour la suite de l'étude.



Figure 153 : Maisons à pignon à crossettes rue du Tertre des Boulangers (Thoré-la-Rochette)



Figure 154 : Maison 2 sentier de l'Église (Thoré-la-Rochette), façade sur rue avec ouvertures à linteaux à accolades et pignon découvert à crossettes



Figure 155 : Maison 2 sentier de l'Église (Thoré-la-Rochette), mur arrière avec ouverture en plein cintre à claveaux étroits

Synthèse et perspectives

Outre la monographie réalisée sur la mairie de Lavardin, la première année du projet sur le bâti médiéval d'une partie de la vallée du Loir a permis de cerner le potentiel de la zone d'étude, à la fois en ce qui concerne le bâti et les sources écrites disponibles. Les bases de la méthodologie ont été établies et des tests partiels ont été réalisés en ce qui concerne l'inventaire du bâti et l'étude morphologique.

Le potentiel mis en évidence cette année invite à poursuivre l'étude selon différents axes et méthodes complémentaires : l'inventaire du bâti civil médiéval, dont des constructions troglodytes, l'analyse morphologique des agglomérations et la poursuite de l'étude des sources écrites.

Le corpus principal de l'étude correspond aux bâtiments civils médiévaux des 11^e-14^e siècles, dont des exemplaires ont jusque là été identifiés dans toutes les principales agglomérations de l'aire d'étude (habitat en pierre ou construction troglodyte). Certaines constructions pourraient faire l'objet d'études d'archéologie du bâti, en fonction de leur intérêt architectural.

Cependant, il semble nécessaire d'intégrer également d'autres bâtiments dans un corpus secondaire, servant à établir des comparaisons architecturales. Il s'agirait d'une part de constructions médiévales religieuses (églises ou bâtiments d'accueil comme les maladreries) ou militaires comportant des éléments architecturaux apparentés à ceux du bâti civil. Ces données permettraient d'établir une synthèse sur la chronologie et les pratiques constructives dans le territoire étudié.

D'autre part, certains bâtiments civils mal datés ou légèrement postérieurs à la fourchette d'étude pourraient être pris en compte, comme cela a été fait à Lavardin pour dater les transformations de la fin du Moyen Age de la mairie. De nombreux bâtiments de l'aire d'étude comportent par exemple des pignons découverts, parfois à crossettes, et ce type de construction est généralement associé à une fourchette chronologique large (14^e-16^e siècles). Il serait donc intéressant de les étudier afin de déterminer la date d'apparition de ce phénomène dans la zone d'étude.

De plus, la zone de la vallée du Loir comporte de nombreuses constructions troglodytiques, religieuses (ermitages, chapelles) ou domestiques (annexes, caves). Des prospections futures pourront prendre en compte les constructions à vocation domestique ou résidentielle afin d'évaluer leur datation et de comprendre leur fonctionnement avec le bâti médiéval en élévation qui peut lui être associé.

Les premiers travaux sur les cadastres du 19^e siècle, numérisés pour les agglomérations principales, ont démontré la nécessité de prendre en compte le bâti médiéval dans son contexte urbain. L'étude morphologique, associée à l'étude des sources écrites pour réaliser une analyse régressive permettraient de mieux appréhender les étapes de formation des agglomérations et ainsi évaluer leur potentiel architectural.

Le but du travail sur les archives est dans un premier temps de noter tous les éléments de topographie historique connus afin de mieux cerner le paysage urbain dans lequel s'inscrivent ces maisons. Il s'agit également, au gré des découvertes, de distinguer qui sont les propriétaires de ces maisons, qui les fait bâtir, qui vit dedans... Dans un deuxième temps on cherchera à définir l'économie de la construction en milieu vendômois : où se situent les carrières, les forêts, les fours à chaux, etc. et qui les exploite, qui en est propriétaire?

Un Système d'information géographique a été mis en place, comprenant les cadastres actuels et anciens des principales villes, ainsi que des informations sur les édifices médiévaux identifiés. Ces données seront

complétées et augmentées au fur et à mesure de l'étude, afin de proposer un outil d'inventaire et d'analyse archéologique et morphologique.

L'ensemble de ces pistes de recherches s'intègre dans les problématiques actuelles de la recherche archéologique sur la fabrique urbaine (ici appliquée aux petites agglomérations) sur la compréhension de l'habitat civil et sur les techniques de construction (usages des moellons et des pierres d'appareil) et les formes architecturales (pignons, décors).

Sources

Archives Nationales

P 958 Déclaration de cens de Montoire 15^e -16^e s.

P/973 : Comptes de la châtellenie de 1354.

Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

Documents consultés :

- 0081/041/0081 (document 0081/041/0218) : Lavardin, 1 rue de la Barrière, Mairie de Lavardin ("presbytère") (1949-1964)
Correspondance : Installation de la Mairie et de la cantine scolaire (1949-1950) ; Attribution d'une subvention (1952-1953) ; Subvention pour travaux de restauration des salles (1964).
- 0081/041/0081 (document 0081/041/0216) : Lavardin, 21 rue de la Barrière
Casier Archéologique (1950)

Documents inventoriés mais non consultés :

- 2010/026/0012, 2010/022/0076, 2012/020/0047 à 50, 0082/041/1018, 2004/003/0064 ; 0065, 1997/046/0030, ETU/0401, 0084/041/1011 (nombreux documents) : Lavardin, 22 rue de la Barrière (16^e siècle)
- 0084/041/1012, 0084/041/2011, 0081/041/0086 (document 0081/041/0280) : Montoire, 45 place Georges-Clemenceau (16e-17e siècle) (notée 52 dans la base Mérimée ; les photos correspondent à la maison rue Saint-Oustrille)
- 0084/041/1012 : Montoire "maison du Bailli" 44 place Georges-Clemenceau (16e siècle)
- 0081/041/0086 (document 0081/041/0284) : Montoire "maison Taillebois", 6 rue Saint-Oustrille (16e siècle) (et photographies de 0084/041/1012, 0084/041/2011)
- 0081/041/0083 (document 0081/041/0238) : Mazangé, manoir de Bonne-Aventure (15^e, 16^e, 17^e siècles)

Archives Départementales du Loir-et-Cher

- 2 P 2/114/3 : Plans cadastraux de Lavardin (1826)
- 3 P 2/151 : Plans cadastraux de Montoire (1826)
- 3 P 2/261 : Plans cadastraux de Thoré-la-Rochette (1811)
- G1818

Société Archéologique Scientifique et Littéraire du Vendômois

- Fonds photographiques : concernant Lavardin et Montoire
- Cartes postales anciennes (à voir)

Sources publiées :

Études et documents, Charles Métais, 1882.

MB : cartulaire de Marmoutier pour le Blésois, Charles Métais, 1889-1890.

MV : cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois, Auguste de Trémault, 1893.

Cartulaire de la Madeleine, L. Merlet et L. Jarry, 1896.

Bibliographie

BARTHÉLEMY 1994

Barthélemy D. – *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e s.*, 1001 p.

BÉLIME-DROGUET 2007

Béline-Droguet M. - Le décor peint de la maison Renaissance dite de « Florent Tissart » à Lavardin, *Seizième Siècle*, n°3 : 91-108.

BOUVET, GARRIGOU GRANDCHAMP 2013

Bouvet G., Garrigou Grandchamp P. - Quelques constructions médiévales du Maine, in Meirion-Jones G. (dir.) *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt*, Presses Universitaires de Rennes : 191-207.

CARRÉ 2013

Carré G. - Le manoir de Courtchamp à Chinon (Indre-et-Loire), les mutations d'une résidence rurale du 13^e au 15^e siècle, in : Meirion-Jones G. (dir.) *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt*, Presses Universitaires de Rennes : 355-365.

CARRÉ, AUDEBRAND 2012

Carré G., Audebrand F. - Une maison du 12^e siècle à Dreux (Eure-et-Loir), *Bulletin Monumental* 170-4 : 309-322.

CARRÉ, LITOUX 2013

Carré G., Litoux E. - La salle dans les manoirs angevins du 12^e à la fin du 15^e siècle : permanences et changements, in : Meirion-Jones G. (dir.) *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt*, Presses Universitaires de Rennes : 327-343.

COSPÉREC 1994

Cospérec A. - *Blois, la forme d'une ville*, Cahiers du Patrimoine, 406 p.

DAVY, FOISNEAUX 2014

Davy C., Foisneaux N. - La charpente de couvrement : approche typo-chronologique, in *Sainte-Suzanne : un territoire remarquable en Mayenne, France*, 303 : 230-241.

DIOT 2007

Diot M. - *Cheminées, études de structures du Moyen Age au 18^e siècle*, Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, 300 p.

GIOT 1999

Giot D. - *Carte géologique de la France à 1/50000^e, notice explicative de la feuille de Vendôme*, éditions du BRGM, service géologique national, 107 p. <http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0395N.pdf>

HEITZ 1980

Heitz C. – *L'architecture religieuse carolingienne*, 288 p.

HOFFSUMMER 2011

Hoffsummer P., *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle : Grand Ouest de la France : typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, Turnhout, Brepols.

LAGRANGE, FERNON, GADIOU 1994

Lagrange A., Fernon J.-P., Gadiou A. - *Lavardin, le plus français des villages de France*, Montoire-sur-le-Loir, 63 p.

LAUNAY 1889

Launay G. - *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, imp. Lemercier, Vendôme, 164 p.

LE DESCHAULT DE MONREDON 2015

Le Deschault de Monredon T. - Le décor peint de la maison médiévale, coll. Espaces médiévaux, Picard, 360 p.

L'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher)
E. Marot, G. Simon, C. Letor, avec la participation de D. Morleghem

LESUEUR 1969

Lesueur F. - *Les églises de Loir-et-Cher*, Picard, Paris, 517 p.

LEYMARIOS, SCHWEITZ 1979

Leymarios C., Schweitz D. - Sauvetage archéologique au château de Lavardin : étude d'une crypte funéraire, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* : 120-125

LITOUX, CARRÉ 2008

Litoux E., Carré G. *Manoirs médiévaux, maisons habitées, maisons fortifiées, 12^e-15^e siècles*, Rempart, Patrimoine vivant.

LORANS, MAROT, SIMON 2015

Lorans E., Marot E., Simon G., "Marmoutier (Tours) : de l'hôtellerie médiévale à la Maison du Grand Prieur", *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°8, 2015, <http://cem.revues.org/13659>

MAROT 2013

Marot E. - *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du X^e au XIV^e siècle*, thèse de Doctorat d'histoire, spécialité Archéologie, Université François-Rabelais de Tours, sous la direction d'Élisabeth Lorans, 4 vol.

PIANA *et al.* 2009

Julienne Piana, Nathalie Carcaud, Anne-Laure Cyprien-Chouin, Lionel Visset, Damien Leroy, « Dynamique paysagère tardiglaciaire et holocène dans la vallée du Loir à Pezou (Loir-et-Cher) : développements méthodologiques et premiers résultats », in *Norois*, 213 : 73-88.

PILTÉ 1909

Pilté E. - Le prieuré Saint-Genest à Lavardin, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. 48 : 177-182.

PIRON, SCHEFFER 2013

Piron C., Scheffér M.-E. - Le manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre (Sarthe), un logis-porche de la fin du 13^e siècle, in : Meirion-Jones G. (dir.) *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt*, Presses Universitaires de Rennes : 243-251.

PLAT 1928

Plat G. - L'église priorale Saint-Gilderic de Lavardin, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* : 37-41.

PONSOT 2001

Ponsot P. - Une maison "romane", dite "maison du Prêche" à Montrichard, *Bulletin Monumental* 159-2 : 246-249.

ROCHAMBEAU 1894

Rochambeau A. (de)- *Le Vendômois : épigraphie et iconographie* : 1294 p.

SAINT-VENANT 1914

Saint-Venant R. (de) – *Dictionnaire topographique historique bibliographique généalogique et héraldique du vendômois*, 4 vol.

SCHWEITZ 2004

Schweitz D. - "La cave des vierges à Lavardin : un ermitage troglodytique du Moyen Âge ?", *Le Bas-Vendômois. Revue d'histoire et traditions populaires*, 12 : 14-19

SCHWEITZ 2005

Schweitz D.- *Sur l'organisation de l'espace sur le château de Lavardin : galeries et escaliers souterrains (XIV^e et XV^e siècles)*, *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* : 115-135.

SOURDEVAL 1852

Sourdeval C. (de) - Promenade dans la vallée du Loir, *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire* 31, 1852 : 162-182

L'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher)
E. Marot, G. Simon, C. Letor, avec la participation de D. Morleghem

TARALON 1981

Taralon J. - Montoire, chapelle Saint-Gilles, *Congrès Archéologique de France*, 181^e session, 1981, Blésois et Vendômois, Société Française d'Archéologie, Paris : 218-231.

TERRIER FOURMY 2002

Terrier-Fourmy B. - *Voir et croire, peintures murales médiévales en Touraine*, CLD, Tours, 126 p.

TOURNADRE 2012

Tournadre F. - *La chapelle troglodytique Saint-Gervais aux Roches-l'Evêque (Loir-et-Cher) – Étude archéologique*, rapport DRAC Centre.

TOURNADRE 2016

Tournadre F. - *Logis du prieuré Saint-Gilles à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) – Étude d'archéologie du bâti* (fiche synthétique <http://www.cabinetarcade.fr/?p=933>)

SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004

Schemmama V., Mataoucheck V. - *Troo, un bourg au riche patrimoine méconnu, esquisse d'une topographie historique*, rapport au SRA Centre, 2 vol.

VERGNOLLE 1986

Vergnolle E. - L'église Saint-Genest de Lavardin, *Congrès Archéologique de France*, 181^e session, 1981, Blésois et Vendômois, Société Française d'Archéologie, Paris : 208-217.

YVARD 1994

Yvard J.-C. - Sur l'existence d'un "domicilium" (fin du 11^e siècle) au donjon de Lavardin (L.-et-Ch.), *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois* : 27-31.

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du canton de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) (image https://www.actualitix.com/carte-loir-et-cher.html)	10
Figure 2 : Carte IGN correspondant à la partie de la vallée du Loir concernée par l'étude et localisation de Lavardin (extrait de Géoportail).....	11
Figure 3 : Carte géologique de Lavardin (BRGM) tuffeau en vert foncé, argiles à silex en vert-jaune.	14
Figure 4 : Détail du Cadastre du centre de Lavardin et position du "presbytère" (section AD, parcelle 50) (Géoportail).....	15
Figure 5 : Parcelle du "presbytère" (section AD, parcelle 50).	15
Figure 6 : Détail du plan cadastral de 1826, emplacement du bâtiment étudié (Lavardin, section B1, Archives Départementales du Loir-et-Cher, 2P2/114/3).	15
Figure 7 : Façade nord-ouest sur la rue (bâtiments 1 à 3)	16
Figure 8 : Façades sud-ouest et sud-est sur la cour (bâtiments 1 et 2).....	16
Figure 9 : Façade nord-est sur la cour (bâtiments 2 et 3)	16
Figure 10 : Liste des codes utilisés pour les entités Architecturales.....	18
Figure 11 : Coupe longitudinale du bâtiment 2 obtenue grâce au nuage de points créé au scanner 3D (D. Morleghem)	19
Figure 12 : Orthophotographie de la façade sud-est des bâtiments, réalisée par photogrammétrie (E. Marot).....	20
Figure 13 : Façade sur rue du bâtiment 1	22
Figure 14 : Façade sur cour du bâtiment 1	22
Figure 15 : Vue du niveau 1 du bâtiment 1, murs 103 et 104	22
Figure 16 : Vue du niveau 3 du bâtiment 1, charpente et mur pignon nord-ouest (mur 101).....	22
Figure 17 : Façade nord-ouest du bâtiment 2	24
Figure 18 : Façade sud-est du bâtiment 2	24
Figure 19 : Vue du niveau 1 du bâtiment 2, murs 102 et 103	24
Figure 20 : Vue du niveau 2 du bâtiment 2, murs 102 et 103	24
Figure 21 : vue du niveau 3 du bâtiment 2, charpente (fermes 65 et 64) et mur pignon 101, avec les ouvertures 60 et 61.....	25
Figure 22 : Façade nord-ouest du bâtiment 3	26
Figure 23 : Vue du niveau 3 du bâtiment 3.....	26
Figure 24 : Vue du niveau 1 du bâtiment 3, mur 103 et porte 74.....	26
Figure 25 : Vue du niveau 2 du bâtiment 3, murs 103 et 106, porte 77 et cheminée 75	26
Figure 26 : Tableau de correspondance des phases et des siècles de construction	27
Figure 27 : Détail de la souche de cheminée cylindrique CHE 73 (phase 1) intégrée dans le pignon (phase 3).....	27
Figure 28 : Face intérieure du mur 101, porte 23 et baie 24 et voûte 27 postérieure (bâtiment 2 niveau 1)	28
Figure 29 : Face extérieure de la porte 23, transformée lors de la phase 5 (mur 101, bâtiment 2 niveau 1)	28
Figure 30 : Face intérieure de la baie 24, perturbée par la voûte 27 (phase 3) (mur 101 bâtiment 2 niveau 1).....	29
Figure 31 : Face extérieure de la baie 24 (mur 101, bâtiment 2 niveau 1)	29
Figure 32 : Face extérieure de la baie 4 (mur 104, bâtiment 2 niveau 1)	29

Figure 33 : Support rectangulaire à l'angle sud de la pièce (bâtiment 2 niveau 1)	29
Figure 34 : Arc de décharge 32 dans le mur 102 (bâtiment 2, niveau 1)	30
Figure 35 : Face extérieure de la baie en lancette 36 (phase 1), perturbée par la fenêtre à remplages 35 phase 3) (mur 103, bâtiment 2 niveau 2)	31
Figure 36 : Face extérieure de la baie en lancette 38 (phase 1), perturbée par la fenêtre 37 à médaillons sculptés phase 4) (mur 103, bâtiment 2 niveau 2)	31
Figure 37 : Face extérieure de la baie 49 (mur 102, visible au niveau 3 du bâtiment 3).....	31
Figure 38 : Face intérieure de la baie 49 (mur 102 bâtiment 2 niveau 2).....	31
Figure 39 : Souche de cheminée du 1-3 rue des Chanoines à Bayeux, 13 ^e siècle	32
Figure 40 : Partie supérieure du mur 102, avec le ressaut de maçonnerie à 1,2 m du sommet (phase 1), perturbé par la création de la porte 68 et de la cheminée 45 (phase 5).	33
Figure 41 : Vue d'ensemble de l'église Saint-Genest depuis la mairie de Lavardin (du sud-est)	33
Figure 42: Détail des arcs de décharge de l'abside centrale du chevet de l'église Saint-Genest de Lavardin	34
Figure 43 : Porte sud de la nef de l'église Saint-Genest de Lavardin.....	34
Figure 44 : Face intérieure des murs 100 et 101 (bâtiment 1, niveau 1)	36
Figure 45 : Arc de fondation ARC 6 (mur 100)	36
Figure 46 : Vue d'ensemble du niveau 1 du bâtiment 2, ouvertures 25 et 26 dans le mur du fond (phase 1?) et voûtes sur croisées d'ogives de la phase 3 (VOU 27 et 28, ARC 29).....	37
Figure 47 : Détail des arcs formerets et arc d'ogive de la voûte 28	38
Figure 48 : Détail de la clé de la voûte 28 décorée de feuillages	38
Figure 49 : Détail d'un culot de la voûte 27 à corbeille décorée de feuillages.....	38
Figure 50 : Détail d'un culot de la voûte 28 à corbeille lisse (bûché)	38
Figure 51 : Ouverture 26 remaniée au moment de la construction de la voûte 28	39
Figure 52 : Voûte 42 de l'étage, extrémité ouest de la pièce (niveau 2 bâtiment 2)	39
Figure 53 : Voûte 42 de l'étage, extrémité est de la pièce (niveau 2 bâtiment 2)	40
Figure 54 : Détail de la clé de la voûte 42	40
Figure 55 : Détail d'un culot à décor de feuillage de la voûte 40	40
Figure 56 : Détail des ogives et de l'arc doubleau et culot central bûché sur une face pour créer une corbeille lisse.....	41
Figure 57 : Baie 36, perturbée par la fenêtre 35, elle-même remplacée par la porte 34 (bâtiment 2, niveau 2).....	41
Figure 58 : Vue intérieure de l'église Saint-Almyr, Les Roches-l'Evêque (41)	41
Figure 59 : Cheminée 39 à hotte pyramidale et corbeaux moulurés (phase 3)	42
Figure 60 : Porte 51 et culot de la voûte 42 (phase 3), placard 53 (phase 4) et porte 52 (phase 5).....	43
Figure 61 : Détail du linteau de la porte 51 portant un décor peint de losanges encadrés de bandes rouges et jaunes.....	43
Figure 62 : vue intérieure du pignon sud-est du bâtiment 2 (mur 103) avec les ouvertures 71 et 72	44
Figure 63 : Sommet du pignon nord-ouest du bâtiment 2 (mur 103, phase 3).....	44
Figure 64 : Ferme 64 plaquée contre le pignon nord-ouest (mur 101) et ouvertures 60 et 61.....	45
Figure 65 : Détail du pignon nord-ouest construit lors de la phase 3 avec la fenêtre chanfreinée 19 (bâtiment 1).....	46
Figure 66 : Face intérieure de la fenêtre 19 avec une arrière-voussure en arc surbaissé ; traces de peintures ou négatif de bois oblique à droite	46
Figure 67 : Pignon sud-est du bâtiment 1, fenêtre 22 chanfreinée bouchée	46
Figure 68 : Face intérieure du pignon sud-est du bâtiment 1 avec l'ouverture 22 couverte d'un arc puis remaniée pour créer l'ouverture 92	46
Figure 69 : Porte 21 à linteau sur coussinet, détruite partiellement par la création de la fenêtre 20	47

Figure 70 : Face extérieure de la porte 1 (mur 101, bâtiment 1, niveau 1).....	47
Figure 71 : Face intérieure de la porte 1 (bâtiment 1, niveau 1).....	47
Figure 72 : Bois scié inséré dans le mur 100 pouvant correspondre à une charpente ancienne.....	48
Figure 73 : Partie basse du mur 106 (UC 141) correspondant à un possible mur de terrasse.....	48
Figure 74 : Fenêtre 43 ouvrant sur la rue au niveau 2 du bâtiment 2.....	49
Figure 75 : La fenêtre 18 au linteau mouluré d'un larmier (bâtiment 1 niveau 2).....	50
Figure 76 : Porte 7 ouvrant à mi hauteur des niveaux 1 et 2 (bâtiment 1).....	50
Figure 77 : Vue d'ensemble de la fenêtre 37, remplaçant la baie 38 et la fenêtre 94 (bâtiment 2, niveau 2)	52
Figure 78 : Fenêtre 37 comportant des décors moulurés de baguettes et médaillons.....	52
Figure 79 : Placards 58 à l'angle sud du bâtiment 2, niveau 2.....	52
Figure 80 : Porte 70 ouvrant au niveau 3 du bâtiment 2 à l'arrière du bâtiment.....	52
Figure 81 : Ferme 66 au premier plan et ferme 67 plaquée contre le pignon sud-est (mur 103) et ouvertures 71 et 72.....	53
Figure 82 : Exemple d'échantignolle quadrangulaire située à hauteur du faux-entrait d'une ferme.....	54
Figure 83 : Chiffre romain employé sur le poinçon pour numéroter la ferme 66.....	54
Figure 84 : Marque à encoche sur le poinçon de la ferme 66.....	54
Figure 85 : Marque de charpentier représentant le chiffre 7 sur l'entrait de la ferme 65.....	54
Figure 86 : Porte 77 correspondant à une ancienne baie à croisée (bâtiment 3).....	55
Figure 87 : Fenêtre à croisée du 19 rue Pierre Pouteau à Suèvres (Loir-et-Cher).....	55
Figure 88 : La cheminée 75 (bâtiment 3 niveau 2).....	55
Figure 89 : Détail de la console moulurée de la cheminée 75.....	55
Figure 90 : Un des deux trous d'encastrement dans le mur 102 pouvant correspondre à l'ancrage d'un sommier ou d'un entrait.....	56
Figure 91 : Porte 3 réutilisant un bloc mouluré comme linteau.....	58
Figure 92 : Ouverture 69 percée dans le mur 104 entre les bâtiments 1 et 2 au niveau du comble (vue du bâtiment 2).....	58
Figure 93 : Conduit de la cheminée 45 visible au niveau 3 et reprise associée du chevronnage de la charpente.....	59
Figure 94 : Vue de la nouvelle panne basse entre les fermes 65 et 66.....	60
Figure 95 : Vue de profil d'une échantignolle trapézoïdale déposée dans la charpente.....	60
Figure 96 : La réparation du sous-faitage avec l'assemblage de deux pièces avec un tenon.....	60
Figure 97 : Plafond 83 avec les traces d'encastrement d'une cloison dans le sommier (bâtiment 3 niveau 2)	61
Figure 98 : Bouchage de la porte 46, transformée en placard, et réduction de la porte 79 en fenêtre.....	62
Figure 99 : Détail des lignages au charbon sur la jambe de force ajoutée à la ferme 67.....	63
Figure 100 : Détail des lignages préparatoires sur la jambe de force ajoutée à la ferme 67.....	63
Figure 101 : Détail de l'assemblage au sommet de la demi-ferme 84 (bâtiment 3).....	64
Figure 102 : Vues sur les deux mortaises vides de la jambe de force de la ferme 84.....	64
Figure 103 : Échantignolles et pannes anciennes calées sur la ferme 84.....	65
Figure 104 : Numérotation V sur la sous-face du faux-entrait de la ferme 84.....	65
Figure 105 : Numérotation VIII à la base de la jambe de force de la ferme 84.....	65
Figure 106 : Détail de la partie haute de la charpente du bâtiment 3, panne et chevrons remplacés et support ajouté lors de la phase 7.....	67
Figure 107 : Carte géologique de la partie de la vallée du Loir correspondant à l'étude (carte BRGM).....	71
Figure 108 : Regroupement des habitats selon leur position topographique.....	72
Figure 109 : Tableau d'avancement des recherches sur les communes de la zone d'étude.....	73
Figure 110 : Le château de Lavardin vu du sud.....	75

Figure 111 : Église Saint-Genest de Lavardin, vue du sud.....	76
Figure 112: Extrait de la carte intitulée "Cours du Loir entre Vendôme et La Chartre", 18 ^e siècle (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (1243), Gallicaark:/12148/btv1b8592015v).....	77
Figure 113 : Plan d'un des deux niveaux de la grotte des Vierges de Lavardin (SCHWEITZ 2004).....	77
Figure 114 : Le pont de Lavardin vu de l'est, et détail des arches nord (médiévales?).....	78
Figure 115 : Dénombrement des bâtiments anciens dans la commune de Lavardin.....	79
Figure 116 : Maison 21 rue de la Barrière (13 ^e -14 ^e siècles) (n°2 Inventaire).....	79
Figure 117 : Maison 14 Grand'rue (14 ^e -16 ^e siècles) (n°3 Inventaire).....	80
Figure 118 : Maison 22 rue de la Barrière (15 ^e et 16 ^e siècles) (n°5 Inventaire).....	80
Figure 119 : Maison 16 place Capitaine du Vigneau (n°6 Inventaire).....	80
Figure 120 : Maison au 11 rue du Pied de Mai (n°7 Inventaire).....	80
Figure 121 : Grange 11 rue du Pied de Mai (n°8 Inventaire).....	80
Figure 122 : Maison 10 rue du Pied de Mai (n°9 Inventaire).....	80
Figure 123 : Maison 20 place Capitaine du Vigneau (pignon découvert à croisée sur la rue) (n°10 Inventaire).....	81
Figure 124 : Maison détruite au 10 rue de la Barrière (n°11 Inventaire).....	81
Figure 125 : Maison 12 rue de la Barrière (n°12 Inventaire).....	81
Figure 126 : Maisons aux 14 et 16 rue de la Barrière (photo SASLV) (n°13 et 14 Inventaire).....	81
Figure 127 : Maison 37 rue de la Barrière (n°15 Inventaire).....	81
Figure 128: Les traces d'une agglomération secondaire sur le plateau du Tertre à Montoire, Image Google Map 2010.....	83
Figure 129 : Le château de Montoire vu du sud.....	84
Figure 130 : Église Saint-Oustrille à Montoire, vue du nord (carte postale ancienne).....	84
Figure 131 : Le chevet de l'église Saint-Gilles à Montoire.....	85
Figure 132 : L'aile ouest du couvent des Augustins de Montoire.....	86
Figure 133 : Maladrerie de Montoire, vue de la façade et de l'abside (images Google street view).....	87
Figure 134 : L'ancienne blaterie de Montoire ?.....	88
Figure 135 : Maisons du 16 ^e siècle inscrites aux Monuments Historiques situées place Clémenceau à Montoire.....	89
Figure 136 : Exemples de bâtiments à pignons découverts conservés à Montoire.....	89
Figure 137 : Mentions de textes pouvant aider à l'interprétation morphologique.....	90
Figure 138 : Façade nord de la maladrerie de Troo (fin du 12 ^e siècle?).....	92
Figure 139 : Détail d'une baie de la maladrerie de Troo.....	93
Figure 140 : Détail d'une porte de la maladrerie de Troo.....	93
Figure 141 : Maisons au 2 et 4 rue Vauchalon, pignons découverts à crossettes, baies à croisées et meurtrières ; bâtiment correspondant peut-être à un système de défense de la rue (hypothèse SCHEMMAMA, MATAOUCHECK 2004 : 78 ;Troo).....	93
Figure 142 : Auberge Sainte-Catherine, façade sur bâtiment sur rue avec pignon et croisées et mur gouttereau du bâtiment arrière, construit en moyen appareil (Troo).....	93
Figure 143 : Baie en plein cintre dans le mur latéral d'une maison rue du château (Troo).....	94
Figure 144 : Porte de Sougé, face intérieure (Troo).....	94
Figure 145 : Fenêtre à croisée moulurée d'une maison située rue du Château (Troo).....	94
Figure 146 : Arc dans le mur de façade d'un troglodyte, chemin des Tombelles (Troo).....	95
Figure 147 : Ouvertures clavées en plein cintre ouvrant sur des caves, associées à une cheminée à souche cylindrique construite en moellons (chemin des Tombelles, Troo).....	95
Figure 148 : Caves Graffin, le petites Ruelles (Troo).....	95

Figure 149 : Église Saint-Almyr des Roches-l'Evêque, façade sur la rue et façade arrière avec contrefort et baies à remplages bouchées	96
Figure 150 : Porte nord de l'enceinte, face intérieure.....	97
Figure 151 : Enceinte nord et tour près du Loir, face intérieure	97
Figure 152 : Maison 53 grande Rue (Les-Roches-l'Evêque) et détail d'une baie moulurée bouchée	98
Figure 153 : Maisons à pignon à crossettes rue du Tertre des Boulangers (Thoré-la-Rochette).....	99
Figure 154 : Maison 2 sentier de l'Église (Thoré-la-Rochette), façade sur rue avec ouvertures à linteaux à accolades et pignon découvert à crossettes	100
Figure 155 : Maison 2 sentier de l'Église (Thoré-la-Rochette), mur arrière avec ouverture en plein cintre à claveaux étroits.....	100

Résumé

Le projet intitulé "Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher)" a été envisagé en 2018 sous la forme d'une prospection inventaire du bâti civil médiéval dans une partie du canton de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), autour de Lavardin. L'aire d'étude correspond à une vingtaine de communes s'étendant de Thoré-la-Rochette à l'est jusqu'à Artins à l'ouest.

Le point de départ de l'étude était le "presbytère de Saint-Genest" (actuelle Mairie de Lavardin), daté du 12^e siècle. Si sa fonction est traditionnellement reconnue comme le prieuré ou le presbytère de Saint-Genest, il comporte des caractéristiques du bâti civil et sa fonction demandait donc à être précisée.

L'étude archéologique menée sur le bâtiment de la mairie de Lavardin a permis d'identifier différentes phases de construction médiévales et modernes. La première correspond à la construction au 12^e siècle d'un bâtiment élevé, remplissant des fonctions diverses et situé dans une position privilégiée au sein de l'agglomération. Le statut du commanditaire n'est toutefois pas assuré, la forme du bâtiment pouvant être rattaché à l'habitat de laïcs comme de religieux. Les transformations suivantes, avec l'adjonction d'une nouvelle construction, ont confirmé la vocation d'habitation et de salle à l'étage, dont le décor et le confort sont améliorés au 14^e siècle, tandis que le rez-de-chaussée reste indépendant. Les transformations de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne ont conduit à la formation d'un ensemble bâti complexe, en partie à vocation résidentielle.

Cette étude a permis de poser les bases d'une réflexion sur les éléments de datation et d'analyse du bâti de la zone d'étude, dont le potentiel archéologique a été révélé par des premières prospections. Celles-ci, associées à des études de sources écrites et à des analyses morphologiques montrent l'intérêt du croisement de ces différentes approches pour cerner au mieux le développement de l'habitat médiéval dans son contexte urbain.